Neuchâtel — No 37 (20 pages) Un numéro 20 centimes Samedi 13 février 1960

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	36.—	18.25	9.25	3.30
ÉTRANGER:	54.—	28.—	15.—	5.50

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de ports en plus.

222me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 — CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

22 ct. le mm., min. 25 mm. - Petites annonces locales 18 ct., min. Fr. 1.60 - Avis tardifs 75 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 75 ct.). Naissances, mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S.A.*, « *ASSA* » agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

1959, année fiscale favorable

M. Jean Bourgknecht, notre nouveau chef du département fédéral des finances et des douanes, avant tout autre Suisse, a certainement été heureux de connaître les résultats réjouissants que vient de publier son département concernant les comptes de la Confédération en 1959. Bien qu'elles ne soient encore que fragmentaires, ces indications nous permettent pourtant de nous faire une idée exacte des recettes de notre ménage fédéral durant l'année dernière.

Pour 1959, les prévisions budgétaires des recettes sont largement dépassées. Supputées à 2057 millions de francs, elles atteignent effectivement 2302 millions, soit 245 millions de plus qu'il n'avait été prévu.

L'impôt de défense nationale : ce dépassement très élevé est particulièrement appréciable dans une année à faible rendement de l'impôt de défense nationale.

En 1957, qui était également une année maigre, les recettes fiscales étaient de 2043 millions, alors qu'en 1958, année grasse, elles atteignaient 2428 millions de francs. La part de l'impôt de défense nationale est de 289 millions en 1959, contre 521 millions en 1958 et 211 en 1957.

L'impôt anticipé : parmi les autres recettes de la Confédération, l'impôt anticipé a accru son rendement : passant de 115 millions en 1957 à 146 millions en 1958, il atteint 172 millions en 1959 (budget 130). Notons à ce sujet que le taux de cet impôt, prélevé à la source sur les titres, a passé de 25 à 27 % en 1958, cet impôt anticipé étant remboursable par déduction de son montant global sur l'impôt direct des personnes résidant en Suisse.

Autres recettes : le rendement de la **taxe militaire** est demeuré stationnaire, à peu près 20 millions de francs durant ces trois dernières années.

Le **droit de timbre** a produit l'année dernière 162 millions (budget 125) contre 159 en 1958 et 148 millions en 1957.

Le nouveau régime de **l'impôt sur le chiffre d'affaires** maintient son rendement à près de 600 millions.

L'**impôt de luxe** ne rapporte plus que 6 millions contre plus de 19 millions en 1958 et en 1959.

L'**impôt sur le tabac** passe à 95 millions (budget 86), contre 91 en 1958 et 85 en 1957.

L'**impôt sur la bière** s'élève à 19,7 millions (budget 17,5), contre 19 en 1958 et 18 en 1957.

Les autres recettes constituent un ensemble de 83 millions (budget 60) au lieu de 61 en 1958 et 51 en 1957.

Les **droits de douane** constituent l'un des éléments permettant d'établir le diagnostic économique de notre pays. Leur rendement fut particulièrement élevé en 1959 ; avec 856 millions de francs (budget 784), contre 783 en 1958 et 770 en 1957, il confirme l'essor favorable de notre capacité d'achat. Les droits sur les carburants rapportent à eux seuls 263 millions (budget 220), contre 232 en 1958 et 199 en 1957, ce qui prouve le rythme rapide de la motorisation du pays.

Au moment où se pose le problème de la couverture financière de la réorganisation de notre armée, notre nouveau magistrat, chargé des finances fédérales, peut donc compter sur des recettes substantielles.

Le budget de 1960 prévoit un montant de recettes de 2,37 milliards de francs. Si 1959 était une année creuse, 1960 sera une année forte pour les recettes fiscales fédérales. Cependant, les nouveaux taux d'imposition de défense nationale amenuiseront considérablement son rendement.

Le montant des dépenses fédérales pour l'année dernière ne nous est pas encore connu ; il est pourtant certain qu'il sera largement supérieur à celui de 1958. Or, pour réaliser l'équilibre futur des finances nationales, il convient que nos chambres fédérales observent une grande prudence dans l'octroi de crédits et que les recettes favorables de 1959 n'excitent pas non plus les appétits de ceux qui font trop souvent appel à la Confédération pour obtenir des subventions, car l'intérêt général n'y trouve pas toujours son compte.

Eric DU BOIS.

A LUNEBOURG

«L'incendiaire du siècle» a avoué

LUNEBOURG (A.F.P.). — Herbert Rademacher, 19 ans, « l'incendiaire du siècle », a avoué vendredi. Il a déclaré à la police qu'il avait intentionnellement mis le feu à quatre édifices historiques de Lunebourg au cours des derniers mois. Selon le juge d'instruction, Rademacher semble avoir commis ces forfaits pour « se venger de la société ». Plusieurs fois condamné pour vol, il avait été enfermé dans un centre d'éducation surveillée.

Arrêté la semaine dernière à Kehl alors qu'il cherchait à gagner la France, Rademacher a avoué en outre avoir profité des incendies qu'il avait allumés pour commettre des cambriolages.

Des mesures spéciales ont été prises à Lunebourg en vue de la protection des immeubles historiques.

APRÈS UNE SEMAINE MOUVEMENTÉE EN FRANCE

LA REPRISE EN MAIN s'est poursuivie sans désemparer

Les diverses instructions seront peut-être centralisées à Paris ce qui pourrait laisser présager que la procédure serait élargie aux dimensions d'une affaire de complot

M. Bidault ouvre la voie à une campagne protestataire

De notre correspondant de Paris par téléphone :

Au terme d'une semaine particulièrement mouvementée, il apparaît opportun de faire le point de la situation tant en métropole qu'en Algérie. En voici les lignes essentielles.

La reprise en main opérée par le gouvernement s'est poursuivie sans désemparer. Les mutations dans la police et dans l'armée se sont assorties de nouvelles arrestations faites dans le cadre des instructions ouvertes pour « atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat ». La liste des détenus s'est allongée et le dernier d'entre eux à être arrêté a été M. Henri Dorgeres, leader paysan d'extrême-droite, ancien fondateur des chemises vertes, inculpé de « coups et blessures volontaires » à la suite des échauffourées d'Amiens, et de M. Demarquet, ancien député poujadiste de la Seine-Maritime, convaincu de « complicité » dans les événements du 23 janvier. M. Demarquet, qui aurait été vu au balcon du PC Ortiz, à Alger, s'était engagé à la Légion dans une brigade formée par les territoriaux algériens qui s'étaient enfermés dans le « bastion de l'insurrection ».

Centralisation à Paris ?

Sur un plan plus général, les diverses instructions engagées tant en métropole qu'en Afrique du Nord, toujours sur le chef d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, seront peut-être centralisées à Paris. Il n'est pas impossible que, dans cette hypothèse, M. Alain de Sérigny, directeur de l'« Echo d'Alger », et le commandant Sapin-Lignières, chef des unités territoriales dissoutes, rejoignent à la Santé les deux députés qui y sont incarcérés depuis dix jours, à savoir Me Biaggi, député de Paris, et M. Pierre Lagaillarde, député d'Alger.

Le transfert éventuel permet-il de présager une procédure judiciaire élargie aux dimensions d'une affaire de complot comme certains journaux parisiens le laissent déjà entendre ? C'est possible, mais non certain, car s'il est incontestable que tous les éléments métropolitains ou algériens de tendance « intégrationniste » sont effectivement touchés par les mesures prises à la requête des pouvoirs publics, rien ne permet pour le moment encore d'affirmer qu'il y a eu effectivement conjuration, c'est-à-dire action coordonnée, entreprise et menée contre le régime et les institutions.

M.-G. G.

(Lire la suite en 19me page)

Voici une partie des 15.000 agriculteurs du Nord qui se sont massés jeudi à Amiens pour protester contre l'indifférence des pouvoirs publics à l'égard de la situation dramatique du monde de la terre.

A PROPOS DU LANCEMENT D'UN REFERENDUM

Ce qu'est la politique du logement à Neuchâtel

Le Conseil communal ouvre son dossier en présence de la presse et expose la politique qu'il a suivie depuis plusieurs années tant en ce qui concerne les logements à loyers modestes et modérés qu'au sujet de ses plans d'extension des zones d'habitation

Le Conseil communal a organisé hier après-midi une conférence de presse à l'occasion du lancement, par le parti socialiste, d'un référendum contre l'arrêté du Conseil général du 1er février sur diverses transactions immobilières à Serrières. La séance était présidée par M. Paul Rognon, président de la ville, et y étaient présents MM. Fernand Martin, directeur de la police des constructions, et Paul Dupuis, directeur des services industriels.

M. Paul Rognon, dans un exposé fort complet, a répondu aux reproches, adressés par le parti socialiste au Conseil communal, selon lesquels l'autorité exécutive de la ville n'aurait pas de politique du logement et qu'elle mènerait une politique à la petite semaine quant au développement des nouveaux quartiers.

M. Rognon a déclaré d'emblée qu'il n'appartenait pas au Conseil communal de s'immiscer dans la campagne qui vient de s'ouvrir, mais qu'il estimait légitime de pouvoir se défendre contre les attaques, largement diffusées par un papillon et des annonces, dont il a été l'objet.

1422 LOGEMENTS SUBVENTIONNÉS DEPUIS 1943

Examinant ce que la ville a fait ces dernières années, M. Rognon a pu établir le bilan suivant : 1304 logements à prix modestes construits avec subventions, 118 à construire, les interventions financières de la Ville (subventions, hypothèques, etc.) se montant à 11.836.000 fr.

La campagne de construction de logements avec subventions fédérales (1943 à 1950) a coûté à la Ville 3 millions 250.000 fr. en subventions à fonds perdu et en subventions diverses, des prêts hypothécaires en 2me rang ayant été accordés pour une somme de 3 millions de francs. A cela s'ajoute le fait que la Ville a mis à disposition elle-même des terrains dans de très nombreux cas.

D. Bo.

(Lire la suite en 19me page)

LIRE AUJOURD'HUI :

Page 4 : PROPOS SUR L'ÉDUCATION
Page 6 : SAMEDI-SPORTS
Page 14 : AU TEMPS D'AUTREFOIS
Page 17 : LA VIE RELIGIEUSE

LA BOMBE ATOMIQUE FRANÇAISE

RÉPÉTITION GÉNÉRALE OU HEURE «H» AU SAHARA ?

Les compagnies aériennes ont reçu un préavis leur interdisant le survol du quadrilatère dès samedi 5 h. 30 G.M.T.

PARIS (A.F.P.). — 5 h. 30 G.M.T., précise un « notam » (préavis) qui a été adressé à la requête du centre saharien d'expérimentations militaires aux avions survolant le Sahara.

S'agit-il encore, comme le 21 janvier dernier, d'une répétition générale des dispositions spéciales de sécurité ou doit-on s'attendre cette fois à partir de 5 h. 30 GMT à voir éclater la bombe atomique française ?

Ces mesures de sécurité, on s'en souvient, avaient été définies une fois pour toutes aux compagnies aériennes par une circulaire en date du 8 janvier. Elles devaient entrer en vigueur sur un préavis de 12 heures susceptible d'être communiquée à n'importe quel moment.

C'est ce préavis que les compagnies aériennes viennent de recevoir pour la seconde fois. Et peut-être cette fois sera-t-elle la bonne.

Trois zones

Trois zones concentriques à partir de 5 h. 30 GMT feront donc l'objet de mesures d'interdiction de survol, mais celles-ci varient en étendue, en altitude ausi bien que dans le temps.

- La zone centrale avec Reggane (soixante mille km 2 environ) est interdite de façon permanente depuis le 15 octobre dernier et à toutes les altitudes.
- La zone périphérique, dite zone bleue, de 50 km. de large environ, est interdite au-dessous de 3000 mètres pendant les six heures qui suivront l'heure « H ».
- Une zone verte enserrant de toutes parts les deux précédentes, large de 2000 km. d'ouest en est et longue de 1500 km. du nord au sud est interdite au-dessus de 3000 mètres et durant les douze heures qui suivront l'heure « H ».

Tandis qu'un second submersible aurait réussi à regagner la haute mer

Le sous-marin inconnu est toujours bloqué dans le golfe Nuevo

Les services argentins de la marine auraient arrêté un opérateur de radio clandestin

BUENOS-AIRES (A.F.P.). — Les nouvelles provenant de Puerto Madryn annoncent qu'un espion qui renseignait le sous-marin bloqué dans le golfe Nuevo sur les mouvements de la marine argentine aurait été arrêté dans la nuit de jeudi à vendredi par les services de contre-espionnage naval.

Cela porterait à trois le nombre des personnes soupçonnées d'espionnage et arrêtées depuis le début de la mystérieuse affaire du sous-marin. Les premières étaient un souple d'étrangers qui avaient installé un important dépôt de vivres dans les dunes sur la rive sud du golf Nuevo.

MESSAGES RADIOS

La chasse à l'espion est ouverte dans toute la zone du golfe Nuevo où les services spéciaux de la marine ont entrepris une vaste opération de vérification des activités des résidents de la région, notamment des étrangers.

(Lire la suite en 19me page)

Spectaculaire déraillement au Chili

Comme nous l'avons déjà annoncé, un train a déraillé à une centaine de kilomètres de Santiago du Chili. Cet accident, dû à un excès de vitesse, a causé la mort de 33 voyageurs et a fait une centaine de blessés.

Elargissant toujours plus le terrain de ses activités

TITO DÉVELOPPE SES RELATIONS AVEC LES PAYS DE L'AFRIQUE

La détente — voire le seul espoir d'une détente — prive le maréchal Tito de la position particulière, dont il jouissait jusqu'ici. Son principe de « coexistence active » perd la valeur d'un atout exclusif. Aussi le dictateur yougoslave élargit-il le terrain de ses activités. Un des secteurs visés est l'Amérique latine. Au cours de l'année 1959, de nombreux hommes politiques yougoslaves — parmi lesquels MM. Kotcha Popovitch, ministre des affaires étrangères, Vladimir Popovitch, président du comité du commerce extérieur, un membre du comité exécutif de la ligue des communistes, Svetozar Voukmanovitch et Ales Bebler, président de la commission des affaires étrangères du parlement — s'y rendirent officiellement ou officieusement.

Venant de Belgrade, des missions «de bonne volonté» sillonnèrent l'Amérique du Sud ; des syndicalistes yougoslaves y entrèrent en contact avec des organisations ouvrières. Plusieurs diplomates sud-américains furent accrédités à Belgrade, tandis que des Yougoslaves étaient envoyés en poste outre-Atlantique; on a conclu des accords pour la collaboration économique et culturelle et des contrats en vue du placement de produits industriels. Et on vient finalement d'annoncer que — invité par le ministre des affaires étrangères cubain, M. Raoul Roa, venu, lui-même, à Belgrade — le maréchal Tito se rendra prochainement à la Havane.

L'importance d'un continent vedette

Mais, si les rapports avec le monde latino-américain renforcent indéniablement sa position sur l'échiquier de politique internationale, Belgrade soit que les relations avec les pays de l'Afrique — continent vedette aujourd'hui — ont une importance supérieure. Il tient donc à les développer le plus possible. Une délégation yougoslave fut présente à la récente conférence des peuples africains à Tunis. Son chef y déclara que la Yougoslavie entend assurer aux Africains luttant contre le colonialisme, une aide morale, politique et de tout autre genre.

République arabe unie et Ethiopie

Par ailleurs, le maréchal Tito demeure en excellents termes avec le président Nasser qui, plusieurs fois, a suivi son exemple, surtout dans le domaine des « manœuvres diplomatiques ». Cette amitié a aussi des conséquences pratiques. C'est aux Yougoslaves, en effet, que furent confiés les travaux de bonification de terrains situés le long du fleuve Jarmuk en Syrie, de même que l'aménagement du port syrien de Lattaquié.

M. I. CORY.

(Lire la suite en 4me page)

MENUS PROPOS

Discours électoral

CHÈRES concitoyennes, comment vous trouvez-vous parmi les barres parrallèles, les perches, et les échelles sur lesquelles beaucoup d'entre nous firent de la gymnastique au temps de leur maigrichonne adolescence ? En ce temps-là, vos camarades masculins vous attendaient au bas de la pente, en causant entre eux d'un air détaché, et quand vous paraissiez jacassantes, rouges encore de vos exercices, et piaillant comme une volée de moineaux, ils s'envoyaient des bourrades et se bousculaient virilement, en vous regardant du coin de l'œil. En vont-ils faire autant, ces électeurs ? Et les électrices que vous voici mettront-elles autant d'électricité dans ces locaux devenus électoraux ?

Vos ci-devant seigneurs et maîtres ont quitté l'hôtel de ville, où ils s'isolaient, pour manifester leur volonté, dans un décor somptueux mais sévère, au-dessus de quoi trônait en peinture, parmi le poli des boiseries précieuses, le bienfaiteur de la cité, dans un cadre éclatant d'ors et de trophées. Les urnes, il faut l'avouer, n'étaient pas ces grands vases bleus et dorés qui couronnent les poêles de la salle d'apparat. Je le croyais dans mon enfance.

Non. C'est une grosse caisse silencieuse, une boîte cubique en bois blanc, où, démocratiquement, rien ne révèle à l'œil la majesté de la décision souveraine. Et puis, le bulletin tombé dans cette grande tirelire, on s'en allait par un escalier dérobé.

En revanche, c'est par un escalier monumental qu'on montait à l'étage. Il était solennel et gris comme un jour d'hiver sur le lac, orné de bronzes anciens et de peintures, jaunasses mais allégoriques. Un escalier carré, aux degrés larges et bas, un escalier cérémonieux et accueillant à la fois, au point qu'on s'attendait à recevoir en pleine figure, sitôt le palier atteint, tout l'éclat d'une fanfare (que dis-je : une PHANPHARE !) sonnée par la pimpante, dynamique et tonitruante clique « La Baguette », tandis que la « Musique militaire » drapait les colonnes du hall de ses accords les plus harmonieux. Ah! oui, il y a dans ce vaste escalier quelque chose d'exaltant à remplir ses devoirs civiques.

Evidemment, en remettant les isoloirs dans la salle dite « des mariages », il y avait peut-être quelque risque à voir des couples ne plus trop savoir (en quelque sorte, pour ainsi dire, et révérence parler) quels étaient, exactement, les devoirs à remplir. Cependant, n'y eût-il point eu, dans cette confusion, dans ce geste auguste dont parle le poète, n'y eût-il point eu je ne sais quelle vertu patriotique, je ne sais quelle antique grandeur?

Mais je t'en fiche! C'est dans une halle de gymnastique qu'on se réunit pour s'isoler, et sous l'œil narquois des amoureux, sous les cordes menaçantes, et parmi les moutons. Le progrès, que voulez-vous ! avance à pas de géant. La perche vous a été tendue, chère concitoyenne, partez donc de ce tremplin. Et pour les ménages politiquement désunis, on trouvera bien un coin et des gants de boxe.

OLIVE.

AVIS OFFICIELS

ECOLE CANTONALE D'AGRICULTURE CERNIER

L'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier, par son enseignement théorique et pratique, fournit une formation professionnelle complète aux jeunes gens désirant se vouer à l'agriculture.

L'enseignement constitue un apprentissage complet dans les principales branches de l'agriculture suisse, telles que :

production laitière ; élevage bovin, porcin, chevalin ; connaissance des sols et des engrais ; cultures de tous genres ; arboriculture ; culture maraîchère et viticulture ; cours de machines, de moteurs, ainsi que cours d'artisanat rural.

L'enseignement pratique s'effectue sur un domaine de 90 ha. dont 30 affectés à l'économie alpestre.

DURÉE DES ÉTUDES : 2 ANS
Ouverture des cours : début d'avril

Pour prospectus et programme d'enseignement, s'adresser à la Direction de l'Ecole d'agriculture de Cernier (Neuchâtel).

Mise au concours

Ensuite de la démission honorable de la titulaire, le poste de

Sténodactylographe
à l'Observatoire cantonal

est mis au concours.

Obligations : celles prévues par la législation, connaissances des langues allemande et anglaise exigée.

Traitement : classes XIII ou XII, plus les allocations légales.

Entrée en fonctions : 15 mars 1960.

Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitæ, doivent être adressées à l'Office du personnel, château de Neuchâtel, jusqu'au 20 février 1960.

VILLE DE NEUCHATEL

Place au concours à la police locale

Un poste d'agent de police est mis au concours.

Conditions à remplir : avoir une excellente moralité, une bonne instruction générale et une connaissance suffisante de la langue allemande. Etre de grande taille, apte au service militaire et jouir d'une parfaite santé.

Limite d'âge : 26 ans.

Les offres de service manuscrites, avec curriculum vitae et accompagnées du livret de service, sont à adresser jusqu'au 22 février 1960 à la direction de la police, où tous renseignements utiles peuvent être demandés.

DIRECTION DE LA POLICE.

VILLE DE NEUCHATEL

ÉCOLES PRIMAIRES

INSCRIPTIONS pour l'année scolaire 1960-1961

A. Inscription des nouveaux petits élèves de 6 ans

classe de 1re année

Lundi 15 février

de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h.

Dans les collèges :

de la Promenade	salle No 2 du rez-de-chaussée
des Sablons	salle No 6
des Parcs	salle No 3 bis du 1er étage
de la Maladière	salle No 4
du Vauseyon	salle No 6
de Serrières	salle No 3
de la Coudre	salle No 2, nouveau collège

La présentation de l'acte de naissance ou du livret de famille est obligatoire, de même que celle des certificats de vaccination antivariolique et antidiphtérique, sauf en cas de dispense motivée par certificat médical.

En application des dispositions de la loi, seuls les enfants qui auront 6 ans avant le 1er mai 1960 sont en âge de scolarité obligatoire dès l'ouverture de la nouvelle année scolaire.

Aucun enfant né après le 30 avril 1954 ne peut être inscrit à l'école publique.

Enseignement privé. — Les enfants en âge de scolarité obligatoire qui ne pourront pas commencer l'école ce printemps pour des raisons de santé, ainsi que ceux qui suivent un enseignement privé, doivent être annoncés à la direction des écoles primaires jusqu'au 15 février 1960

Les parents doivent inscrire leurs enfants dans l'école de leur quartier. Les classes sont formées définitivement, après les inscriptions, par le directeur qui prend les dispositions dictées par l'intérêt général de l'organisation des classes. Les inscriptions faites dans les collèges peuvent donc subir des modifications.

B. Les inscriptions dans les autres degrés de l'école primaire

se feront

lundi 25 avril

jour de la rentrée des classes

à la Direction des Ecoles primaires, collège de la Promenade, l'après-midi dès 14 heures.

Neuchâtel, février 1960.

LA DIRECTION.

VILLE DE NEUCHATEL

Avis aux électeurs

Le Conseil communal informe les électeurs du secteur de vote Neuchâtel-Centre, qu'en raison du manque de place à l'hôtel de ville, le bureau de vote est transféré

à la halle de gymnastique du collège des Terreaux-sud

dès le scrutin des 13-14 février.

LE CONSEIL COMMUNAL.

VENTE DE BOIS DE FEU

L'Etat de Neuchâtel met en vente, de gré à gré et à prix fixé, les stères de hêtre et chêne et les fagots de la coupe du Trembley division 7 (Prise Peters). (Eventuellement celui de la coupe du Bois l'Abbé div. 6). Tous les bois sont à port de camions, soit environ 120 stères hêtre, 15 stères chêne, 600 fagots. **Prix de vente :** stère quartelage hêtre Fr. 28.— rondins hêtre Fr. 24.— stère chêne Fr. 24.— fagots Fr. 1.50 pièce.

Prière de s'adresser au garde forestier R. Niederhauser, Rouillères, la Coudre. Tél. 5 46 33.

L'inspecteur des forêts 1er arrondissement
J.-L. Nagel

IMMEUBLES

Particulier cherche

terrain à bâtir

Région Auvernier - Colombier - Corcelles - Peseux. Adresser offres écrites à G. U. 1017, au bureau de la Feuille.

On cherche

Fr. 60.000.— à 4½ %

contre cédule 2me rang. Adresser offres écrites à N. Z. 1144 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre à Neuchâtel

villa locative

de 2 appartements, dont l'un de 6 pièces, et l'autre de 3 pièces. Adresser offres écrites à E.B. 1021, au bureau de la Feuille d'avis.

TERRAIN

A vendre à Cortaillod 800 m² environ de verger à l'ouest du village ; conviendrait pour maison familiale ou de week-end. Adresser offres sous chiffres R. C. 1147 au bureau de la Feuille d'avis.

Enchères publiques

Monsieur Jean Mollet offre en vente, par adjudication publique, le mercredi **17 février 1960,** à 15 heures, au Buffet de la gare de la Coudre, l'immeuble qu'il possède, soit :

1 maison d'habitation de 2 logements, aux FAHYS 195, formant l'article No 3829 du cadastre de Neuchâtel.

Les conditions d'enchères peuvent être consultées à l'Etude de Me J.-J. Thorens, à Saint-Blaise.

Saint-Blaise, le 11 février 1960.

Le notaire préposé aux enchères :
J.-J. Thorens, notaire.

TÉLÉTRANSACTIONS S.A.

offre à vendre à Neuchâtel et dans le canton

IMMEUBLES

renfermant

hôtels, cafés, restaurants

Pour renseignements, s'adresser à

Télétransactions S. A., 16, rue de l'Hôpital Tél. 5 37 82

A vendre à

DOMBRESSON

au centre du village, immeuble locatif avec garage, beau verger d'environ une pose formant terrain à bâtir. Très belle situation.

Pour visiter, s'adresser à Max Rommel, Dombresson, tél. (038) 7 13 17.

Vente d'un immeuble à Bevaix

L'office des faillites soussigné offre à vendre de gré à gré un immeuble d'ancienne construction situé à Bevaix, au centre du village, en bordure de la route cantonale, et comprenant deux logements très modestes ainsi qu'une écurie, grange et boiton à porcs.

Estimation cadastrale Fr. 15.000.—
Assurance incendie Fr. 26.700.— + 75 %

Faire offres à l'office soussigné jusqu'au **2 mars 1960,** et pour visiter prendre rendez-vous par tél. 038/6 42 35.

Office des faillites de Boudry.

Office des faillites de Neuchâtel

Enchères publiques d'immeubles

Le **mercredi 2 mars 1960,** à **14 h. 30,** à l'hôtel de ville de Neuchâtel, salle du tribunal II, 2me étage, l'office des faillites vendra, par voie d'enchères publiques, l'immeuble ci-après désigné, dépendant de la masse en faillite de **Jean Grandy,** fabricant d'horlogerie à Neuchâtel, savoir :

Cadastre de Neuchâtel

Article 4042, plan folio 30, Nos 180, 194, Maillefer, bâtiment, place et jardin de 470 m².

Le bâtiment comprend 6 appartements et dépendances. Il porte le No 30 de la rue Port-Roulant.

Assurance contre l'incendie Fr. 95,000.—, plus supplément de 75 %.

Estimation cadastrale Fr. 63,000.—.

Evaluation officielle Fr. 140,000.—.

Pour une désignation plus complète des immeubles, on se réfère au Registre foncier, dont un extrait est déposé à l'office soussigné, à la disposition des intéressés.

Les conditions de vente et l'état des charges seront déposées à l'office soussigné, à la disposition de qui de droit, dès le 18 février 1960.

La vente sera définitive et l'adjudication prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

Neuchâtel, 9 février 1960.

Office des faillites :
Le préposé, Ch. MATHYS.

Etude Louis Paris, notaire, Colombier

A vendre à **Auvernier,** maison ancienne, de deux appartements, dépendances et jardin.

Pour visiter, s'adresser à L. Paris, notaire, Colombier. Tél. 6 32 26.

Près du centre de Lausanne

A vendre

deux immeubles locatifs

transformés en 1959, à proximité du centre de la ville. Bâtiments à l'état de neuf. Prix des loyers très bas : appartement de 2 chambres Fr. 140.— par mois. Capital à investir : Fr. 230.000. —Affaire de tout premier ordre. S'adresser à **B. de Chambrier, Agence romande immobilière S. A., place Saint-François 12, Lausanne. Tél. (021) 22 94 94.**

A remettre dans ville de Suisse romande (plein centre)

hôtel-café-restaurant

de renommée ; affaire de 1er ordre. Libre pour date à convenir. Adresser offres écrites à Z. J. 1103 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre au centre de Neuchâtel

immeuble locatif ancien

pouvant être aménagé en hôtel garni, magasins ou appartements. Adresser offres écrites à D. N. 1104 au bureau de la Feuille d'avis.

Excellente

boulangerie-confiserie

avec immeuble

à remettre pour raison de famille. (Possibilité d'exploiter une succursale.) Situation de 1er ordre dans ville industrielle du Nord vaudois. Chiffre d'affaires très intéressant, mais susceptible d'être développé. Nécessaire pour traiter, environ Fr. 25,000.—.

Faire offres sous chiffres P 2023 E, à Publicitas, Yverdon.

agence 13 ★ 13

Créée par
Fiduciaire F. LANDRY
Collaborateurs :
Berthold Prêtre
Louis Pérona

NEUCHÂTEL
Epancheurs 4 **Tél. 5 13 13**

offre à vendre TERRAINS

CORCELLES

600 m² pour familiale, au centre.
950 et **3000** m² (lotissement possible).
2 parcelles, vue magnifique, pour villas.

LA COUDRE

400 et **500** m², 2 parcelles pour familiales.
4000 m² pour villas (lotissement possible).
7000 m² pour villas ou locatifs (lotissement possible).

HAUTERIVE

2000 m², pour villa, vue imprenable, situation tranquille.

CERNIER

500 m², au centre.

VENTE D'IMMEUBLES À BEVAIX

Les héritiers de Monsieur Alfred-Arthur BRUNNER offriront en vente, par enchères publiques :

VENDREDI 19 FÉVRIER 1960, dès 14 heures à l'hôtel de Commune de Bevaix, les immeubles suivants :

CADASTRE DE BEVAIX

Article 3436, **à Bevaix,** bâtiment, place, jardin, 896 m².
Article 156, **à Bevaix,** place en copropriété, 144 m².
Le bâtiment comprend 1 magasin, 1 rural et 4 appartements.
Article 3304, **le Sauvieux,** vigne de 850 m².
Article 3307, **le Sauvieux,** vigne de 411 m².
Article 3303, **à Pommerai,** vigne de 1482 m².
Article 359, **à Pommerai,** vigne de 1318 m².
Article 2753, **à Néverin,** vigne de 204 m².
Article 2148, **à Néverin,** vigne de 348 m².
Article 1988, **à Néverin,** vigne de 495 m².
Article 275, **à Néverin,** vigne de 216 m².
Article 3984, **les Vaux,** vigne de 1818 m².
Article 362, **les Champelles,** verger de 533 m².
Article 2181, **les Champelles,** verger de 334 m².
Article 168, **les Chapons des Prés,** verger de 240 m².
Article 682, **à Vigneules,** verger de 215 m².
Article 1356, **à Vigneules,** verger de 119 m².
Article 5094, **à Pré Novel,** verger de 3900 m².
Article 5106, **Rugeolet,** champ de 776 m².
Article 5228, **le Pontet,** champ de 12,400 m².
Article 2704, **la Sagne,** jardin de 76 m².
Article 5156, **les Sagnes,** jardin de 535 m².

Le notaire proposé à l'enchère :
J.-P. MICHAUD, Colombier.

ENCHÈRES

OFFICE DES FAILLITES, NEUCHÂTEL

Enchères publiques

Le **jeudi 18 février 1960,** dès 14 heures, l'Office des faillites vendra par voie d'enchères publiques, au local des ventes, rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville, à Neuchâtel : 1 duvet, 1 fauteuil d'osier, 1 chaise neuchâteloise, 1 guéridon, 1 vieux radio, 1 machine à coudre « Pfaff », 1 lot de services en argent, lingerie, vêtements féminins, malles, valises, vaisselle, ainsi que de nombreux autres objets.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L. P.

OFFICE DES FAILLITES.

Grande vente aux enchères

PALAIS DE BEAULIEU - LAUSANNE

TRÈS BEL AMEUBLEMENT

des XVII^me, XVIII^me et XIX^me siècles

Tapis d'Orient anciens

TABLEAUX DE MAÎTRES

Porcelaines et faïences de la Chine et françaises

Pendules et cartels

ANTIQUITÉS

EXPOSITION
du samedi 13 au dimanche 21 février 1960
VENTE
du lundi 22 au vendredi 26 février 1960

MAURICE VERDAN
Commissaire-priseur et chargé de vente
Boulevard de Grancy 2
Lausanne - Tél. (021) 21 36 62

Envoi du catalogue richement illustré contre Fr. 2.— en timbres poste

Vente au plus offrant et minima
Echute 1 % - Sans garantie

Enchères publiques de vins à CRESSIER (Neuchâtel)

LUNDI 29 FÉVRIER 1960, la Direction de l'hôpital Pourtalès fera vendre, par voie d'enchères publiques, à Cressier, par les soins du greffe du tribunal de Neuchâtel, les vins de 1959 de son domaine de Cressier, savoir :

85.000 litres de vin blanc contenus dans 21 vases,
2200 litres de vin rouge contenus dans 10 vases.

Ces vins sont beaux, de qualité supérieure et bien conditionnés.

Les dégustations se feront dans les caves de Troub, à Cressier, dès 9 heures, et les enchères commenceront à 10 heures, en la salle de la Maison Vallier.

Le greffier du tribunal de Neuchâtel :
ZIMMERMANN.

OFFICE DES POURSUITES, NEUCHÂTEL

Enchères publiques

Le **vendredi 19 février 1960, dès 14 heures,** l'Office des poursuites vendra par voie d'enchères publiques,

au café Suisse, au Landeron

une **automobile « Plymouth »,** modèle 1947, 40 sacs de ciment, 1 tuyau en plastic, 4 chevalets en fer, 2 serre-joints et 6 supports en fer, 4 m³ de sable, 1 radio, **1 caisse enregistreuse « National »,** 1 table d'osier, 2 fauteuils, 1 divan, 1 tapis de milieu, 1 meuble combiné, 1 pendulette, 1 guéridon, 1 lampadaire, **680 litres et bouteilles de vin blanc,** 1 lot de liqueurs diverses, bière, canada-dry, coca-cola, grape-fruit, cigares, cigarettes, etc.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L. P.

OFFICE DES POURSUITES.

A LOUER

A LOUER pour le 24 avril 1960, aux Valangines 19,

STUDIO

avec cuisinette et jouissance de la douche. Loyer mensuel Fr. 93.—.
Tél. 5 52 52 durant les heures de bureau.

A louer au centre de la ville

MAGASIN

avec arrière-local. Adresser offres écrites à E. X. 1063 au bureau de la Feuille d'avis.

ÉCLUSE 62

A louer pour les 24 février et 24 mars 1960

GARAGES

ÉTUDE PIERRE JUNG, avocat, Bassin 14, Neuchâtel. Tél. 5 82 22.

Pour cause imprévue, à louer ou à vendre, dans ville au bord du lac de Bienne, pour le 15 avril

salon de coiffure

bien situé, bon rendement. Agencement moderne. Affaire exceptionnelle. Logement à disposition. Adresser offres écrites à P.B. 1146 au bureau de la Feuille d'avis.

GARAGE

à louer dès maintenant ou pour époque à convenir, au quartier des Charmettes. Agence romande immobilière, place Pury 1, Neuchâtel, téléphone 5 17 26.

A louer pour le 24 août 1960,

BUREAUX

à la place de la Gare 6. S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel, tél. 5 40 32.

A louer à Boudevilliers, pour le 1er avril, dans maison moderne, appartement de 3 chambres, hall, bains, cuisine, mazout. Ecrire à A.R., poste restante, Neuchâtel 1.

BEVAIX

Appartement de deux chambres, hall, bains, cuisine, ensoleillé, quartier tranquille, à louer pour le 1er mai.
Tél. 6 62 92.

A louer à

FONTAINES

pour le 24 février ou date à convenir, logement de deux chambres et dépendances. S'adresser à Jean Etter, menuisier, Fontaines, tél. 7 19 03.

A louer à

Chambrelien

appartement de 4 chambres, remise avec garage et jardin. Tél. (038) 7 99 91 à partir de 17 h.

A louer, à 2 minutes de la Rosière et du trolleybus, un petit logement d'une chambre et cuisine, meublé, chauffage et eau chaude générale, vue sur le lac. Adresser offres écrites à E. R. 1161 au bureau de la Feuille d'avis.

Studio meublé

avec cuisinette, tout confort, loyer avantageux. Rue de la Côte. Adresser offres écrites à G. T. 1163 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer pour le 1er avril, en plein centre,

2 BUREAUX

au 1er étage, 30 m² environ. Pour renseignements, écrire à G. S. 1137 au bureau de la Feuille d'avis.

Adelboden

A louer

appartement de vacances

non meublé, belle situation tranquille et ensoleillée. 4 chambres, bains (boiler). — Tél. (031) 4 64 84.

A louer à Valangin,

appartement

de 3 pièces. Tél. 6 91 72.

A louer pour tout de suite

LOGEMENT

de 3 chambres, cuisine, confort. Tél. 8 32 23.

Pour cause de départ, à louer pour fin mars

APPARTEMENT

de 3 pièces, avec confort. Chauffage à l'étage. S'adresser à M. Ferrari, Fahys 147, tél. 5 97 23.

A louer petit

LOGEMENT

avec conciergerie, 2 chambres, cuisine. Pour tous renseignements, s'adresser à Télétransactions S.A., rue de l'Hôpital 16, Neuchâtel.

CHAMBRES

A employé de bureau : **belle chambre meublée** chauffée, bains ; quartier de l'université ; libre dès le 1er mars. Tél. 5 54 08.

Jolie chambre chauffée à louer au centre. Laiterie des Chavannes, tél. 5 20 46.

A louer

jolie chambre chauffée, part à la salle de bains. Petit déjeuner si désiré. Tél. 5 56 73.

A louer
CHAMBRE MEUBLÉE
S'adresser à M. Oggier, Battieux 2, Colombier.

A louer, de préférence à demoiselle, chambre meublée indépendante, avec cabinet de toilette particulier, belle situation, à 5 minutes du trolleybus. Tél. 7 57 43.

Joli studio indépendant, cabinet de toilette, soleil, central, Parcs 98. Tél. 5 74 51.

A louer au centre

CHAMBRE

modeste. Tél. 5 30 92.

A louer, à 5 minutes de la gare, belle chambre meublée ; part à la salle de bains. Tél. 5 84 13.

Près de la gare, à louer belle chambre meublée, indépendante ; part à la cuisine et à la salle de bains. — Tél. 5 72 27.

DEM. A LOUER

Jeune fille cherche à louer pour la fin de mars, à Neuchâtel, une

petite chambre

avec jouissance de la cuisine.
S'adresser à Maria Stalder, c/o pharmacie Wild, Loèche-Ville (VS).

On cherche, région de Colombier,

appartement

de 3-4 pièces, loyer modéré, éventuellement échange contre un de trois pièces, tout confort. Demander l'adresse sous chiffres P. 1807 N., à Publicitas, Neuchâtel.

J'offre Fr. 100.—

à qui me trouvera appartement de 2 ou 3 pièces avec bains, pour tout de suite ou date à convenir (immeuble récent ou ancien). Région Colombier - Areuse - Cortaillod. Ecrire sous chiffres F. P. 1111 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille sérieuse cherche, pour tout de suite, jolie

chambre meublée

au centre.
Faire offres par écrit sous chiffres H. U. 1164 au bureau de la Feuille d'avis.

Fonctionnaire offre 100 francs

à personne pouvant fournir appartement de 2 ou 3 pièces. Mi-confort, à prix moyen. Si possible avec jardin. Ménage sans enfants. Région ouest, Neuchâtel ou Peseux, pour le 24 juin.
Faire offres sous chiffres M. W. 1093 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour le 24 juin ou plus tard,

appartement

de 4 pièces ou 3 pièces, dont une très grande, aux environs de la gare.
Adresser offres écrites à D. P. 1160 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour employée de maison on cherche

CHAMBRE

confortable. Quartier des Poudrières ou à proximité.
Adresser offres écrites à W. I. 1153 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour date à convenir,

appartement

de 3-4 pièces, salle de bains. Dans la région d'Areuse, Bas-de-Sachet.
Adresser offres écrites sous chiffres V. O. 1068 au bureau de la Feuille d'avis.

Monsieur cherche

APPARTEMENT

de 3 pièces et salle de bains, pour le 1er mai ou date à convenir, à proximité de Neuchâtel. Faire offres sous chiffres K. W. 1141 au bureau de la Feuille d'avis.

PRESSANT

On cherche

appartement

de 3 pièces (si possible avec confort), à Neuchâtel ou aux environs immédiats. — Faire offres sous chiffres *P. 50019 N. à Publicitas, Neuchâtel.*

Jeune secrétaire cherche joli

studio meublé

au centre de la ville, pour tout de suite. — S'adresser à Eva Kuhn, chez Transair S. A., Colombier.

Lire la suite des annonces classées en neuvième page

Toujours bien en main...

Interrogez-les vous-même... ils vous diront quel plaisir ils ont à conduire leur SIMCA. Sur les routes difficiles, l'automobiliste SIMCA a toujours sa voiture bien en main. Et, au terme des étapes les plus longues, il arrive détendu, grâce aux soins minutieux que les constructeurs SIMCA ont mis à parfaire le confort de chacune de leurs voitures. Vite, essayez sans engagement un des 25 modèles que SIMCA vous offre aujourd'hui.

Choisissez **SIMCA** c'est plus sûr

Concessionnaire : **GARAGE HUBERT PATTHEY, NEUCHATEL**
1, Pierre-à-Mazel ✆ (038) 5 30 16

SIMCA ARONDE DE LUXE fr. 6990.- SIMCA MONTLHÉRY fr. 8650.-
Agents : Garage Gonrard, Fleurier - Garage Ritter, le Landeron

---

A vendre le chef-d'œuvre de

JULES GIRARDET

tableau monumental
« LE SIÈGE DE SARAGOSSA »
S'adresser : tél. 051-32 45 06

Protection du bois avec

Les XYLOPHÈNES combattent les insectes et champignons du bois

Demandez-nous documentation et conseils gratuits

JULES ROBERT S.à r.l.
Maitre couvreur diplômé
Téléphone 66292 BEVAIX (Ntel)

COUVERTS DE TABLE

100 g., argentés, livrés directement par la fabrique aux particuliers. (Paiements par acomptes). Références de 30 ans. Par exemple, service de 72 pièces à partir de Fr. 275.—, franco de port et de douane. - Demandez le catalogue gratuit à **FABRIQUE DE COUVERTS A. PASCH & Co, Solingen** (Allemagne). Dép. 8.

Assurez-vous des revenus supplémentaires en tissant et tricotant pour nous sur l'appareil à tricoter mondialement connu **TRICO-FIX**

Une formation gratuite dans une de nos écoles ou chez vous vous permettra d'exécuter notre

travail à domicile

assuré par contrat au salaire de Fr. 1.30 à Fr. 1.90 à l'heure. Sans engagement, demandez une documentation détaillée à TRICO-FIX, école de tricotage, route de Villars 44, Fribourg. Facilités de payement.

DAIM-NEUF

NETTOYAGE SPÉCIAL DE VESTES EN DAIM
Prix : Fr. 14.— + port. — Délai : 3 jours
Daim-Neuf, chemin du Crêt 21, Renens, case postale.

ELAN constructa

NOUVEAU

Elan Constructa L 3 mobile sur roulettes : Prélave, lave, cuit, rince et de façon entièrement automatique. Sans aucune fixation au sol.

Capacité 3 ½ kg. de linge
Fr. 1575.-

Elan K 3, 3 ½ kg. de linge
Fr. 1775.-

Elan K 5, 5 kg. de linge
Fr. 2350.-

Fr. 1775.-

Démonstration sans engagement et vente chez

CRETEGNY & Cie
Appareils ménagers
Boine 22 - NEUCHATEL - Tél. (038) 5 69 21

Le steak de février

pièce 100 g. 45 ct.

Il s'agit d'une tranche de pâté campagnard à rôtir de chaque côté pendant 2 minutes

Bell

La marque d'un beau produit équitablement réputé

Boudry se modernise !

Masserey

● **La maison** revêtements de sols et d'escaliers modernes, a participé aux installations de la belle salle de spectacles de **Boudry** par la pose des dalles **Colovinyl.**

● **Les dalles Colovinyl** ont déjà recouvert en Suisse des milliers de magasins, écoles, fabriques, cafés, restaurants, cuisines, vestibules. Elles sont recommandées par MM. les architectes.

● **Des fonds en Colovinyl** durent 30 à 40 ans ! Les teintes sont **chaudes, jeunes et modernes !** Pour l'entretien : lavage à l'eau.

● **On ne vit qu'une fois !** Vous pouvez dans votre intérêt améliorer, construire ou changer vos fonds usés, fades et pénibles à l'entretien.

● Le temps court ! Jouissez pendant qu'il est encore temps et ne laissez pas **tous les plaisirs à vos héritiers !**

● Sur demande, notre directeur technique vous donnera gratuitement tous renseignements, échantillons et devis concernant vos fonds à recouvrir.

Masserey

Neuchâtel : bureaux et entrepôts, avenue des Portes-Rouges 131
Tél. 5 59 12

Prélude au printemps ! conseillé aux communiantes...

Toute la grâce féminine se trouve
dans cet ensemble 3 pièces que vous apprécierez

La jaquette actuelle mi-cintrée, boutonnée haut sous un col dégagé s'ouvre sur une robe fourreau de ligne pure ajustée par des pinces de taille. Seyant décolleté et petites manches kimono. Coupé dans un façonné laine de qualité aux coloris actuels

Tailles 36 à 48

Les 3 pièces 149.-

AU LOUVRE
La nouveauté S.A.
NEUCHÂTEL

Carrefour de la nouveauté

Grande variété de modèles pour communiantes

Articles et documents

La Suisse au congrès de Strasbourg

Les 29, 30 et 31 janvier 1960 s'est tenu, à Strasbourg, le VIIIme congrès du Mouvement fédéraliste européen, et on pourrait presque qualifier de moment historique le fait que pour la première fois une délégation suisse ait pu prendre place sur les sièges réservés aux membres du conseil de l'Europe.

La délégation suisse comptait une dizaine de personnes, la plupart de formation universitaire. Aux côtés de la Suisse allemande, dont je cite M. von Schenk, homme de lettres et journaliste à Bâle, et le Tessin, la Romandie a fait valoir sa voix par M. Richard, président-délégué de Genève, et quatre mandats sont revenus à une présence féminine, exclusivement de la région du Léman ; l'assemblée a fort applaudi les interventions intelligentes de Jeanne Hersch, professeur de philosophie à l'Université de Genève. Les adversaires du suffrage féminin qui, chez nous, auraient salué avec un certain sourire les discussions de politique internationale d'une Lausannoise et d'une Veveysanne, auraient, s'ils avaient été présents dans cette enceinte du Conseil de l'Europe, pu se rendre compte combien les propos de la femme suisse avaient retenu l'attention des congressistes des huit pays représentés.

M. Benvenuti, secrétaire général du Conseil de l'Europe, a bien défini, dans son allocution de bienvenue, que la maison de l'Europe reste le foyer, le centre de développement et de rayonnement des idées européennes. Il faut conquérir les parlements nationaux, car ce sont eux qui auront le dernier mot dans la construction de l'Europe.

Ce congrès, dont le sens est dirigé vers l'avenir, réunissait une avant-garde décidée à entreprendre la lutte pour les Etats-Unis d'Europe, car la division des Etats nationaux pèse comme une malédiction sur l'Europe. Pourrait-on ajouter qu'il n'y a pas de plus grande douleur pour un homme que de tout comprendre et ne rien pouvoir ?

On pourrait aussi comparer ce rendez-vous de Strasbourg à une idée-force qui prend le chemin de l'histoire, tel qu'il y a cent cinquante ans les Etats-Unis d'Amérique se constituaient, le peuple avait suivi avec Franklin cette élite qui avait lancé l'idée d'unification au-dessus des gouvernements. L'ouvrier européen est prêt à suivre les cadres qui sauront lui donner confiance en l'avenir, car il ne conçoit pas l'Europe essentiellement sous la forme de conférences diplomatiques.

Ce congrès sera-t-il un exemple, un élément capable de faire adopter l'hypothèse de l'unité de l'Europe ? L'Europe entre-t-elle dans une nouvelle phase ? Il est certain qu'elle bouge. M. Pierre Pflimlin, député-maire de Strasbourg, sait ce que c'est de payer par le feu et le sang les divisions absurdes dont nous souffrons.

Si l'Europe s'unissait, le retour des guerres entre les Etats européens serait empêché, et avec ses 430 millions d'habitants, c'est-à-dire plus que les Etats-Unis (165 millions) et l'U.R.S.S. (210 millions) additionnés, elle pourra résister aux pressions extérieures, assurer son indépendance politique et sa prospérité économique.

A l'exemple de la Confédération helvétique

Ce mouvement vers l'union européenne se développe ; il pourrait aboutir à une vaste fédération groupant tous les Etats européens, de la même manière que la Confédération helvétique a groupé en 1848 tous les cantons suisses, où chaque région gardait ses particularités. Ceci est la seule forme d'existence pour l'Europe, qui soit à l'échelle des empires, des industries, des marchés, des recherches scientifiques actuels.

Les intérêts de la Suisse et ceux de l'Europe entière sont inséparables. En observant sa neutralité, reconnue dans les vrais intérêts de l'Europe, rien ne l'empêche de coopérer avec les institutions qui ont pour but d'unir nos peuples.

Une réception offerte par le maire et la municipalité de Kehl a permis à titre symbolique de laisser passer les congressistes sans passeport de France en Allemagne — image de l'Europe de demain ?

Ce congrès a travaillé pendant trois jours et deux nuits, deux séances nocturnes durant l'une jusqu'à minuit et l'autre jusqu'à deux heures du matin — à élaborer des projets de résolution de politique générale, un projet de résolution sur l'Algérie. Une commission d'organisation aura la tâche de démontrer à l'opinion publique européenne l'urgence de l'unification fédérale de l'Europe démocratique.

Dans ce concert, la voix suisse n'est pas encore très forte, mais on constate qu'on tend l'oreille, qu'on nous écoute. La présence suisse n'aura peut-être en fin de compte pas été vaine.

Blanche MERZ.

La clef de la prospérité matérielle c'est l'équipement intellectuel

La base de l'équipement intellectuel, c'est l'école

Plusieurs pays font actuellement le bilan de leur système scolaire en vue des réformes imposées par le développement économique et scientifique et par l'évolution démographique et sociale.

Trois facteurs conditionnent tous les problèmes scolaires :

1. L'augmentation générale et continue de la population dans tous les pays (qu'on ne se leurre pas d'une stabilité momentanée).

2. La prolongation de la scolarité obligatoire qui, dans plusieurs pays, s'étend déjà jusqu'à 16 ans : France, Angleterre, Etats-Unis, jusqu'à 17 ans en URSS et qui va se prolonger jusqu'à 18 ans en application de lois récentes en Angleterre et aux Etats-Unis.

3. La poussée grandissante vers l'enseignement secondaire et les études supérieures.

Il est fort intéressant à ce propos, de parcourir un récent rapport du gouvernement français sur le problème de l'école en général.

En voici quelques aspects :

La population scolaire qui était de 6 millions à la veille de la dernière guerre atteindra 11 millions en 1970, tandis que les enseignements secondaires et techniques passeront de 500.000 à 3.200.000 pendant la même période. On prévoit que dans dix ans le nombre des lycéens et étudiants aura doublé et que celui des cours complémentaires et techniques aura triplé.

Cette expansion est-elle excessive et faut-il la freiner ? Le rapport répond : non, elle est au contraire insuffisante et il faut l'encourager. En effet, comme nous l'avons déjà signalé ici même, les structures professionnelles ont changé : on enregistre depuis un siècle une diminution considérable des emplois manuels, tout particulièrement au cours de ces dernières années.

En 1900, le personnel d'exploitation d'une mine de charbon comptait 2 % d'ingénieurs et de techniciens. Aujourd'hui, un centre atomique compte 40 % d'ingénieurs et de techniciens.

Il est intéressant aussi de noter la réduction importante des heures de travail. Jusqu'à la fin du siècle dernier un homme travaillait en moyenne 4000 heures par an ; actuellement ce nombre est réduit à 2000 pour une vie certainement plus facile.

Cela signifie qu'aujourd'hui nous avons plus besoin de cerveaux que de bras et que l'action éducative doit se poursuivre avec une intensité croissante.

Comme le disait H. G. Wells, « l'humanité est engagée dans une course entre l'éducation et la catastrophe ».

Or, puisque nous avons davantage de temps et de moyens pour nous instruire, il faut en profiter pour augmenter notre potentiel de connaissances et de culture de manière à fournir à l'industrie aussi bien qu'à la recherche scientifique, à la technique et à l'enseignement, les cadres toujours plus nombreux et qualifiés qu'ils réclament.

Tout cela ne va pas sans dépense, mais n'est-ce pas aussi le meilleur des placements ? Ici encore le rapport ministériel n'hésite pas. Il faut à la France, dit-il :

— des locaux dont la surface est estimée à deux cents millions de mètres carrés ;

— des maîtres au nombre de deux cent mille ;

— des moyens pédagogiques modernes ;

— des moyens sociaux ; transports scolaires, bourses d'étude, cantines scolaires gratuites, œuvres universitaires offrant aux étudiants des loyers et des pensions à prix modérés, etc.

Et le budget ? Voici son évolution en France au cours de ces dix dernières années :

1950 : 149 milliards.
1954 : 296 milliards.
1958 : 485 milliards.
1960 : 720 milliards.

Ce dernier chiffre représente un neuvième du budget général. Or, en 1880 déjà, Jules Ferry, alors président du Conseil, réclamait pour l'instruction publique un sixième du budget ; c'est dire que les prétentions du ministre actuel n'ont rien de trop audacieux.

En terminant, nous citerons simplement la dernière phrase du rapport dont nous pourrions faire aussi notre profit : « L'équipement scolaire est pour notre pays le plus important et le plus urgent des investissements. »

MENTOR.

Tito et les pays d'Afrique

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Tout paradoxal que cela puisse paraître, la République rouge yougoslave collabore de près avec l'empire éthiopien. De fait, le maréchal Tito visita officiellement Addis-Abéba et l'empereur Hailé Sélassié se rendit, l'été dernier, à Belgrade. Actuellement le monarque éthiopien séjourne à Assab, où il inspecte de grands travaux portuaires qui y sont en cours. Or, ces travaux sont exécutés par une entreprise yougoslave.

Nombreuses visites

Depuis quelques mois, Belgrade intensifie particulièrement ses efforts de pénétration sur le continent noir. L. Arsov, membre du gouvernement de Tito, est allé en Tunisie, au Maroc et dans le Cameroun. Dans ce dernier pays il fut accueilli avec un grand enthousiasme. Une autre mission yougoslave, avec le ministre Serge Kraïger en tête, est arrivée il y a quelques semaines, en Guinée, afin d'inviter — au nom du maréchal Tito — le président Sékou Touré à Belgrade. A cette occasion, un accord préliminaire prévoyant une collaboration économique et culturelle intense entre les deux pays fut conclu. Il est probable que — pour une fois — il ne s'agisse pas de phrases vides de sens. D'après les milieux bien informés, le président Sékou Touré admire sincèrement le dictateur balkanique et subit l'influence de ses théories politiques. Quittant la Guinée, le ministre Kraïger a porté une invitation analogue au président N'Kroumah du Ghana.

Presque simultanément, le ministre yougoslave de l'instruction publique, Krste Crvenkovsky, à la tête d'un groupe d'experts, se trouvait à Khartoum, en vue de mettre au point le projet d'échange de techniciens, d'étudiants et d'instituteurs entre le Soudan et la Yougoslavie. D'après des informations dignes de foi, le premier ministre soudanais, Ibrahim Aboud, considère la politique du maréchal Tito comme fort habile et digne d'être imitée. Cela assure à ce dernier la possibilité d'exercer à Khartoum une influence non négligeable.

Un prestige singulier

Evidemment, Belgrade n'est pas en mesure de développer sur le continent noir une action de large envergure. Il manque de moyens suffisants. Pourtant, le fait que Tito fut le premier à préconiser la « coexistence active », qu'il fit courageusement cavalier seul, en 1948 déjà, qu'il manœuvre avec succès entre l'Est et l'Ouest et en tire avantage, lui assure auprès des dirigeants des Etats africains, à peine nés, un prestige singulier. Ces dirigeants croient pouvoir suivre les conseils de Belgrade, avec plus ou moins de résultats, mais sans être accusés d'obéir aux « impérialistes » ou de se soumettre à Moscou.

Le maréchal de Belgrade a donc des chances de s'insérer petit à petit dans la « partie africaine » en cours. Il s'efforce de se faire valoir, désirant remplacer par de nouvelles cartes les atouts dont le prive la prétendue détente.

Ainsi, en Afrique, à côté des *rouges russes*, des *rouges chinois* apparaissent les yougoslaves, *rouges eux également*. Les communistes de toutes les nuances ne perdent pas un seul moment. Et l'Occident ?...

M. I. CORY.

COUPS DE CISEAUX

La récente crise d'Algérie a-t-elle renforcé le parti communiste français ?

Il ne faut pas se le dissimuler, écrivait-on récemment à la C.P.S. : la récente crise française au cours de laquelle des patriotes sincères se sont dressés les uns contre les autres a renforcé considérablement l'autorité et l'influence du parti communiste français. Cette évolution est d'autant plus inquiétante que les relations de la France avec l'OTAN ne sont guère bonnes et que M. « K » vient dans quelques semaines faire la visite à laquelle on a cru bon, à l'Elysée, de donner l'importance publicitaire que l'on sait.

En pleine crise d'Alger, le parti communiste français a monté avec succès deux opérations, l'une sur le plan politique, l'autre sur le plan syndical. Sur le plan politique, ce fut la constitution, partout où la chose était possible, de nombreux comités dits « antifascistes ». Sur le plan syndical, la C.G.T. a réussi à entraîner les deux autres centrales, « Force ouvrière » et C.F.T.C. à une action commune, un débrayage d'une heure le 1er février. De tels symptômes indiquent que pour la première fois depuis longtemps, le parti communiste français est parvenu à faire de larges brèches dans son isolement.

Comment s'en étonner d'ailleurs quand on voit un Jean-Jacques Servan-Schreiber, directeur de l'« Express », écrire dans l'« Humanité » les lignes suivantes pour demander le « dédouanement » du parti de Moscou :

« Au moment où le pays est menacé par la révolte algérienne et l'insurrection d'une partie de l'armée, l'anticommunisme est la 5me colonne des insurgés : c'est la division de la gauche, l'affaiblissement décisif de toute résistance possible, c'est un crime contre l'Etat et contre le pays. Les hommes qui continuent aujourd'hui de faire de l'anticommunisme sont aussi aveugles et aussi complices que Daladier en 1939 (?! Réd.) et Guy Mollet en mai 1958. Car il n'est qu'une alternative : l'union totale des républicains ou la capitulation. »

Lignes aberrantes auxquelles Morvan-Lebesque a fait écho dans le « Canard enchaîné » en demandant l'union de tous les républicains « soudés comme un roc, des plus tièdes libéraux aux plus ardents militants d'extrême-gauche ».

De la gauche raisonnable à la droite modérée, de Guy Mollet à Pinay, on s'inquiète de la remontée communiste en France.

CARNET DU JOUR

SAMEDI

Cinémas

Cinéac : 14 h. 30, 17 h., 20 h. 30, Le roi et moi.
Apollo : 14 h. 45 et 20 h. 30, Certains l'aiment chaud. 17 h. 30, Roméo et Juliette.
Palace : 15 h., 17 h. 30, 20 h. 30, La valse du gorille.
Arcades : 14 h. 45 et 20 h. 30, A double tour. 17 h. 30, Les rendez-vous du diable.
Rex : 15 h. et 20 h. 15, Le grand chef.
Studio : 14 h. 45 et 20 h. 30, La soif du mal. 17 h. 30, S.O.S. Scotland Yard.

PHARMACIE D'OFFICE :
Bl. Cart, rue de l'Hôpital
Dès 23 h., pour urgences seulement

DIMANCHE

Cinémas

Cinéac : 14 h. 30, 17 h., 20 h. 30, Le roi et moi.
Apollo : 14 h. 45 et 20 h. 30, Certains l'aiment chaud. 17 h. 30, Roméo et Juliette.
Palace : 15 h., 17 h. 30, 20 h. 30, La valse du gorille.
Arcades : 14 h. 45 et 20 h. 30, A double tour. 17 h. 30, Les rendez-vous du diable.
Rex : 15 h. et 20 h. 15, Le grand chef.
Studio : 14 h. 45 et 20 h. 30, La soif du mal. 17 h. 30, S.O.S. Scotland Yard.

PHARMACIE D'OFFICE :
Bl. Cart, rue de l'Hôpital
Dès 23 h., pour urgences seulement

MÉDECIN DE SERVICE :
En cas d'absence de votre médecin veuillez téléphoner au poste de police No 17. Pour médecin-dentiste au No 11.

Weisflog

Garçon, un Weisflog, s'il vous plaît !
Bien tassé et surtout bien frais.
C'est l'apéro qui flatte le palais.

MOTS CROISÉS

Problème No 189

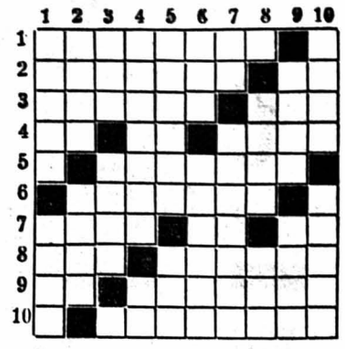

HORIZONTALEMENT

1. Adepte d'un système.
2. Tête à l'évent. — Mis en mouvement.
3. Divinité marine. — Où l'on fait ses premiers pas.
4. S'opposant sur une rose. — Préposition. — Cour de battage.
5. Soignée jusqu'à l'affectation.
6. Nageoire de quelques poissons.
7. Cherche à atteindre. — Préfixe. — Il porte de l'eau à la rivière.
8. Il donne un coup de pied au lion mort. — Qu'on ne prend pas sans vert.
9. Adverbe. — Captivant.
10. Elles vous réservent un bon accueil.

VERTICALEMENT

1. Petit pied. — Voitures qui ménagent le cheval.
2. Sous le manteau. — Le premier venu.
3. L'inventeur de la fève. — Facile.
4. Pour la protection du mineur. — Fleuve.
5. Moquerie discrète. — Adresse.
6. L'ONU l'a remplacée. — Empreinte.
7. Paresseux. — Insignifiants.
8. Richesse. — D'une porte de l'écluse à l'autre.
9. Les grenouilles y sont chez elles. — Prénom masculin.
10. Au pied du pape. — On ne leur a pas donné la parole.

Solution du No 188

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	O	R	P	H	E	O	N	■	T	M
2	R	A	L	E	U	R	■	P	R	E
3	■	T	O	U	T	■	P	L	A	T
4	M	■	T	R	E	S	■	A	I	R
5	E	T	■	E	R	E	I	N	T	E
6	C	R	I	S	P	I	N	■	S	U
7	H	A	N	■	E	L	O	I	■	R
8	A	I	D	E	■	L	U	N	E	■
9	N	N	E	■	T	E	I	N	T	E
10	T	E	■	T	A	S	S	E	A	U

LES ÉMISSIONS

Samedi

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjeur. 7.15, informations. 7.18, bulletin d'enneigement, premiers propos, disques. 8 h., la clé des champs. 9 h., route libre. 11 h., émission d'ensemble. 12 h., accordéon. 12.20, ces goals sont pour demain. 12.30, harmonies et fanfares romandes. 12.45, informations. 12.55, demain dimanche ! 13.30, Carmen, opéra-comique, Bizet. 14 h., un trésor national : nos patois. 14.20, chasseurs de sons. 14.45, les documentaires de Radio-Lausanne. 15.10, la semaine des trois radios. 15.25, l'auditeur propose.

16.50, moments musicaux. 17.05, swing-serenade. 17.30, l'heure des petits amis de Radio-Lausanne. 18.15, cloches. 18.20, le micro dans la vie. 19 h., ce jour en Suisse. 19.15, informations. 19.25, le miroir du monde. 19.50, le quart d'heure vaudois. 20.05, bonsoir, jolie Madame ! 20.30, l'auditeur jugera ! 21.20, Radio-Lausanne à Montmartre. 22 h., toute latitude. 22.30, informations. 22.35, entrons dans la danse. 22.55, instantanés sportifs.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6.15, informations. 6.20, musique du Palm Court de Londres. 7 h., informations. 7.05, mélodies viennoises. 10 h., cours d'anglais pour débutants. 10.40, refrains à succès. 11 h., émission d'ensemble. 12 h., l'art et l'artiste. 12.05' danses suisses. 12.20, nos compliments. 12.30, informations. 12.40, joyeuse fin de semaine. 13 h., spalebära 77a. 13.10, joyeuse fin de semaine, suite. 13.40, chronique de politique intérieure. 14 h., extrait de nos archives. 15 h., le magazine de la radio et de la télévision.

15.30, musique légère. 16.40, lieder aus der Küche. 17 h., musique de chambre de F. Martin. 17.40, chœur. 17.55, l'homme et le travail. 18.15, jazz d'aujourd'hui. 18.45, piste et stade. 19 h., actualités. 19.15, cloches. 19.20, communiqués. 19.30, information, écho du temps. 20 h., musique à vent anglaise. 20.30, obscurité au-dessus de Pemberley, histoire policière d'après T. H. White. 21.35, triumph-variétés. 22.15, informations. 22.20, musique de danse.

TÉLÉVISION ROMANDE

17.15, images pour tous. 17.45, le Magazine féminin. 18 h., week-end sportif. 18.15, je parle anglais. 20.15, téléjournal. 20.30, le dernier Robin des Bois, film d'A. Berthomieu. 22.15, télé-flash. 22.25, informations. 22.30, c'est demain dimanche.

EMETTEUR DE ZURICH

17 h., magazine international des jeunes. 17.30, les merveilles du monde vues au microscope. 18 h., mosaïque sportive. 20.15, téléjournal. 20.30, une famille en folie, film. 20.55, ce soir, rendez-vous chez Peter Frankenfeld, propos pour dimanche, téléjournal.

Dimanche

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7.10, salut dominical. 7.15, informations. 7.20, sonnez les matines ! 8 h., concert dominical. 8.45, grand-messe. 9.50, intermède. 10 h., culte protestant. 11.15, les beaux enregistrements. 12.15, l'actualité paysanne. 12.30, musique de chez nous. 12.45, informations. 12.55, disques sous le bras. 13.25, espoirs de la chanson. 14 h., « Le jeune champion », tragédie radiophonique. 15.05, au rythme du sport. 15.15, reportages sportifs.

17.10, une heure de musique romantique avec Pierre Mollet, baryton. 18.10, vie et pensée chrétiennes. 18.20, la Ménestrandie. 18.35, l'actualité catholique. 18.55, un menuet. 19 h., les résultats sportifs. 19.15, informations. 19.25, le Dauphin triste, documentaire. 20.10, couleurs en éventail. 20.30, « Le Cahos », ambigu comique. 21.45, un jeune écrivain romand : P. Zumthor. 22.30, informations. 22.35, la symphonie du soir. 23.12, musique patriotique.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

7.45, proverbe, deux chants religieux. 7.50, informations. 8 h., concert matinal. 8.45, prédication catholique chrétienne. 9.15, œuvres de J.-S. Bach. 9.45, prédication protestante. 10.15, musique contemporaine. 11.20, émission littéraire. 12 h., piano. 12.20, nos compliments. 12.30, informations. 12.40, orchestre récréatif bâlois. 13.30, calendrier paysan. 14.15, musique de Tchaïkowsky. 14.50, lecture. 15 h., concert populaire.

15.45, sports, musique. 17.30, nouveautés culturelles et scientifiques. 18.05, musique de chambre romantique. 19 h., les sports du dimanche. 19.20, communiqués. 19.30, informations. 19.40, introduction à l'opéra. 19.45, « Eine Engelberger Talhochzeit », opéra. 21.30, trois ballades de Schiller. 21.50, trois ouvertures. 22.15, informations. 22.20, le Japon rêve. 22.50, rythmes.

TÉLÉVISION ROMANDE

10 h., messe. 17.15, ciné-dimanche. 18.15, premiers résultats sportifs et Sport-Toto. 20 h., téléjournal. 20.30, les sentiers du monde. 21.30, quelques succès des opérettes que vous aimez. 22.10, présence catholique. 22.20, informations.

EMETTEUR DE ZURICH

10 h., messe. 16.45, programme familial. 18 h., résultats sportifs. 18.10, de semaine en semaine. 20 h., téléjournal. 20.30, au pays de l'opérette. 22 h., informations.

Roulin - Radio
TÉLÉVISION
Seyon 18 — Tél. 5 43 88

GRAPILLON

la boisson des gens souriants

Un Grapillon bien frais, c'est du soleil et de la joie de vivre dans votre verre. Un verre le matin à jeun, à midi comme apéritif ou avec le repas et le soir — et vous vous sentirez plein d'entrain. Mais exigez bien l'authentique Grapillon.

le pur jus de raisin

60.1

Un des meilleurs romans dessinés français

CÉCILE

Copyright by Opera Mundi et Cosmopress

Baisse !

Bananes d'Equateur 1re qualité, le kg. **1.35**

Beaux **CHOUX-FLEURS** d'Italie, le kg. **1.-**

MIGROS

Sous le signe des sports d'hiver :

La VW est, par ses qualités de grimpeuse,

aussi indispensable que les skis ou la luge ;

agile, rapide au départ, partout dans son élément.

Pour **Fr. 2325.-**

nous vous conduisons la nouvelle VW 1960 devant la porte de votre maison ! Quant au reste du prix d'achat, il vous est accordé une durée de trente mois pour le payer par acomptes. Le versement initial de Fr 2325.— peut également représenter une partie de votre véhicule actuel.

GARAGE HIRONDELLE - NEUCHÂTEL

Pierre SENN Pierre-à-Mazel Tél. 5 94 12

Boudry : Garage des Jordils, S. à r. l., A. Bindith.
Cernier : Garage Beau-Site J. Devenoges.
Fleurier : Garage Léon Duthé.
Peseux : Garage Central, Eug. Stram.
La Côte-aux-Fées : Garage Piaget et Brügger.

1860 1960

CENTENAIRE CAMPARI

1860 - 1960 - Les extrêmes d'un siècle qui a vu naître, s'affirmer et se répandre les produits CAMPARI. Du centre de Milan, avec une marche sûre et progressive, ces produits ont atteint les pays de l'Europe de l'Amérique, de l'Afrique, de l'Asie. En Suisse le BITTER CAMPARI compte d'innombrables fidèles consommateurs : tous ceux qui apprécient les bonnes boissons naturelles, nées d'une formule heureuse toujours jalousement conservée, toujours scrupuleusement suivie. Cent ans d'expérience, cent ans de succès : voici l'histoire de CAMPARI.

N'économisez pas !
quelques francs

en montant sur votre voiture une batterie rénovée de faible capacité

Accumulateur Service

Berga D. BOREL - PESEUX

Tél. (038) 8 15 12 ou 8 38 41

vous offre une batterie de 1re qualité, garantie 2 ans, à des prix sans concurrence
Chargeurs à prix avantageux

PRÊTS

Banque de Crédit S. A.
GENÈVE
12, RUE DU MARCHÉ
Tél. (022) 25 62 65

Pour réussir, apprenez

l'anglais en Angleterre

A L'ANGLO-CONTINENTAL SCHOOL OF ENGLISH A BOURNEMOUTH
Ecole agréée par le Ministère anglais de l'Instruction publique
Cours de 3 à 9 mois — Cours spéciaux de 5 à 8 semaines — Cours de vacances en juillet, août et septembre — Préparation de tous les examens anglais d'une réputation internationale.
Prospectus et renseignements gratuits par notre Secrétariat pour l'Europe Occidentale:
SECRETARIAT ZURICH S.A. POUR L'ACSE
Seefeldstrasse 45, Zurich 8, Téléphone (051) 34 49 33 et 32 73 40

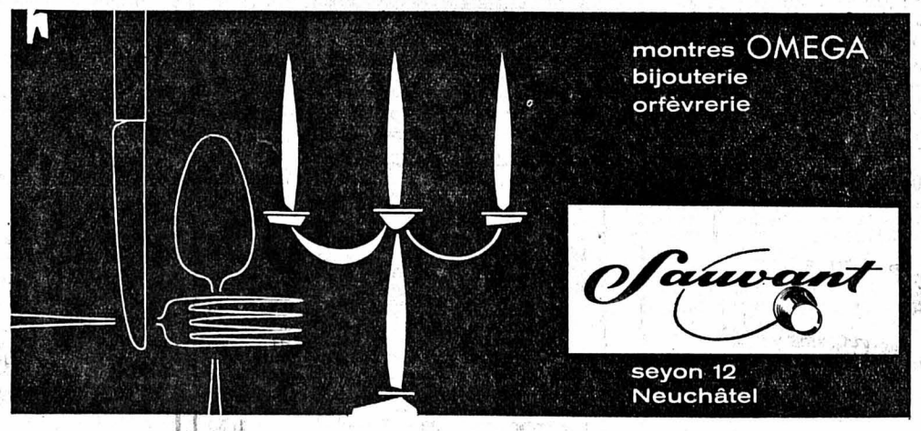

montres OMEGA
bijouterie
orfèvrerie

Sauvant

seyon 12
Neuchâtel

Pour vos **Citernes**

ADRESSEZ VOUS AU CONSTRUCTEUR
A. ROMANG
TÉL. 5 33 59 5 33 97 NEUCHATEL

Trois chambres à coucher modernes, literie complète, à l'état de neuf. Divans-couche, armoires, coiffeuses, divans-lit, buffets de service, etc. Véritables occasions à l'état de neuf.

AU BUCHERON, Ecluse 20, Neuchâtel
Tél. 5 26 33

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

L'APPEL DE LA JUNGLE MALAISE

ROMAN
par
ISABELLE DEBRAN

15

Les jours s'écoulent avec des périodes d'espoir et de découragement. Ray a des instants — fugitifs, hélas ! — d'adorable tendresse, puis tout son être se crispe et deux étrangers se trouvent de nouveau face à face. Jamais encore il n'a échangé le cérémonieux « vous » contre le « tu » plus intime et Yo n'a pas osé agir autrement avec lui.

Avant l'aube, il part avec ses ouvriers pour défricher la forêt vierge et ne réapparaît le plus souvent que le soir, les traits tirés, le front plissé, les sourcils rapprochés.

Il a dit aujourd'hui :

— Voulez-vous assister à un spectacle rare ? Demain, si le vent reste favorable, nous allons mettre le feu aux arbres abattus et séchés déjà par le soleil torride. Vous qui aimez les émotions fortes, vous serez bien servie.

Ils sont partis ensemble, mais il l'a laissée seule sur une éminence d'où la vue embrasse toute la partie où s'étendra le feu, avec défense absolue de s'en écarter avant qu'il vienne la chercher. Sur de vastes espaces, la jungle a disparu. Les arbres géants sont couchés à terre, les lianes sont mortes, les herbes immenses sont rasées.

Soudain, un signal retentit. Des torches allument simultanément plusieurs foyers et en quelques secondes un spectacle terrifiant cloue Yolande de frayeur sur le sol.

Les flammes s'élèvent rapidement à plus de trente mètres de hauteur ; des tisons embrasés sont projetés dans la direction du vent ; des bêtes féroces s'enfuient, affolées ; des serpents de toute taille se tordent sous leurs brûlures.

Elle assiste, épouvantée, à la progression de ce déchaînement de flammes ; et quand elles commencent à lécher les premières feuilles de la jungle encore vivante, la jeune femme se demande avec angoisse où elles s'arrêteront. Elle voudrait avoir Ray à son côté pour la réconforter, la rassurer. Mais elle n'ose enfreindre son ordre en quittant le belvédère qu'il lui a assigné.

Les flammes, cependant, semblent tout à coup hésitantes. Le feu faiblit, regagne quelque ardeur ici et là, mais s'apaise enfin, vaincu, et meurt. Quelle est la force surhumaine qui a dressé un mur invisible devant la fournaise ?

Cette question, elle la pose le soir à Ray.

— Vous n'avez pas compris ? Cette force secrète n'est autre que l'humidité de la jungle vivante. Vous ne le saviez pas ?

— J'étais absorbé par la grandeur du spectacle.

Alors Ray s'anime et parle de ses projets, de ses travaux. Elle l'écoute avec ravissement. Il lui semble qu'un grand pas en avant est en train de s'accomplir.

Mais il fronce soudain les sourcils :

— J'ai une grave préoccupation, Yo ; un tigre m'a emporté aujourd'hui un Malais. Les autres ne veulent plus travailler dans la jungle. Il faudra que j'aille supprimer la bête demain soir. Ne m'attendez pas pour la nuit.

— Oh ! Ray, vous voulez partir seul ?

— Naturellement. Les hommes sont terrorisés. Qui donc m'accompagnerait ?

— Moi.

— Vous !... Vous me rendriez la chose beaucoup plus difficile. Difficile et dangereuse. Il faudrait que je surveille à la fois vous et le tigre. Cela dépasse mes possibilités ; nous risquerions d'y perdre la vie tous les deux et de faire ainsi le jeu de l'ennemi.

— Mais je suis bonne tireuse ! Je pourrais vous aider.

— Vous... savez tirer ? Où avez-vous donc appris cela ?

— Voulez-vous me mettre à l'épreuve ? Et si je vous donne satisfaction, consentirez-vous à m'emmener avec vous ?

— C'est promis. Comme vous ne me donnerez pas satisfaction, je ne cours aucun risque à prendre cet engagement.

Il se trompait. Leurs expériences variées sur une boîte de conserve vide ont été concluantes. Il a dû s'avouer... satisfait.

XIII

Le soir, après s'être retirée dans sa chambre, Yolande ne peut dormir. Elle s'étend sur un transatlantique sur la galerie qui fait le tour du bungalow, et après s'être couverte de façon à décourager les moustiques les plus acharnés, elle songe. Et tout naturellement, ses pensées vont à Raymond et à Edward, les deux êtres autour desquels gravite maintenant son existence.

Deux âmes d'élite, deux esprits supérieurs, deux ermites qui préfèrent la solitude à l'agitation, aux chemins battus, la vie intérieure et la méditation aux basses préoccupations, aux futilités. Ils avaient associé leur sort, ils étaient attachés l'un à l'autre et la paix planait sur eux.

Et puis elle a surgi tout à coup dans cet oasis harmonieuse et en a rompu l'équilibre, bouleversé cœurs et âmes et commis des ravages irréparables. Ce n'est certes pas cela qu'elle a voulu. Mais comment aurait-elle pu détourner cette implacable destinée de trois êtres ? Ne travaille-t-elle pas constamment à établir une stabilité qui garantisse à chacun le maximum de sérénité possible ? N'a-t-elle pas renoncé elle-même à tous les succès dont peut rêver une artiste afin de verser quelque joie dans une âme tourmentée par sa faute, si involontaire soit-elle ? Et qu'ajouter encore...

A proche distance, dans un sous-bois au pied d'un banyan, au bas d'une pente, un bruissement interrompt le fil de ses pensées. Dans la jungle, l'oreille s'habitue à enregistrer jusqu'aux moindres bruits et à les transmettre immédiatement au cerveau. On est constamment sur le qui-vive. Yolande s'empare de ses jumelles, met au point le dispositif de nuit, et fouille les taillis. Ne serait-ce pas le « mangeur d'hommes » dont les indigènes ont révélé la présence dans le parages du kampong ? Un rauquement terrifiant répond à cette question.

— Ray !...

Ce cri d'alarme a échappé à la jeune femme sans qu'elle ait pu le retenir. Son mari surgit aussitôt sur la galerie :

— Qu'y a-t-il ?

— Oh ! excusez-moi, j'ai eu tellement peur ! dit-elle à voix basse. N'avez-vous pas entendu ce cri de grosse bête, si proche ? Là, sous le banyan, voyez cette masse énorme... attendez quelques secondes, la lune va sortir de ce nuage blanc.

Le planteur scrute les bois. Certes, il a entendu le rugissement, mais ses yeux ne distinguent rien. Tout est calme.

— Tranquillisez-vous, Yolande ; vos nerfs sont surexcités. Vous...

A ce moment précis émerge la lune qui éclaire toute la jungle. On dirait qu'une fée en a baigné d'un coup chaque feuille dans une solution argentée.

D'une pression sur le bras, Raymond avertit sa femme qu'il a vu, lui aussi.

— Rentrez dans votre chambre... c'est un ordre... murmure-t-il.

Et a pas feutrés, il regagne la sienne.

Le cœur de Yolande bat comme s'il allait sauter. « Que va-t-il faire ?... » se demande-t-elle.

Et tout à coup il apparaît sur la galerie et va droit au banyan. Un second rugissement révèle que le félin s'est légèrement déplacé. Mais voici qu'un nouveau nuage s'avance en hâte vers la lune, comme s'il voulait la châtier de s'être montrée dans toute sa nudité.

(A suivre.)

★ SAMEDI-SPORTS ★

RÉSUMONS

Le moral est bon dans l'équipe suisse de Squaw Valley. Heureusement, car les problèmes ne manquent pas. LES SITUATIONS LES PLUS COCASSES SE SUCCÈDENT dans cette Tour de Babel californienne, la dernière étant l'intention d'un baron de déposer plainte...

La neige continue à entraver les compétitions dans notre pays. Alors que notre article sur les matches de football était déjà en page, nous avons appris qu'ON NE JOUERA PAS AU TESSIN. A Granges, il en ira peut-être autrement. On l'espère ! Sinon il faudra prévoir une rencontre en semaine car les quarts de finale de la coupe suisse sont prévus pour le dimanche 21 février. Un nouveau retard et le calendrier serait bouleversé.

Enfin, on se demande quelles seront les décisions que nos dirigeants prendront au sujet du derby romand de hockey sur glace YOUNG SPRINTERS-LAUSANNE. Ce match, on le sait, fut arrêté à la fin du deuxième tiers-temps. Toujours la neige ! Il n'entrera donc pas en ligne de compte pour le classement. Mais en ira-t-il de même avec le classement du prix de bonne tenue ? Ignorera-t-on que Lausanne écopa de seize minutes de pénalités ? IL Y VA DE SA PREMIÈRE PLACE. Les avis risquent d'être partagés et les mécontents nombreux. D'autant plus que SALOMON NE SIÈGE PAS A LA LIGUE ! On s'en est aperçu depuis longtemps !

Val.

EXCELLENT MORAL DANS L'ÉQUIPE SUISSE A SQUAW VALLEY

Roger Staub et Georges Schneider ont mis au point une curieuse attraction

L'affaire des chambres à quatre lits, pour ce qui est de Roger Staub tout au moins, a connu une solution pas trop défavorable. Staub a trouvé une chambre à un seul lit. Il est maintenant satisfait.

Georges Schneider et Roger Staub, d'autre part, ont mis au point une attraction qui réjouit beaucoup les habitants du village olympique et qui a été enregistrée sur un magnétophone qu'ils ont apporté. Dans ce numéro, Georges Schneider questionne Roger Staub et ce dernier, dans ses réponses, imite les animaux des dessins animés de Walt Disney. Tout cela est d'un effet assez comique et provoque, chaque soir, un envahissement de la chambre des Suisses. L'ambiance est excellente.

Immoos précise

Sepp Immoos a déclaré qu'il n'y aurait pas de deuxième affaire Staub au sujet d'une réclamation qui aurait été présentée aux dirigeants helvétiques contre la mise sur pied des équipes pour les épreuves. « Nous ne nous laisserons pas commander par l'équipe et la désignation des titulaires demeurera telle que nous l'avons fixée », a répondu Sepp Immoos à un reporter. Le même dirigeant technique a ensuite ajouté : « La nomination des titulaires se fera sur la base des meilleurs critères et nous ne nous laisserons pas influencer par des contingences régionales. Le fait de commencer par la descente présente un indéniable avantage pour nous, car nous pourrons ainsi mieux jouer nos cartes (Forrer, Staub). Chez les dames, Madeleine Chamot-Berthod a pu s'entraîner pour la première fois, à Squaw Valley. Cette reprise s'est bien déroulée. »

L'équipe helvétique a suivi un entraînement sur de courtes distances de slalom. Nando Pajarola, légèrement audacieux, s'est blessé à la cheville droite. Jakob Ardüser laissait une excellente impression. Les dames, sous la direction de Rupert Suter, ont également parfait leur mise au point.

Sepp Immoos se réjouit de ce qu'il n'y ait pas de dancing dans le village olympique, ce qui oblige ses protégés à se coucher de bonne heure. Pour des responsables d'équipe, c'est évidemment l'idéal et la condition des éléments devrait s'en ressentir favorablement. Personne n'a l'air de pâtir du climat ou des conditions atmosphériques. Le médecin de la délégation helvétique, le docteur Imhof, est arrivé et a commencé immédiatement de remplir ses fonctions, qui consistent principalement à s'occuper de Madeleine Chamot-Berthod pour le moment.

Les concurrents des épreuves nordiques retenus pour le fond se sont livrés à un premier entraînement sur la piste approprié de Mc Kinney Creek et ont reconnu, comme leurs adversaires d'autres pays, que les conditions locales de climat les handicapaient. Ils devront s'accoutumer à cet état de choses qui se fait sentir par une fatigue précoce dès qu'ils abordent une petite difficulté. Cela n'a rien de surprenant, car leur entraînement se déroule, en fait, à une heure où, en Europe, ils dormiraient. Le dirigeant responsable, Jean Germanier, a prévu une acclimatation difficile et a pris des dispositions en conséquence.

Pajarola et Brupbacher ne reviendront pas en Suisse

Après les Jeux olympiques, Nando Pajarola et Fredy Brupbacher resteront aux Etats-Unis jusqu'à l'automne. Ils espèrent fonctionner comme moniteurs de ski. L'équipe helvétique, d'autre part, a déjà été invitée à participer à la « Cup-Harrimann » à Sun Valley (6-7 mars) et à une autre manifestation internationale qui se déroulera à Stowe (11-13 mars).

La boîte aux lettres de Squaw Valley

Match nul de l'équipe olympique allemande. — Après avoir enregistré une victoire et une défaite aux Etats-Unis, l'équipe allemande de hockey sur glace a obtenu un match nul 6-6 avec la formation du collège du Colorado.

Les patineurs suisses à l'artistique sont arrivés. — *Les patineurs suisses à l'artistique sont arrivés à Squaw Valley, en compagnie de leurs camarades français, italiens, autrichiens, anglais, allemands et tchécoslovaques; parmi eux se trouvait également Karol Divin, ancien champion d'Europe, qui n'avait pu défendre son titre, à Garmisch, s'étant blessé à l'entraînement.*

A la recherche de blasons. — La police cherche fébrilement les armoiries de quatre nations dessinées par les studios de Walt Disney et qui ont disparu mystérieusement.

On refuse pour le moment, à Squaw Valley, de révéler de quelles nations il s'agit. De sorte que l'on ignore si ces « disparitions » représentent une action politique contre les quatre pays de l'Est européens ou s'il faut les mettre au compte des méfaits d'une bande de voleurs.

Hanspeter Lanig légèrement blessé. — *Le skieur allemand de descente Hanspeter Lanig s'est blessé au côté droit de la figure dans une chute, alors qu'il s'entraînerait à Squaw Valley, hier après-midi. Sa blessure n'est toutefois que superficielle et n'a aucun caractère de gravité.*

Squaw Valley ne présentait pas un visage très réconfortant au milieu de la semaine. Nous voyons ci-dessus Peter Neuman, membre du comité d'organisation, faisant une tournée d'inspection.

Scandale ou plaisanterie ?

Le baron von Falz-Fein veut déposer plainte

A son arrivée à San-Francisco, où il doit assister aux réunions du comité international olympique, le baron Edouard von Falz-Fein, du Liechtenstein, a laissé entendre qu'il déposerait une plainte parce qu'il estime que les athlètes des Jeux d'hiver deviennent « trop professionnels ». M. Avery Brundage a déclaré que si le baron avait des preuves, le C.I.O. sera heureux de les examiner.

Le baron von Falz-Fein a notamment fait remarquer que certains pays ont violé la règle limitant à quinze jours d'entraînement la durée pendant laquelle un athlète peut abandonner sa profession régulière en faveur du sport qu'il pratique.

A cela, M. Brundage a rappelé que le comité requiert que chaque concurrent aux Jeux olympiques présente un certificat signé par trois personnes et faisant foi de sa qualité d'amateur.

● Le champion cycliste sur route Piet Damen sera le leader de l'équipe Molteni qui participera au 3me Tour de Sardaigne, du 28 février au 4 mars. Il aura pour coéquipiers son compatriote Niesten, le Belge Vlaeyen et les Italiens Messina et Natucci.

● La seconde demi-finale de la coupe suisse de hockey sur glace, entre Zurich et Bâle, qui doit désigner l'adversaire de Viège en finale, aura lieu le 23 février à Bâle.

La fédération internationale de ski envisage de modifier le programme des épreuves alpines

Willy Schaeffler, responsable des épreuves alpines des Jeux, a déclaré que si le temps se maintenait il ne faudrait compter que 48 heures pour la remise en état des pistes de descente masculine et féminine. L'entraînement en vue de ces épreuves pourrait donc, dans l'éventualité la plus favorable, débuter en fin de semaine. Mais il a précisé que ce délai ne pourrait être respecté que dans la mesure où aucune nouvelle chute de neige ne viendrait compromettre les travaux. Or, le ciel restait très instable.

Des chutes de neige succédant à de brèves éclaircies, tous les experts estiment qu'il est encore impossible pour le moment de préciser l'évolution prochaine du temps. D'ailleurs, tous les athlètes sont heureux de pouvoir se préparer et ne pensent pas à l'avenir. « Pour peu que le temps reste comme il était jeudi », a déclaré Charles Bozon, « tout le monde sera content ». A commencer, bien entendu, par les organisateurs que la nouvelle chute de neige pourrait contraindre à bouleverser le programme des Jeux. La fédération internationale de ski exige en effet que les coureurs puissent s'entraîner normalement sur une piste de descente un certain nombre de jours avant l'épreuve. Un nouveau retard inciterait sans doute les responsables de la F.I.S. à exiger le report de l'épreuve de descente et l'organisation du slalom spécial aux dates réservées jusqu'ici à la descente.

Aucune décision n'a évidemment encore été prise à ce sujet, bien que le professeur Friedl Wolfgang, président du comité descente-slalom de la F.I.S., ait affirmé : « Nous devons désormais envisager une telle éventualité ».

Un vent impitoyable couche les arbres comme des allumettes

Depuis qu'elle a commencé de tomber, la neige a provoqué, sur les sommets, des couches fraîches qui atteignent près d'un mètre. Le vent soufflant à une vitesse de 140 km./heure, il s'est formé sur les pistes de gigantesques congères et des arbres d'une hauteur de 20 mètres ont été couchés comme des allumettes, causant des dégâts à certaines installations montées pour les Jeux.

La neige est tombée sur une couche mouillée et durcie par la pluie, la plupart des pistes, et notamment celles de Squaw Peak et K. T. 22, risquent d'être menacées. Il faudra un travail d'au moins 48 heures, à partir du moment où la neige cessera de tomber, pour les remettre en état. Des unités d'armée qui se tiennent à disposition des organisateurs comme personnel auxiliaire, sont en continuel état d'alarme, creusant des rigoles pour l'évacuation de l'eau et cherchant à protéger les installations en place.

LE PROGRAMME DU WEEK-END

FOOTBALL

14 février : Moutier - Cantonal, match amical.

Coupe suisse

14 février : Granges - Fribourg.

HOCKEY SUR GLACE

13 février : Young Sprinters juniors - Martigny juniors, à Monruz, pour la poule finale du championnat romand.

Championnat de ligue A

14 février : Davos - Zurich ; Arosa - Ambri.

Championnat de ligue B

13 février : Viège - Chaux-de-Fonds ; Grindelwald - Zurich II ;
14 février : Grasshoppers - Gottéron ; Saint-Moritz - Kloten ; Langnau - Zurich II ; Sierre - Chaux-de-Fonds ; Montana - Viège.

BOBSLEIGH

13-14 février : championnats internationaux de Suisse à Saint-Moritz ; courses à Leysin.

BOXE

14 février : demi-finale des championnats suisses amateurs à Bienne.

ESCRIME

13-14 février : tournoi international à Bâle.

CYCLISME

13 février : réunion internationale sur piste à Bâle.
14 février : cross cyclo-pédestre national à Zurich.

HIPPISME

13-14 février : concours hippique à Gstaad ; concours et courses à Château-d'Œx.

SKI

13 février : derby de l'Eagle à Gstaad; concours de saut nocturne à Saint-Gall.
13-14 février : course des trois pistes à Châtel-Saint-Denis ; trophée de la Brentaz à Vercorin.
14 février : derby à Amden ; course à Andermatt ; slalom à Grindelwald ; concours d'épreuves alpines à Mont Pèlerin ; marathon du ski à la Brévine ; concours de saut de l'association bernoise à Selital ; course de fond à Saint-Moritz ; derby à Zweisimmen ; slalom à Arosa.

VOLLEYBALL

14 février : coupe d'Europe : Rapid Bucarest-EOS Lausanne à Bucarest.

TENNIS DE TABLE

14 février : championnats du nord-ouest de la Suisse à Bâle.

Berne est devenu le troisième larron

Le titre de champion suisse de hockey sur glace se jouera, semble-t-il, entre Davos et Zurich, qui seront directement aux prises demain en fin d'après-midi dans les Grisons. Un seul point sépare ces deux équipes. Mais un troisième club possède encore une petite chance ; il s'agit de Berne qui a battu mercredi soir Ambri Piotta (7-2) au cours d'un match moins équilibré qu'on ne le supposait. Nous voyons ci-dessus Marti alors qu'il prête main forte à son gardien.

La neige devient également l'ennemie des footballeurs

Pas de matches au Tessin dimanche !

Bellinzone - Bâle et Chiasso - Chaux-de-Fonds sont remis à des temps meilleurs, mais, pour l'instant, l'importante rencontre de coupe Granges - Fribourg reste fixée au programme

Temps froid, terrains gelés : les footballeurs n'aiment pas ça. Il en sort des matches dangereux au résultat douteux.

Mais la coupe et le championnat ne s'arrêtent pas à de telle considérations. Dans leurs exigences, ils sont aveugles.

C'est du moins ce que nous supposions jusqu'à hier soir lorsque notre correspondant du Tessin nous a communiqué que la couche de neige recouvrant son canton dépassait actuellement un demi-mètre et qu'on avait dû, par conséquent, renvoyer les matches de championnat fixés à ce dimanche : Bellinzone-Bâle et Chiasso-Chaux-de-Fonds.

Et la rencontre de coupe Granges-Fribourg ? Nous avons immédiatement pris contact avec les dirigeants soleurois. Ils nous ont répondu que pour l'instant ce match restait au programme.

Nous ne parlerons donc que de cette rencontre comptant pour les huitièmes de finale, supprimant les commentaires prévus (et déjà composés hélas ! par nos actifs opérateurs) pour les deux autres matches.

Pour les huitièmes de finale de la coupe : Granges-Fribourg. Pour le championnat, Bellinzone - Bâle et Chiasso - Chaux-de-Fonds qui furent renvoyés, au premier tour, en raison de la pluie.

Les problèmes changés

Au sortir de la pause hivernale, il est difficile de se faire une idée de la forme des équipes sur la base des résultats acquis en matches d'entraînement. D'autre part, le repos de janvier est parfois plein de subtilités. Telle équipe rayonnante de santé en décembre ne parvient pas à retrouver le rythme de la compétition ; telle autre, au contraire, s'est réveillée au terme de cette longue digestion.

Les problèmes sont changés.

Dimanche dernier, Granges a battu Longeau par 6 à 0, tandis que Fribourg perdait devant Servette par 6 à 1. Apparemment, le pronostic semble aisé. Mais, pendant une demi-heure, Fribourg a joué comme s'il appartenait lui-même à la ligue A, puis il s'est désagrégé lentement. Granges a marqué six buts à Longeau — Longeau ne vaut pas grand-chose, vous le savez — sans convaincre le moins du monde. L'affaire n'est donc pas aussi simple que l'on croit. Cependant, la logique impose un pronostic favorable à l'équipe de ligue supérieure.

R. R.

NOUVELLES BRÈVES

● Championnats internationaux de tennis de France sur courts couverts à Paris ; simple dames ; demi-finales : Angela Mortimer (G-B) bat Christiane Mercelis (Be) 6-2, 6-3 ; Ann Haydon (G-B) bat Florence de la Courtie (Fr) 6-2, 6-4. Finale du double messieurs : Billy Knight-Bobby Wilson (G-B) battent Jaroslav Drobny-Nicola Pietrangeli (Egy-It) 12-10, 6-2, 6-2.

● En raison de fortes chutes de neige et d'un vent violent, les organisateurs des championnats internationaux de bobsleigh qui devaient avoir lieu à Saint-Moritz durant le prochain week-end, ont dû renoncer cette année à ces compétitions.

● Course de ski des « Tre-Tre » à Madonna di Campiglio ; première épreuve ; slalom géant (2495 m., dénivellation 594 m., 60 portes) : 1. Gramshammer (Aut) 3'14"4 ; 2. D. Stamos (Fr) 3'25"9 ; 3. Talmon (It) 3'26"6 ; 4. P. Stamos (Fr) 3'27"7 ; 5. Arrigoni (It) et Schafflinger (Aut) 3'30"9 ; 7. M. Wagner (Al) 3'32"3 ; 8. Leis (Al) 3'33"9 ; 9. Gartner (It) 3'34"2 ; 10. Recihelt (E-U) 3'34"7.

CYCLISME

Plattner - Pfenninger en tête des Six jours d'Aarhus

Après que le vélodrome d'hiver de Copenhague et celui du Forum eurent fermé leurs portes, les spécalistes des courses à l'américaine se sont retrouvés, au terme de la très longue série des épreuves sur piste danoises, pour les Six jours d'Aarhus, dont le départ a été donné, jeudi soir, à neuf équipes.

A la neutralisation de vendredi, les positions étaient les suivantes :

1. O. Plattner - Pfenninger (S) 59 p. ; 2. Nielsen - Lykke (Da) 46 p. ; à 1 tour : 3. Terruzzi - de Rossi (It) ; 4. van Steenbergen - Severeyns (Be) 25 p. ; à 2 tours : 5. Andresen - Petersen (Da) 33 p. ; 6. Lynge - Leveau (Da) 17 p. Les autres équipes étaient à 3 tours et plus.

DERNIÈRE MINUTE

Les sélections suisses de ski

Forrer : cas spécial

La situation concernant le choix des sélectionnés pour les différentes épreuves alpines des Jeux olympiques est tout à fait claire dans le camp suisse. C'est ainsi que le responsable helvétique du ski alpin, Sepp Immoos, a pu donner au représentant de Sportinformation les précisions suivantes :

Disputeront la descente : Willy Forrer, Roger Staub, Nando Pajarola et Jakob Ardüser chez les messieurs ; Madeleine Chamot-Berthod, Yvonne Rüegg, Annemarie Waser et Margrit Gertsch.

Le slalom géant : Willy Forrer, Roger Staub, Fredy Brupbacher et Nando Pajarola (remplaçants Adolf Mathis et Jakob Ardüser) ; Madeleine Chamot-Berthod, Annemarie Waser, Yvonne Rüegg et Lilo Michel (remplaçante Margrit Gertsch).

Le slalom spécial : Willy Forrer, Roger Staub, Adolf Mathis et Georges Schneider ; Annemarie Waser, Madeleine Chamot-Berthod, Lilo Michel et Margrit Gertsch.

× × ×

Roger Staub disputera en tout cas les trois épreuves, même s'il devait être éliminé en descente ou en slalom géant. Il en va de même pour Madeleine Chamot-Berthod et pour Annemarie Waser. Seule réserve pour la skieuse vaudoise : qu'elle soit complètement remise au cours des prochains jours et qu'elle puisse se présenter en bonne forme. Le cas de Willy Forrer est un peu différent, car il ne disputera le slalom spécial (et par conséquent n'entrera en ligne de compte pour le combiné, valable seulement pour le championnat du monde) que s'il a terminé les deux autres épreuves.

En tête à tête

par V. B.

Huit questions à Michel Wehrli

l'excellent hockeyeur neuchâtelois défendant les couleurs de Lausanne et de l'équipe nationale suisse

Wehrli n'était pas des plus souriants quand nous l'avons interrogé hier. Il n'avait pas encore digéré les quatorze minutes de pénalité que lui avaient infligées la veille les arbitres lors du derby Young Sprinters - Lausanne !

PREMIÈRE QUESTION :

Si l'on vous disait que vous êtes le meilleur hockeyeur de Suisse, ne trouveriez-vous pas qu'on exagère un peu ?

Réponse : C'est une plaisanterie qu'on ne m'a jamais faite et je doute qu'on ait le mauvais goût de me la faire.

DEUXIÈME QUESTION :

Est-ce vrai que c'est par antipathie pour les Young Sprinters que vous jouez à Lausanne ?

Réponse : Non, pas le moins du monde ! Il s'agit d'une question de travail. Et comme, dit-on, les voyages forment la jeunesse, pourquoi refuser de changer de domicile ?

TROISIÈME QUESTION :

Pourquoi, durant l'été, préférez-vous le football au hockey sur terre ?

Réponse : Je ne trouve aucun plaisir au hockey sur terre qui n'est qu'un lointain parent du hockey sur glace. Et les rares fois où j'ai joué au hockey sur terre, j'ai été blessé. Ce n'était pas un encouragement de continuer !

QUATRIÈME QUESTION :

Que pensiez-vous quand votre ancien club de football Hauterive (rival de Xamax avec qui vous jouez actuellement) se couvrait de gloire en coupe suisse ?

Réponse : Tant mieux pour Hauterive ! La revanche en championnat n'en sera que plus intéressante à condition de la prendre. Et elle fut (bien) prise !

CINQUIÈME QUESTION :

Quel est l'avènement qui, en sport, vous a fait le plus mal au cœur ?

Réponse : Les changements intervenus au sein du Lausanne Hockey-Club. Non pas l'apparition de forces jeunes, précisons-le pour éviter tout malentendu, mais la disparition de vieux compagnons d'armes comme Tinembart et Cattin.

SIXIÈME QUESTION :

Et quel est celui qui vous a procuré la plus grande joie ?

Réponse : La première fois que je tins une raquette de tennis. J'ignorais tout de ce sport ; je ne pensais pas qu'il pouvait me procurer autant de joie !

SEPTIÈME QUESTION :

Préférez-vous être le meilleur joueur d'une mauvaise équipe ou le plus faible d'une forte équipe ?

Réponse : En d'autres termes, vous voudriez savoir si je préfère être le premier dans mon village plutôt que le deuxième à Rome ? Pas d'hésitation : je préfère être le deuxième à Rome, ne serait-ce que pour avoir l'occasion de progresser !

HUITIÈME QUESTION :

Qu'est-ce qui vous procure la plus grande joie dans une victoire : le fait d'avoir gagné ou la perspective d'encaisser une belle prime ?

Réponse : Quand on joue c'est toujours pour gagner, et dans le feu de l'action, je vous assure qu'on n'a pas le temps de penser à l'argent.

(Cet article termine la série de nos entrevues « en tête à tête ». Non pas que la formule ne plaise pas, mais il faut savoir s'arrêter à temps ; et il n'est pas impossible que nous créions après les Jeux olympiques une nouvelle rubrique aussi... indiscrète !)

Dimanche 14 février à 11 h. 30 au stade

CANTONAL-SION

Championnat des réserves
ENTRÉE LIBRE

fraîcheur nocturne...

chemise de nuit
en flanelle coton, chaude,
impression rose,
turquoise ou jaune
15.90

chemise de nuit
en flanelle, belle qualité,
impression mode,
ton rose
11.90

LINGERIE

armourins
neuchâtel

Neuchâtel et environs — coop

SAMEDI
PARCS 113

Grande vente de pièces à la crème

CHOUX A LA CRÈME	la pièce	**-.30**
DIPLOMATES	la pièce	**-.30**
VERMICELLES (MARRONS)	la pièce	**-.30**
SAVARINS	la pièce	**-.35**
TARTELETTES aux fruits	la pièce	**-.30**

Moins ristourne

Neuchâtel et environs — coop

Sur COLLO-CALOR le montier entier s'endort

La plaque chauffante et hygiénique que vous mettez sous votre drap de lit.

COLLO-CALOR soulage les **rhumatismes**, prévient les refroidissements et névralgies. Crée une sensation de chaleur agréable dans votre lit.

Fr. 24.50 la plaque pour lit à une personne ;
Fr. 34.50 la paire de plaques pour lit à deux personnes.

Vente dans les pharmacies et les drogueries.

Pour Neuchâtel : Pharmacies Coopératives, Grand-Rue 6 — Parcs 113 — Serrières.

Importateur pour la Suisse : **Jean ANDREY**, Champagne (VD). Tél. 3 12 73. — O.I.C.M. 26 226.

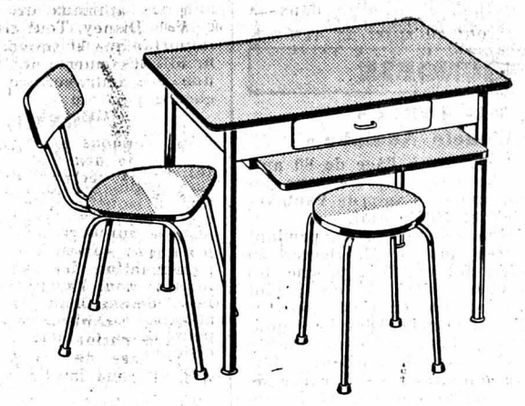

Table de cuisine Prix de fabrique

dessus Pan-pla ou Kellco, tube acier chromé

		AVEC RALLONGE	
60 × 90	**92.—**	60 × 90	**125.—**
65 × 100	**98.—**	65 × 100	**142.—**
70 × 110	**108.—**	70 × 110	**160.—**

Tabourets carrés ou ronds
4 pieds . . . . **22.—** chaises assorties **39.—**

OTTO KREBS
Meubles de cuisine
CORCELLES (NE) — Tél. 8 24 35

Revoici le printemps bientôt-
le temps joli du Sinalco

Boisson de table au jus de fruits

Togal éprouvé des millions de fois dans 46 pays

contre:
Rhumatisme - Goutte - Sciatique - Lumbago - Maux de tête - Douleurs nerveuses

Les comprimés Togal dissolvent l'acide urique et provoquent l'élimination des éléments pathogènes. Même dans les cas invétérés de très bons résultats sont obtenus. Médicament expérimenté cliniquement et recommandé. Togal mérite aussi votre confiance; un essai vous convaincra ! Fr. 1.60 et 4.—. Pour friction, prenez le Liniment Togal, remède très efficace. Dans les pharmacies et drogueries.

A remettre
pour le 1er mars 1960

café-restaurant à Neuchâtel

150 places, plus grande terrasse, agencement moderne.

Conditions intéressantes. Capital nécessaire Fr. 50,000.—.

Faire offres sous chiffres AS 35,782 F aux Annonces Suisses S. A. « ASSA », Fribourg, Tivoli 5.

PRÊTS

de Fr. 500.— à Fr. 2000.—, remboursements mensuels, sont accordés sans formalités compliquées, à personnes à traitement fixe, employés, ouvriers, ainsi qu'aux fonctionnaires. Rapidité et discrétion.

Bureau de Crédit S. A.
Grand-Chêne 1
Lausanne

ACHAT DE :
ferraille et tous vieux métaux
VENTE DE :
Déchets de coton et chiffons pour essuyages
MATÉRIEL D'OCCASION

NEUCHATEL — F. BRUGÈRE
ÉCLUSE 80 — Tél. 5 12 19

LE CAMION DE NEUCHATEL
sera ce matin au marché
Quantité de pommes,
à partir de 3 kg. pour 2 fr.
D'autres articles avantageux
Encore quelques bolets secs du pays
Mme et M. Leuba, tél. 5 15 55

Demandez à votre laitier la bonne petite tomme neuchâteloise *de Jacot frères.*
Fleurier.

SIMCA

SIMCA vous offre toujours un avantage de plus

Le soleil pénètre généreusement au cœur de votre SIMCA ARONDE par le

TOIT OUVRANT

Synthèse du cabriolet et de la berline. Ouvert, il procure cette merveilleuse sensation de rouler au grand air. Fermé, il est totalement étanche.
Quelle révélation pour les connaisseurs qui apprécient l'ARONDE, cette voiture équilibrée, dont la fougue juvénile et la souplesse sont l'expression d'une qualité indiscutée.

Les 4 larges portes sont le corollaire de sa longueur intérieure exceptionnelle qui permet aux passagers une liberté de mouvement très appréciée. Les butoirs caoutchouc sur les pare-chocs en font une voiture courtoise. Les phares asymétriques augmentent la sécurité. La nouvelle suspension quadri-filtrante absorbe les secousses en douceur.

SIMCA ARONDE 1300 dep. Fr. 6990,— **SIMCA ARONDE P 60 dep. Fr. 7790,—**

3 gammes : ARONDE - ARIANE - VEDETTE - 25 modèles - 1565 exécutions différentes

SIMCA, la seule marque qui offre autant de possibilités vous rend optimiste quels que soient vos goûts, vos désirs, vos moyens

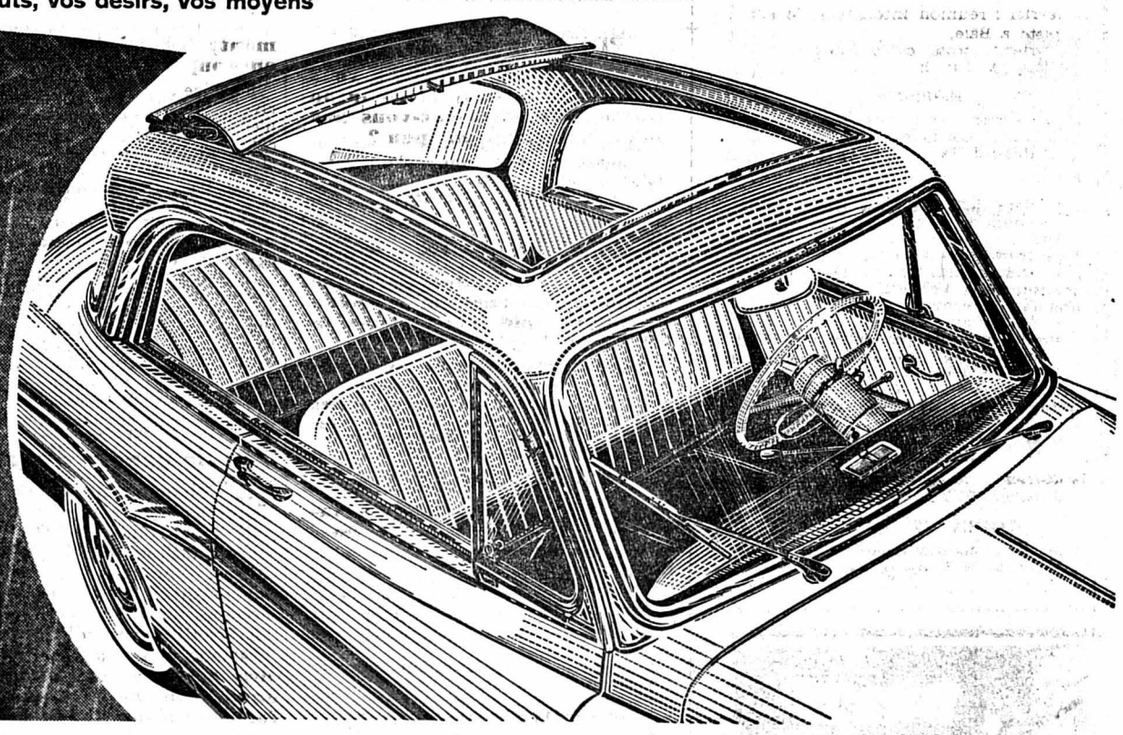

Exposition - Démonstration - Vente

Neuchâtel: Garage Hubert Patthey, Pierre-à-Mazel 1 — **Fleurier**: Garage Edmond Gonrard - **Le Landeron**: Garage Jean-Bernard Ritter

---

COMMINOT

maître opticien
ne pas le perdre de vue
Hôpital 17

Lits doubles

complets, avec 2 protège-matelas, et 2 matelas à ressorts, garantis 10 ans, Fr [illegible]
A voir au 2me magasin

Meubles G. Meyer NEUCHATEL
rue des Fausses-Brayes
Tél. (038) 5 75 05

H. Vuille
vis-à-vis
du Temple du bas
atelier spécialisé
pour réparations de
★ **Montres**
★ **Pendules**
★ **Réveils**
★ **Bijouterie**
★ **Argenterie**

A la boutique
Exposition de céramique blanche
Trésor 2

L'actualité suisse et neuchâteloise

LA VILLE

CHAUMONT
L'état des pistes

(c) Il y a maintenant 20 cm. de neige sur les pistes. C'est peu, et les skieurs feront bien d'être prudents. Les pentes abritées du nord sont meilleures parce qu'il reste encore un fond de vieille neige. L'état de la neige convient particulièrement aux amateurs ou aux familles qui désireraient prendre l'air tout en s'exerçant un peu ; ou aux longues courses de fond, toute la crête est bien enneigée.

Il y a de la neige sur la route jusqu'à mi-côte et celle-ci n'a été qu'à moitié sablée. Les lugeurs pourront donc faire quelques belles descentes, si le temps ne change pas.

Le local de vote

(c) Plusieurs électrices de Chaumont, commune de Neuchâtel, se sont demandées en recevant leurs cartes civiques où elles devaient aller voter. La chancellerie communale, qui a d'ailleurs donné tous les renseignements nécessaires par la voie des journaux, nous avise que les femmes et les hommes pourront voter dimanche matin dans le local habituel, c'est-à-dire dans la salle d'attente du funiculaire.

VIGNOBLE

VAUMARCUS
† « L'oncle Adolphe »

(c) La mort récente à l'âge de 80 ans, de M. Adolphe Berger, prive tous les anciens campeurs du Camp de Vaumarcus d'un vieil et fidèle ami.

Dès l'origine du Camp, et pendant de nombreuses années, M. Berger en fut le gardien dévoué. Très proche des jeunes campeurs d'été, il en devint bien vite « l'oncle » et c'est sous ce nom familier d'« Oncle Adolphe » qu'il fut connu et aimé. Il avait mérité ce titre — qu'il portait d'ailleurs comme un titre d'honneur — à cause de sa bonté, de son dévouement et de son bon caractère. Le camp était sa maison et les campeurs sa famille.

COLOMBIER
Plus de femmes que d'hommes

(c) Le nombre des citoyennes de Colombier dépasse nettement celui des citoyens. En effet, ces derniers sont actuellement 745 alors qu'il a été dénombré 850 citoyennes.

Pour la votation des 13 et 14 février, 844 femmes et 737 hommes pourront faire usage de leur droit de vote, le délai minimum d'établissement excluant 6 d'entre elles et 8 d'entre eux. Les électeurs et électrices inscrits seront donc au nombre de 1581.

VAL-DE-RUZ

VILLIERS
Deux automobilistes qui ont de la chance

(c) Vendredi après-midi, aux environs de 14 heures, une voiture neuchâteloise venant du Pâquier dérapa sur la route enneigée à l'entrée du village, sauta le mur en aval de la route, fit un tour sur elle-même pour venir se retrouver sur ses quatre roues dans un champ.

Les deux jeunes occupants de la voiture l'échappent belle puisqu'en plus leur machine passa entre deux arbres bordant la route et qu'ils sortent sans aucune égratignure de l'accident. Par contre les dégâts matériels sont assez importants. Toutefois, les deux automobilistes purent reprendre la route, une fois leur voiture sortie de sa fâcheuse position par un cheval.

FONTAINES
Avec les électrices

(c) Avant la toute prochaine consultation populaire, une séance d'information, à laquelle étaient invitées les femmes, a eu lieu au collège. Une soixantaine d'entre elles y assistaient. Et, à entendre les questions qui furent posées, il faut penser qu'elles ont suivi avec attention, intérêt et profit, l'exposé de M. Arnold Bolle de la Chaux-de-Fonds, à qui les autorités communales avaient fait appel pour cette dernière leçon d'instruction civique.

Ajoutons que, dans notre commune, il y aura moins d'électrices que d'électeurs. La remise des cartes civiques a permis de dénombrer 137 des premières, tandis que ces messieurs sont 149.

RÉGIONS DES LACS

YVERDON
Une embardée spectaculaire

(c) Hier en fin d'après-midi, un automobiliste neuchâtelois a fait une embardée spectaculaire. A la sortie du pont des 4 Marronniers, il vint buter le trottoir de droite par rapport à son sens de marche puis fut rejeté de l'autre côté de la chaussée longue de 12 à 15 mètres, toucha un camion au passage et vint enfoncer la porte d'entrée d'un magasin de photographie, qui vola en éclats. Malheureusement, Mlle Mireille Nater, fille du Dr Nater, d'Yvonand, se trouvait sur son passage et elle y fut coincée et touchée aux jambes par l'auto. Il fallut reculer le véhicule pour la dégager ; elle souffre de blessures aux jambes et en particulier à une cheville.

Dégâts importants à la voiture.

GRANDCOUR
Un instituteur blessé

(sp) M. Yvon Golaz, instituteur à Grandcour, a fait un faux pas en montant l'escalier du collège et s'est fissuré un pied.

AUX MONTAGNES

BROT-DESSUS
Un attelage embouti une voiture

(c) Jeudi soir à 19 heures, un automobiliste des Ponts-de-Martel, M. M. D., a été victime d'un accident dans les circonstances suivantes : rentrant à la maison, après avoir traversé Brot-Dessus, il se trouva soudain, bien qu'étant à son extrême droite, en face d'un attelage conduit par M. C. qui allait à la laiterie. Le cheval se jeta sur la voiture, dont le conducteur fut blessé à une main, car il avait eu la présence d'esprit de se coucher de côté. Un automobiliste du Jura bernois qui suivait l'auto depuis plusieurs kilomètres, ne remarqua pas l'accident et vint s'emboutir dans l'arrière de la voiture. Les dégâts aux véhicules sont importants.

LA CHAUX-DE-FONDS
Tribunal de police

(c) Le tribunal de police a tenu une audience vendredi, sous la présidence de M. P.-A. Rognon, président, assisté de M. J.-C. Gigandet, fonctionnant comme greffier.

M. S. et G. B. ayant un vieux compte à régler, sont prévenus de scandale public pour s'être battus tout d'abord dans une pension de la rue du Ier-Mars, puis ensuite dans un cercle de la ville. M. S. a été condamné à 5 jours d'arrêts et G. B. à une amende de 40 francs.

J.-C. R.-N., désireux de faire de la musique, se fit admettre dans une fanfare de la ville. Il n'assista qu'à une ou deux répétitions puis ne donna plus aucun signe de vie. Désireux de se procurer de l'argent, il consigna la trompette prêtée par la société au bureau des prêts sur gages et reçut une somme de 40 francs. Prévenu d'abus de confiance, il a été condamné à 5 jours d'emprisonnement et au sursis pendant 2 ans. L'octroi du sursis est subordonné à l'obligation de rendre immédiatement la trompette.

L. M., né en 1934, domicilié à Versoix, a été condamné, par défaut, à 8 jours d'arrêts pour non-paiement de sa taxe militaire.

La justice s'occupe des chevrons...

Un automobiliste chaux-de-fonnier, M. W. M., a également comparu devant le tribunal de police pour infraction de la loi sur la circulation routière. M. M., en conservant les chevrons sur sa voiture à côté de la plaque officielle, a été l'objet d'un rapport de la brigade de la circulation.

Le défenseur de l'automobiliste a demandé sa libération en donnant, à l'appui, le caractère peu clair des prescriptions actuellement en vigueur. Le jugement aura lieu dans une quinzaine de jours.

Un ouvrier des services industriels électrocuté

(c) Pendant la nuit de jeudi à vendredi, à 0 h. 40, un très regrettable accident s'est produit dans le transformateur de la rue du Parc 103. Un ouvrier des services industriels, M. Willy Chervet, âgé de 52 ans, faisait une revision du transformateur, avec deux collègues. A la suite, croit-on, d'un faux mouvement, le pinceau avec lequel travaillait M. Chervet entra en contact avec un appareil électrique. Le malheureux reçut une charge de 8000 volts dans le corps. Il est décédé peu après son arrivée à l'hôpital.

Chute de neige

(c) Pendant la nuit de jeudi à vendredi, une forte chute de neige s'est produite. A l'aube, le chasse-neige a été passé dans les rues de la ville.

LES PETITS-PONTS
Une voiture se retourne

(c) Jeudi soir, au virage des Attis, au-dessus des Petits-Ponts, une auto a fauché un arbre et s'est retournée. Elle appartient à M. C., de Corcelles. Mais arrivé sur les lieux, un gendarme la trouva vide de ses occupants. Il s'agissait certainement d'un dérapage, les routes étant très glissantes ce soir-là.

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE
Collision d'autos

(sp) Deux autos circulant de nuit entre Payerne et Grandcour sont entrées en collision. Les occupants des voitures ne furent que légèrement blessées, alors que les véhicules subissaient des dégâts appréciables.

VAL-DE-TRAVERS

L'OURS POLAIRE A COUVET

(sp) Les enfants de Couvet ont assisté ,sur la patinoire, à l'arrivée de « l'ours polaire »... Les gosses prirent un plaisir évident et bruyant à cette petite fête. Par moment, l'enthousiasme était même si grand que l'ours a failli se faire... décapiter ! Finalement, il sortit sain et sauf de l'aventure et sera exhibé samedi après-midi sur la patinoire de Fleurier.

(Photo Schelling, Fleurier)

Abondance de neige

(c) Jeudi soir et pendant la nuit, la neige est tombée avec abondance. Hier matin, toute la région était plongée dans le plus gros de l'hiver.

On mesurait près d'un mètre de neige à Chasseron et au Cernil sur les Bayards, de 60 à 80 centimètres, dont 30 à 40 centimètres de neige fraîche. Vendredi à 14 heures, la température était à cet endroit de 12 degrés au-dessus de zéro. C'est dire que la neige a déjà commencé à fondre dès la venue du soleil.

Les routes de montagnes étaient parfaitement praticables car elles ont été ouvertes par le chasse-neige, puis la souffleuse a été mise en action. Entre les Verrières et la Côte-aux-Fées, la circulation a pu se faire normalement aussi. On peut atteindre les fermes isolées avec des traîneaux, mais cela ne va pas toujours sans quelque difficulté. Fort heureusement, on ne signale pas que l'eau fait défaut en montagne.

FLEURIER
Soirée de l'école secondaire et du gymnase

(c) Vendredi, l'après-midi pour les enfants, le soir pour les adultes, les élèves de l'école secondaire et du gymnase pédagogique ont donné leur soirée annuelle en la salle Fleurisia.

Outre des chœurs et des exercices gymniques, le programme comprenait deux œuvres théâtrales : « Le guichet », un acte de Jean Tardieu et « Picrochole », un acte de L. Chancerel, d'après François Rabelais.

Tous les rôles étaient tenus par les élèves. Les décors avaient M. Gilbert Vuillème pour auteur. La mise en scène était réglée par MM. Cl. Vallon et J.-P. Humbert, professeurs.

Comme à l'accoutumée, cette soirée a rencontré un accueil fort sympathique du public composé en majeure partie des parents des élèves et des amis de notre collège supérieur.

COUVET
Etat civil du mois de janvier

NAISSANCES. — Janvier 4 : Spahr, Fritz-Conrad, de Spahr Rudolf et de Bertha née Frey, à Couvet. Maternité. 6. Sottaz, Marie-Thérèse, de Sottaz, Jules-Marcel-Florian et de Milca-Juliette, née Currit, aux Bayards. Maternité. 8. Gander, Marianne, de Gander Jean-Louis-François et d'Annalise, née Brülisauer, à Couvet. Maternité. 9. Ermacora, Vanni, de Ermacora-Armando et de Domenica née Basaldella, à Travers. Maternité. 11. Blanchet, Jacqueline-Sylvette, de Blanchet-Jacques-Louis et d'Yvonne-Nadine, née Maire, à Couvet. Maternité. 13. Codoni, Thierry-François, de Codoni-François-Joseph et de Colette-Henriette, née Guenin, à Couvet. Maternité. 28. Arnoux, Yves-Philippe, de Arnoux-Jacques-André et de Michèle-Huguette, née Finkbeiner, aux Verrières. Maternité. 29. Roulin, Gérald, de Roulin Armand-Joseph et d'Eglantine, née Metral, à Môtiers. Maternité.

MARIAGES. — Janvier 9. Erb, Jean-Claude, Bernois, et Bise, Nicole-Danielle, Fribourgeoise ; Barraud, Gilbert-Marcel-Robert, Vaudois, et Santschy, Cosette-Nelly, Neuchâteloise. 15. Neuhaus, Charles, Fribourgeois, et Martin, Denise-Suzanne, Neuchâteloise.

DÉCÈS. — Janvier 2. Petoud, René-Armand, né le 1er novembre 1888. 6. Monnet, Samuel-Antoine, né le 30 janvier 1879. 8. Zurbrugg, Claudine-Laurence, née le 13 mars 1920. 10. Codoni, Urano, né le 19 novembre 1907. 22. Gammeter, née Frey, Laure-Emma, née le 16 avril 1880.

Cultes du 14 février

EGLISE RÉFORMÉE EVANGÉLIQUE

Terreaux : 8 h., culte matinal.
Collégiale : 9 h. 45, M. Vivien.
Temple du bas : 10 h. 15, M. Javet.
20 h. 15, conférence du pasteur Hédrich.
Ermitage : 10 h. 15, sainte cène, M. Perret.
Maladière : 9 h. 45, M. Lachat.
Valangines : 10 h., M. Méan.
20 h. 15, culte du soir.
Cadolles : 10 h., M. Junod.
Serrières : 10 h., culte, M. Jaquenoud.
La Coudre : 10 h., M. A. Clerc.
20 h., culte du soir.
Culte de jeunesse : Collégiale et Maladière, 8 h. 45 ; Ermitage et Valangines, 9 h. ; Terreaux, 9 h. 15.
Catéchisme : Serrières, 8 h. 45 ; la Coudre, 9 h.
Ecole du dimanche : Ermitage et Valangines, 9 h. ; Salle des conférences et Maison de paroisse, 9 h. 15 ; Collégiale et Maladière, 11 h. ; Vauseyon et Serrières, 11 h. ; la Coudre, 9 h. et 11 h. ; Monruz, « Gillette S. A. », 11 h.

DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE

Temple du bas : 9 h., Predigt, Pfr. Hirt.
Gemeindesaal : 10 h. 30, Kinderlehre, Pfr. Hirt.
Kleiner Konferenzsaal : 10 h. 30, Sonntagschule.
Grosser Konferenzsaal : 10 h. 15 und 16 h., Wintertag Junge Kirche.

VIGNOBLE ET VAL-DE-TRAVERS

Peseux : 9 h., Predigt, Pfr. Jacobi.
Les Verrières : 14 h. 15, Predigt, Pfr. Jacobi.
Bevaix : 20 h., Predigt, Pfr. Jacobi.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Eglise paroissiale : 7 h., 8 h., 11 h., messes ; 9 h. 30, grand-messe ; 18 h. 15, messe et sermon ; 20 h., complies, et bénédiction.
Chapelle de la Providence : 6 h., messe.
Chapelle du Vauseyon : 8 h., 9 h. 30 et 11 h., messes.
Chapelle de la Coudre : 9 h., messe.
Cadolles : 6 h., messe.

ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE

Temple des Valangines : 17 h., office liturgique et sermon. M. l'abbé Frappa.

English Church. — Salle des pasteurs, 3, rue de la Collégiale. — 5 p. m. Evensong and Sermon, followed by Holy Communion. Rev. R. B. Gray.

Eglise évangélique libre. — 9 h. 30, culte et sainte cène, M. Roger Cherix. 20 h., évangélisation, M. Roger Cherix. — **Colombier :** 9 h. 30, culte, M. Georges-Ali Maire.

Evangelische Stadtmission, avenue J.-J. Rousseau 6. — 20 h. 15, Predigt. — **Saint-Blaise,** Unterrichtssaal, Vigner 11, 9 h. 45, Predigt. — **Colombier :** Eglise évangélique libre, rue Société, 14 h. 30, Predigt.

Methodistenkirche, Beaux-Arts 11. — 9 h. 15, Predigt.

Première Eglise du Christ Scientiste. — 9 h. 30, culte en français et école du dimanche.

Eglise néo-apostolique, rue des Amandiers 21. — 9 h. 30, service divin. 20 h., service divin.

Assemblée de Dieu. — 9 h. 45, culte. 20 h., évangélisation.

Armée du Salut. — 9 h. 15, réunion de prières. 9 h. 45, réunion de sainteté. 11 h., Jeune Armée. 20 h., réunion de salut.

Eglise adventiste du septième jour. — Samedi : 9 h. 30, étude de la Bible. 10 h. 30, culte.

Eglise de Philadelphie. — Chapelle des Terreaux, 10 h., culte, M. Edmond Rieder.

Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours (Mormons), fbg de l'Hôpital 19, 9 h. 45, école du dimanche. 11 h., généalogie. 17 h. 30, culte et sainte cène.

Foi mondiale BAHAIE

Source d'unité pour le genre humain

Pour renseignements et brochures, s'adresser à Mlle L. Migette, 3, rue de la Serre, tél. 5 97 22

Nouvelles économiques et financières

Prix des matières premières

Communiqués par la Société de Banque Suisse

MARCHANDISES	1959 Plus haut	1959 Plus bas	1960 Plus haut	1960 Plus bas	Prix du 3 février 1960
FERRAILLE, New-York [1]	46-48	35	43	42	43
CUIVRE New-York [5]	35	29	35	35	35
CUIVRE Londres [2]	267 ½	209 ¾	279	251 ½	275
PLOMB New-York [5]	13	11	12	12	12
PLOMB Londres [2]	75 ½	66 ¾	75 ¾	72	72
ZINC New-York [5]	13	11	13	12 ½	13
ZINC Londres [2]	98 ¼	70 ¾	95 ¾	88 ¾	90
ETAIN New-York [5]	105	98	101 ¼	99 1/8	101 ¼
ETAIN Londres [2]	800	746	795 ½	788 ½	793
ARGENT New-York [6]	91 5/8	89 7/8	91 3/8	91 3/8	91 3/8
ARGENT Londres [3]	80 ¼	75 7/8	80 ¼	79 ½	79 ½
PLATINE, New-York [7]	77-80	50-55	82-85	77-80	82-85
CACAO, New-York [5]	39,05	28,87	30,35	28,65	28,75
CAFÉ, New-York [5]	42¼	34 ½	87 ¼	35 ½	37 ¼
FROMENT, Chicago [4]	212	183	204 7/8	198	198 5/8
SUCRE, New-York [5]	3,40	2,55	3,05	2,89	3,00
COTON, New-York [5]	36,25	32,70	33,15	35,05	33,15
LAINE, Anvers [8]	142	106	137 ¾	133 ½	133 ¾
PEAUX, Chicago [5]	33 ½	18 ½	24	21 ½	23 ½
CAOUTCHOUC, New-York [5]	49	29,70	43,50	38,41	39

* Marché à terme, décembre
[1] = en $ par tonne longue (1016,047 kg.)
[2] = en £ par tonne longue (1016,047 kg.)
[3] = en pence par once Troy (31,1035 g.)
[4] = en cents par boisseau (27,216 kg.)
[5] = en cents par lb (453,592 g.)
[6] = en cents par once Troy (31,1035 g.)
[7] = en $ par once Troy (31,1035 g.)
[8] = en francs belges par kg.

BOURSE

(COURS DE CLÔTURE)

ZURICH

OBLIGATIONS	11 fév.	12 fév.
3 ½ % Féd. 1945, déc.	101.50	101.60
3 ¼ % Féd. 1946, avril	100.85	100.70 d
3 % Féd. 1949	97.—	96.75 d
2 ¾ % Féd. 1954, mars	93.75 d	93.75
3 % Féd. 1955, juin	96.25 d	96.25
3 % C.F.F. 1938	98.15 d	98.25

ACTIONS		
Bque Pop. Suisse (p.s.)	1190.—	1185.—
Union Bques Suisses	2390.—	2360.—
Société Banque Suisse	2060.—	2040.—
Crédit Suisse	2170.—	2170.—
Electro-Watt	1920.—	1930.—
Interhandel	3750.—	3740.—
Motor Colombus	1475.—	1470.—
Indelec	940.—	940.—
Italo-Suisse	764.—	758.—
Réassurances Zurich	2470.—	2470.—
Winterthour Accid.	880.—	875.—
Zurich Assurances	5125.—	5110.— d
Saurer	1250.—	1250.— d
Aluminium	4230.—	4240.—
Bally	1490.—	1475.— d
Brown Boveri	3150.—	3125.—
Fischer	1600.—	1590.—
Lonza	1565.—	1550.—
Nestlé	2415.—	2425.—
Nestlé nom.	1392.—	1390.—
Sulzer	2880.—	2850.—
Baltimore	173.50	178.—
Canadian Pacific	113.—	112.50
Pennsylvania	67.—	66.50
Aluminium Montréal	138.—	140.50
Italo-Argentina	47.50	47.25
Philips	888.—	886.—
Royal Dutch Cy	179.50	179.—
Sodec	92.50	92.50
Stand. Oil New-Jersey	200.50	200.—
Union Carbide	598.—	586.—
American Tel. & Tel.	357.50	358.—
Du Pont de Nemours	1004.—	999.—
Eastman Kodak	425.—	427.—
General Electric	386.—	386.50
General Motors	201.50	201.—
International Nickel	464.—	464.—
Kennecott	389.—	382.—
Montgomery Ward	207.—	207.—
National Distillers	138.—	136.50
Allumettes B	117.50 d	117.— d
U. States Steel	373.50	371.—

BALE

ACTIONS		
Ciba	7100.—	7050.—
Sandoz	6950.— d	6950.— d
Geigy, nom	11.750.—	11825.—
Hoffm.-La Roche (b j)	18.550.—	18500.—

LAUSANNE

ACTIONS		
B.C. Vaudoise	930.—	925.— d
Crédit Foncier Vaudois	880.—	870.—
Romande d'Electricité	565.— o	565.— o
Ateliers constr. Vevey	615.— d	625.—
La Suisse-Vie	4800.— d	4800.— d

GENÈVE

ACTIONS		
Amorosec	151.50	151.50
Bque Paris Pays-Bas	256.—	247.—
Chermilles (Atel de)	915.—	915.—
Physique porteur	710.—	710.—
Sécheron porteur	500.—	505.—
S.K.F.	317.—	317.— d

(Cours communiqués sans engagement par la Banque cantonale neuchâteloise)

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	11 fév.	12 fév.
Banque Nationale	700.— d	700.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	640.— d	640.— d
La Neuchâteloise as.g.	1425.— d	1450.— o
Ap. Gardy Neuchâtel	215.— o	215.—
Câbl. élec. Cortaillod	16000.— d	16000.— d
Câbl. et Tréf. Cossonay	4850.— o	4850.— o
Chaux et cim. Suis. r.	2750.— d	2750.— d
Ed. Dubied & Cie S. A	2070.—	2060.—
Ciment Portland	7450.— d	7450.— d
Suchard Hol. S.A. «A»	500.— d	500.— d
Suchard Hol. S.A. «B»	2575.—	2550.— d
Tramways Neuchâtel	570.— d	570.— d
Sté Navigation lacs Ntel-Morat, priv	65.— d	65.— d

OBLIGATIONS			
Etat Neuchât.	2½ 1932	97.75	97.50 d
Etat Neuchât.	3½ 1945	100.25 d	100.25 d
Etat Neuchât.	3½ 1949	100.25 d	100.25 d
Com. Neuch.	3¼ 1947	97.— d	97.25
Com. Neuch.	3¾ 1951	95.— d	95.— d
Ch.-de-Fds	3½ 1946	99.— d	99.50
Le Locle	3½ 1947	99.— d	99.— d
Forc. m. Chât.	3¼ 1951	94.— d	94.— d
Elec. Neuch.	3¾ 1951	90.50 d	90.50 d
Tram. Neuch.	3½ 1946	98.—	98.— d
Paillard S.A.	3¼ 1948	100.—	100.— d
Suchard Hold	3¼ 1953	95.— d	95.— d
Tabacs N.Ser.	3½ 1950	99.50 d	99.50 d

Taux d'escompte Banque Nationale 2 %

Billets de banque étrangers

du 12 février 1960

	Achat	Vente
France	85.—	89.—
U.S.A.	4.31	4.35
Angleterre	12.—	12.25
Belgique	8.55	8.75
Hollande	113.50	115.50
Italie	—.68	—.70 ½
Allemagne	102.50	105.—
Autriche	16.50	16.85
Espagne	7.—	7.30

Marché libre de l'or

Pièces suisses	30.25/31.25
françaises	30.75/31.75
anglaises	39.75/41.—
américaines	7.90/8.20
lingots	4885.—/4920.—

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Première présentation des collections de printemps

Le spécialiste idéal de la chapellerie, Gioacchino Giaccomini, a présenté sa collection de printemps. Elle comporte cette année plusieurs centaines de modèles de chapeaux de toile pour dames et enfants.

M. Giaccomini semble avoir définitivement conquis le titre de « maestro » du chapeau.

Tous ses modèles requièrent toutefois un soin minimum. Parmi les mesures indispensables, un traitement à l'AMIJAF, l'amidon plastic moderne, s'impose.

Qui a [illegible] amidonner, amidonne à l'AMIJAF.

La semaine financière

A New-York, l'effritement se poursuit

Si l'on excepte la séance de mardi, où une tentative aussi énergique qu'éphémère a redressé de plus de neuf points l'indice Dow Jones des actions industrielles, la semaine qui se termine aujourd'hui confirme la tendance générale observée outre-Atlantique depuis le début de l'année, tendance à l'effritement des cours. Ainsi, en moins d'un mois et demi, les actions industrielles américaines ont perdu 12 % de leur valeur.

Les raisons de cette désertion des titres à revenu variable à New-York sont multiples. Tout d'abord, la reprise du travail dans les aciéries à des conditions sensiblement plus avantageuses pour le personnel laissait prévoir le déclenchement d'une flambée inflatoire partant de la matière première essentielle pour l'industrie lourde qu'est l'acier. Or, cette hausse de l'acier ne se produisit pas. D'autre part, l'incertitude politique que fait peser la perspective de rencontres au sommet entre l'est et l'ouest nuit à la confiance et, par voie de conséquence, pèse sur les investissements. Enfin, les fonds de prévoyance qui aux Etats-Unis sont autorisés à procéder à des placements en actions ont tendance depuis quelque temps à réaliser des actions contre des fonds publics. Cette attitude pèse considérablement sur le marché des valeurs.

Il est naturellement impossible de déterminer le prochain palier de cette dégringolade; pourtant, il ne faut pas oublier que l'indice des actions est en cette fin de semaine encore supérieur à celui d'il y a douze mois.

Peu à dire des places européennes : Paris reprend timidement confiance, Londres porte ses achats sur les actions rhodésiennes depuis le relèvement du prix du cuivre. A Amsterdam, à Francfort et à Milan les ventes l'emportent sur les achats alors que nos fonds publics sont soutenus.

E. D. B.

RÉPUBLIQUE ARABE UNIE
Nationalisation de banque

Le gouvernement de la R.A.U. a décrété la nationalisation de la « Banque Misr » et de la « Banque nationale », a annoncé M. Abdel Moneim Kaissouni, ministre de l'économie et des finances de la R.A.U.

SUISSE
La Société de banque suisse augmente son dividende

Le conseil d'administration de la Société de banque suisse a approuvé, le 10 février, les comptes de 1959 qui présentent un bénéfice net de 30.740.000 francs contre 28.550.000 fr. l'année précédente. Il propose à l'assemblée générale qui aura lieu le 4 mars de verser 2 millions de francs à la caisse de retraite, de fixer le dividende à 10 %, contre 9 % en 1958, de verser 10 millions à la réserve spéciale (contre six millions) et de porter 3.260.000 fr. en compte nouveau.

Banque hypothécaire suisse Soleure

Le compte de profits et pertes de cet établissement accuse, pour l'exercice 1959, un bénéfice net de 370.085 fr. (1958 : 312.917 fr.). Avec le report de l'année précédente, le montant mis à la disposition de l'assemblée générale s'élève à 384.091 fr. 18 (1958 : 322.536 fr.). Ce résultat permet d'accroître la dotation des réserves et de proposer la répartition d'un dividende élevé à 6 %.

Union de Banques Suisses

Dans sa séance du 11 février, le conseil d'administration de l'Union de Banques Suisses a arrêté le bilan et le compte de profits et pertes de l'établissement au 31 décembre 1959. Déduction faite d'amortissements pour une somme de 5.888.151 fr. 78 et après attribution de 4.691.344 fr. 30 aux caisses de pensions du personnel, le bénéfice net s'élève à 24.581.677 fr. 62 contre 21.019.573 francs 02 pour l'exercice précédent. Compte tenu du report de l'année dernière, s'élevant à 1.537.839 fr. 50, une somme globale de 26.119.573 fr. 12 est ainsi mise à la disposition de l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 26 février 1960.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale de répartir un dividende de 10 %, soit 50 fr. brut par action, d'attribuer une somme supplémentaire de 1.000.000 fr. aux caisses de pensions du personnel, et de verser 10.000.000 fr. au fonds de réserve spécial. Une somme de 4.869.517 fr. 12 sera reportée à compte nouveau.

Informations suisses

CONFÉDÉRATION
La nouvelle convention nationale du bâtiment

(C.P.S.) En leur qualité de signataires de la nouvelle convention nationale du bâtiment, la Société suisse des entrepreneurs d'une part, la Fédération suisse des ouvriers sur bois et du bâtiment, la Fédération chrétienne des ouvriers du bois et du bâtiment de la Suisse, l'Association suisse des syndicats évangéliques d'autre part communiquent :

Début février 1960, les pourparlers en cours depuis le mois de novembre de l'année dernière en vue de renouveler la convention nationale de la maçonnerie et du génie civil ont abouti à une entente qui a été ratifiée le 7 février par les organes compétents des syndicats et le 12 février par le comité central de la Société suisse des entrepreneurs.

La nouvelle convention prévoit le renouvellement de l'ancienne convention nationale jusqu'au 31 mars 1963 avec les modifications usivantes des conditions de travail dans le bâtiment. Dans les villes de Lausanne, Genève, Zurich et Berne, les horaires de travail sont réduits de telle façon qu'ils permettent l'introduction de la semaine de cinq jours. Dans le reste de la Suisse, les parties signataires poursuivront la réduction des horaires de travail actuels pendant la durée de la convention.

Pour toute la Suisse entrera en vigueur le 1er mars 1960 une augmentation des salaires horaires des maçons de 30 centimes et des manœuvres de 20 centimes. De nouvelles augmentations de 10 centimes chacunes pour les maçons et les manœuvres ont été convenues pour le 1er mars 1961 et le 1er mars 1962. Ces augmentations de salaires comprennent la compensation des réductions d'horaires qui interviendront pendant les trois années de la convention.

Enfin, la convention prévoit l'amélioration de certaines prestations sociales comme l'indemnité de jours fériés et l'indemnité en cas d'absences justifiées. Cet accord, réalisé après des pourparlers parfois difficiles, garantit pour l'ensemble du bâtiment et du génie civil de la Suisse la paix du travail pendant les trois années à venir.

Peu de danger d'avalanches!

Le changement intervenu depuis jeudi dans la situation météorologique a provoqué de très importantes précipitations sur la crête sud des Alpes. Vendredi de bonne heure, on mesurait dans ces régions une couche de neige fraîche de 40 à 50 centimètres d'épaisseur. Pour l'instant, il n'y a pas lieu de craindre que de grosses avalanches descendent jusque dans les vallées. Cependant, si les chutes de neige devaient persister, le danger d'avalanches pourrait augmenter rapidement et d'une façon considérable dans ces régions.

FRIBOURG
Fribourg et le tunnel routier du Grand-Saint-Bernard

(c) Le Conseil d'Etat soumet aux députés, en vue de la prochaine session, un projet de décret l'autorisant à participer par 250.000 fr. au capital-actions de la Société du tunnel du Grand-Saint-Bernard, S. A. à Martigny. Ce montant sera prélevé sur la caisse de l'Etat.

Le message préliminaire rappelle l'interpellation du député Robert Colliard, de Châtel-Saint-Denis, la réponse favorable du gouvernement du 14 mai 1957 et la décision des autorités fédérales d'aménager une route nationale de Berne à Vevey, qui servira de voie d'accès au tunnel pour le canton de Fribourg.

BERNE
Arrestations à Berne

BERNE. — Un contrôle de police dans un hôtel de Berne a permis l'arrestation d'un jeune homme de 18 ans qui portait sur lui un pistolet, de la munition, un poignard et un couteau à cran d'arrêt. Il a avoué avoir volé 900 fr. à un ancien logeur, mais il n'avait plus que 90 francs sur lui.

Grâce aux indications d'un chauffeur de taxi, un autre jeune délinquant a pu être appréhendé à Berne. Il s'était rendu coupable d'une escroquerie de 3000 fr. à Zurich et ne possédait plus que 1300 fr.

Enfin, la police bernoise a arrêté un mécanicien de 30 ans, coupable de vol, escroquerie et abus de confiance pour 2500 fr.

ZURICH
Un meurtrier condamné

ZURICH. — Après quatre jours de débats, la Cour d'assises de Zurich a déclaré coupable de meurtre aux termes de l'art. 111 du code pénal suisse, l'imprimeur Wilhelm Siegfried, né en 1916, domicilié à Buelach. La cour l'a condamné à 10 ans de réclusion, moins 325 jours de préventive et à 5 ans de privation des droits civiques.

Au cours de la nuit du 22 au 23 mars 1959, Siegfried avait frappé et grièvement blessé au visage son amie, Martha Mensing, d'origine allemande, qui devait partir le lendemain pour l'Angleterre. Après avoir encore été frappée, Martha Mensing fut étouffée par le sang qu'elle perdait. Après son acte, le meurtrier traîna sa victime dans sa voiture et partit avec le cadavre dans la région de Raft où il se proposait de se jeter dans le Rhin avec le corps de la victime. Mais le courage lui manqua et il ramena la morte dans une forêt où il s'endormit. Le jour suivant le meurtrier se rendit à la police de Zurich et annonça qu'il avait dans sa voiture le cadavre d'une femme.

OFFRES D'EMPLOIS

Souhaitez-vous préparer le succès de votre avenir ? Désirez-vous, par vos capacités personnelles, vous assurer un salaire plus élevé et augmenter ainsi votre joie au travail ?

Nous vous offrons cette chance !

La vente de meubles est un métier intéressant et des plus passionnants lorsqu'une entreprise sérieuse et réputée vous accorde tous les appuis nécessaires et met à votre disposition des expositions d'ameublements qui font l'admiration de chaque visiteur.

Nous demandons pour compléter notre équipe, un

collaborateur pour le service externe

capable, actif et dynamique.

Nous attendons de notre candidat un caractère de premier plan, une conception rapide, entregent et bonne présentation, initiative et volonté inébranlables de se créer une belle situation.

Si vous possédez les qualités requises, d'intéressantes possibilités s'ouvrent à vous. Nous vous offrons un emploi stable très bien rémunéré, une activité variée dans la première maison d'ameublements de notre pays. En outre, vous bénéficierez de tous les avantages sociaux d'une entreprise à l'avant-garde, caisse de retraite moderne.

Connaissances de la branche sont préférables, mais pas absolument indispensables puisque nous vous offrons une formation approfondie de conseiller-vendeur.

Votre candidature, accompagnée d'un curriculum vitae manuscrit, photo, références et copies de certificats, est à adresser à

Pfister - Ameublements S. A., Terreaux 7, Neuchâtel

Fabrique d'horlogerie de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate,

poseur-emboîteur

Faire offres à case postale 1148, Neuchâtel 1.

Nous cherchons

employée de fabrication

sachant travailler de façon indépendante, pour travaux de correspondance, facturation et divers.
Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae sous chiffres E. O. 1110 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons

1 ferblantier d'atelier

pour travaux d'ornements en cuivre.

1 manœuvre spécialisé

sachant exécuter des travaux d'étampage sur une presse de 80 T. travail précis et consciencieux.

USINE DECKER S. A.
NEUCHATEL

Nous cherchons

DÉCOLLETEUR

capable de faire les mises en train de décolletage d'horlogerie.
Fabrique W. Dickson, Chapelle 24, Peseux.

Boulanger-pâtissier

On demande un bon boulanger-pâtissier pouvant travailler seul. Adresser offres à la Société coopérative de consommation de Chézard-Saint-Martin.

Bon salaire. Installation moderne. Entrée à convenir.

Nous cherchons dans le canton de Neuchâtel

représentant dynamique

Si vous êtes âgé de 25 à 40 ans et si vous possédez une solide expérience professionnelle, vous aurez la possibilité de vous créer une situation stable et une activité variée.

Nous vous offrons des conditions exceptionnelles (salaire fixe, provisions et frais), un rayon bien déterminé, notre appui entier dans votre travail et un climat de collaboration agréable.

Veuillez nous envoyer votre offre manuscrite avec curriculum vitae, photographie et copies de certificats.
Nous répondrons à chaque demande.

Offres sous chiffre SA 45527 à Annonces Suisses S.A., Neuchâtel

---

Madame Jacques Ribaux, Cassardes 6 cherche une

personne de confiance

sachant cuisiner. Place stable.
Eventuellement remplacement.

Pivotages

On engagerait tout de suite ouvrières ; jeunes filles seraient mises au courant.

S'adresser à Maurice MOUGIN
Dombresson

Nous cherchons

MÉCANICIENS

expérimentés pour le montage de machines-outils

MÉCANICIENS

pour la réparation et le montage de moteurs à essence et Diesel

TOURNEURS
FRAISEURS
CONTRÔLEURS
PEINTRE

pour machines-outils

Faire offres ou se présenter aux **Etablissements SIM S.A., Morges (VD).**

VOUMARD MACHINES Co S. A.

cherche, pour ses ateliers de la Chaux-de-Fonds et sa succursale à Hauterive, pour entrée immédiate ou époque à convenir :

CONTREMAÎTRES

pour ateliers d'usinage

MÉCANICIENS - MONTEURS
ÉLECTRICIENS
ALÉSEURS
FRAISEURS
PERCEURS
TOURNEURS
RECTIFIEURS

Faire offres ou se présenter du lundi au vendredi, soit à la Chaux-de-Fonds, rue Jardinière 158, soit à Hauterive (NE).

MALOJA

OFFRE A

JEUNE EMPLOYÉ DE BUREAU

ayant terminé son apprentissage de commerce la possibilité de se perfectionner sur une nouvelle machine comptable « National » automatique et de faire la correspondance française. Occasion d'apprendre la langue allemande. Bon salaire, atmosphère de travail agréable, semaine de 5 jours.

PNEU- UND GUMMIWERKE MALOJA, FRITZ MAURER, GELTERKINDEN

On cherche pour remplacement de deux mois

JEUNE FILLE

pour le ménage et pour s'occuper de deux enfants. — Adresser offres écrites à J. U. 1115 au bureau de la Feuille d'avis.

Qui pourrait s'occuper de l'entretien d'une

personne âgée

dépendante, mais gentille et facile. Quartier des Cadolles.
Adresser offres écrites à C. L. 1080 au bureau de la Feuille d'avis.

Entreprise de bâtiment engagerait tout de suite

GRUTIER

pour activité dans la région de Neuchâtel.
Adresser offres écrites à C. L. 1057 au bureau de la Feuille d'avis.

Bon ouvrier

SERRURIER

en bâtiment serait engagé ; entrée immédiate ou à convenir, chez André Romang, Tertre 40, Neuchâtel.

Aide de médecin

formée est demandée par médecin de médecine générale à Yverdon. Horaire régulier. Entrée en service le 1er avril.

Faire offres sous chiffres P 10,583 K à Publicitas, Neuchâtel.

DRAIZE S.A., fabrique de remorques, cherche pour entrée immédiate ou à convenir

5 SERRURIERS

de construction

Adresser offres ou se présenter au bureau de Draize S. A.,
rue des Draizes 51, Neuchâtel,
tél. (038) 8 24 15.

On cherche

femme de ménage

une fois par semaine.
33, Poudrières. Tél. 5 24 97.

Employée de maison

honnête et sérieuse est cherchée tout de suite pour le ménage et la cuisine par famille de 4 personnes (2 adultes, 2 enfants) habitant villa pouvue de tout le confort moderne. Gages 250 francs par mois. — Tél. 5 80 66.

Fleurier Watch Co
à Fleurier

engagerait immédiatement ou pour date à convenir, pour son bureau de fabrication,

employée

stable, consciencieuse, intelligente et active. Dactylographie et sténographie désirées mais pas indispensables.
Travail intéressant et varié.
Caisse de retraite.
Faire offres ou se présenter à la Direction.

Jeune homme

débrouillard et consciencieux, désirant se créer une situation, trouverait emploi intéressant dans fabrique de Neuchâtel (ouest). Mise au courant. Place stable et bien rétribuée pour personne capable. Entrée immédiate ou à convenir.

Ecrire sous chiffres L. V. 1092 au bureau de la Feuille d'avis, en donnant références et indiquant emplois déjà remplis.

On cherche, pour le début de mars,

jeune fille

propre et de confiance pour le ménage et pour aider un peu au magasin. — Offres à M. Thiébaud, boulangerie du Mail. Neuchâtel. — Tél. 5 28 54.

Pour le 1er mars, je cherche ouvrier

BOULANGER

capable et consciencieux. S'adresser à la boulangerie du Mail, rue Jaquet-Droz 2, Neuchâtel.

Entreprise de transports cherche un

chauffeur poids lourds

Entrée immédiate ou à convenir.
Faire offres avec photo et copies de certificats sous chiffres C. M. 1107 au bureau de la Feuille d'avis.

Petite entreprise de transports et carrière, cherche pour son développement

jeune chauffeur

en vue de collaboration. Discrétion assurée.
Adresser offres écrites à B. L. 1019 au bureau de la Feuille d'avis.

DEGOUMOIS & Cie,
Fabrique d'horlogerie, à Neuchâtel, cherche :

Pour son département réglages

Metteuses d'inerties
Viroleuses centreuses

Pour son département terminages « Roskopf »

Metteuses en marche
Remonteuses de mécanismes
Remonteuses de finissages
Jeunes filles pour différents travaux

Travail en atelier, semaine de 5 jours.
Se présenter : Ecluse 67.

Nous engageons :

faiseurs d'étampes

connaissant si possible l'étampe progressive industrielle.

Mécaniciens

pour travaux sur étampes.

Places stables et bien rétribuées pour personnes capables. Semaine de 5 jours.

Faire offres ou se présenter à
FABRIQUE JOHN-A. CHAPPUIS S.A., 37, rue des Chansons, Peseux/NE.

Nous offrons place stable à

1 MÉCANICIEN-ÉLECTRICIEN

capable de fonctionner comme chef d'atelier, et de diriger du personnel.
Les connaissances demandées sont :
— **montage et contrôle d'appareils électromécaniques**
— **bases théoriques de l'électricité (courant faible)**
— **technique des schémas**
— **pratique du câblage**
— **pratique de la fine mécanique.**
La préférence sera donnée aux candidats pouvant justifier plusieurs années de pratique et âgés d'au moins 30 ans.

Faire offres écrites ou se présenter à

FAVAG S.A. NEUCHATEL

Bureau d'architecture de la place ayant d'importants projets à réaliser cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

1 ARCHITECTE
2 DESSINATEURS
en bâtiment

Faire offres avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire, sous chiffres U. D. 1109 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour le 1er avril ou pour date à convenir

une jeune fille ou garçon

pour aider au portage du lait et au magasin. Salaire selon entente.

Faire offres écrites sous chiffres V. E. 1099 au bureau de la Feuille d'avis.

General Motors Suisse S.A.
Bienne

Nous cherchons pour notre usine de montage à Bienne :

selliers et tapissiers
garnisseurs en voitures
peintres sur autos

Citoyens suisses, ouvriers qualifiés sont priés de soumettre leurs offres de service à notre bureau du personnel.

General Motors Suisse S.A., Bienne

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE NEUCHATEL
engagerait au plus tôt

2 mécaniciens-électriciens

Candidats qualifiés et sérieux désirant se créer une situation stable, avec travail varié et intéressant, sont priés d'adresser leurs offres avec copies de certificats et photo au **Service de la traction et des ateliers.**

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir, habile

sténodactylo

pour correspondance française.
Bonne occasion d'apprendre l'allemand.
Faire offres avec copie de certificats

BUCHER-GUYER
Niederweningen Zürich

On cherche pour le printemps 1960

jeune fille

de bonne volonté pour aider au ménage et au jardin. Vie de famille et congés réglés sont assurés. Offres à famille P. Schnider, restaurant Sternen, Ammannsegg près Soleure. Tél. (065) 70 03 33.

(La suite des annonces classées en 12me page.)

AGENT GÉNÉRAL POUR LA SUISSE:

PIERRE FRED NAVAZZA, GENÈVE

CASE RIVE 120

OFFRES D'EMPLOIS

WANDER

Nous cherchons pour notre bureau de correspondance et de traductions françaises une

collaboratrice qualifiée

de langue maternelle française, possédant connaissance parfaite de l'allemand, capable de bien rédiger et de traduire impeccablement, d'allemand en français, de la correspondance et des textes divers (non scientifiques). La candidate doit être bonne dactylographe et aimer un travail bien présenté.
Nous offrons conditions de travail agréables, semaine de 5 jours.

Faire offres avec curriculum vitae, photographie, copies de certificats et références au

Bureau du personnel de la maison Dr A. WANDER S.A., Berne.

Wernli

A l'occasion de la réorganisation de notre service de vente, nous cherchons jeune

REPRÉSENTANT

pour un rayon de la Suisse romande, possédant parfaitement le français et l'allemand, capable, actif et dynamique. Il devra être à la fois souple et aimable avec la clientèle. Notre équipe de vente devant travailler sur une base de confiance, nous attachons une grande importance à un caractère irréprochable et de commerce agréable.
Renseignements seront pris après un entretien avec le postulant, la discrétion lui étant assurée.

Faire offres détaillées, manuscrites, avec curriculum vitae, photo et références à

WERNLI FRÈRES, FABRIQUE DE BISCUITS
TRIMBACH - OLTEN

Importante entreprise romande de la branche alimentaire cherche, pour compléter son équipe de voyageurs, collaborateurs qualifiés ayant déjà fonctionné sur la route en qualité de

REPRÉSENTANTS

Les personnes intéressées à ce poste devront être âgées de moins de 35 ans, jouir d'une excellente santé, et avoir si possible une formation commerciale de base.

Les candidats retenus seront astreints, en outre, à suivre une période d'entraînement au siège de la société, puis sur la route, avant de se voir attribuer un rayon définitif.

Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae, photographie, références, copies de certificats et prétentions de salaire sous chiffres 652.50 à Annonces Suisses S. A., Lausanne.

Le service télégraphique

de la Direction des téléphones de GENÈVE

Quai de la Poste 12

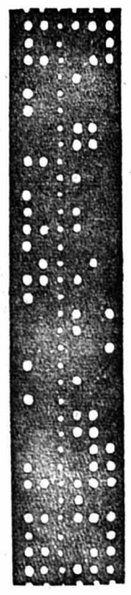

cherche pour le 1er mai 1960 quelques candidates à la profession de

dame télégraphiste

Les jeunes filles doivent être de nationalité suisse, âgées de 17 à 22 ans, avoir une bonne instruction et des connaissances suffisantes d'une deuxième langue nationale.

Apprentissage payé d'un an, 1er semestre Fr. 238.—, 2me semestre Fr. 446.—. Salaire de début Fr. 578.— à 644.—. Ecrire ou se présenter à l'adresse indiquée ci-dessus.

Nous cherchons

VENDEUSE QUALIFIÉE

pour nos rayons de confection dames, connaissant particulièrement **la robe.**

Nous demandons : bonne présentation, du goût pour le métier, de l'entregent. La candidate doit en outre savoir conseiller judicieusement la cliente.

Nous offrons : poste intéressant et bien rémunéré à candidate capable ainsi que tous les avantages sociaux d'une grande maison.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire au chef du personnel des

GRANDS MAGASINS INNOVATION LAUSANNE S.A.

LES ETS KERN & CIE S.A., AARAU

Fabrique de mécanique de précision et d'optique
cherchent

REPRÉSENTANT

si possible bilingue, domicilié en Suisse romande, pour maintenir le contact avec leur clientèle, principalement les opticiens et les papeteries.

Rayon : Suisse romande, Jura bernois, Tessin.

Nous demandons : personne dynamique, de présentation agréable, possédant de bonnes dispositions pour les problèmes techniques.

Nous offrons : activité intéressante et variée, salaire en fonction des capacités et du travail fourni.

Prière d'adresser offres détaillées avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire au Service du personnel de la société, à Aarau.

MIGROS Genève

techniciens radio-télévision

Détenteurs ou non de la maîtrise fédérale trouveraient un emploi très intéressant.

Nous offrons :

- une place stable et bien rétribuée ;
- une activité indépendante ;
- caisse de retraite ;
- semaine de 5 jours ;
- 3 semaines de vacances ;
- tous les avantages sociaux d'une entreprise en plein essor.

Les candidats sont priés de faire parvenir leurs offres de service manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae, de copies de certificats et d'une photographie à la

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS, GENÈVE
Service d'exploitation
24, rue des Usines, les Acacias, Genève.

HONEGGER FRÈRES

Ingénieurs-architectes

60, route de Frontenex, Genève

cherchent :

INGÉNIEUR CIVIL
DESSINATEURS en béton armé
MÉTREUR
CHEF DE CHANTIER

La Société Coopérative

MIGROS

Neuchâtel

ENGAGE

GÉRANTS expérimentés

Candidats possédant de réels talents de vendeur et d'organisateur, sachant conduire du personnel, trouveront chez nous un vaste champ d'application.

D'autre part, nous engageons également des

ASPIRANTS GÉRANTS

A toute personne dynamique et consciencieuse, nous offrons formation complète et possibilité de reprendre par la suite la gérance d'une succursale. Age idéal : 25 - 30 ans.

Places stables et bien rétribuées, bonnes prestations sociales, caisse de retraite.

Les offres manuscrites, avec curriculm vitae, copies de certificats, prétentions de salaire, sont à adresser à

la Société Coopérative Migros, Neuchâtel Case postale 2 Gare

Importante maison d'édition de Suisse alémanique

cherche, pour son service « annonces », un

employé de commerce

de langue française, âgé de 25 à 35 ans, ayant le sens de la propagande, pour diriger un rayon à clientèle romande (correspondance - facturation). Connaisssance de l'allemand désirée. Préférence sera donnée à un candidat ayant déjà travaillé dans la publicité. Semaine de 5 jours, caisse de retraite.

Adresser offres avec curriculum vitae, prétentions de salaire, photo et date d'entrée sous chiffres SA 2036 A à Annonces Suisses S. A. « ASSA », Aarau.

L'Administration fédérale des contributions cherche, pour ses services externes ou internes, des

REVISEURS

ayant travaillé pendant plusieurs années de manière indépendante en qualité de comptable dans entreprise industrielle ou commerciale et possédant une solide formation professionnelle. La préférence sera donnée aux comptables diplômés ou aux personnes dont la préparation au diplôme est déjà avancée. Age 25-35 ans.

Adresser les offres détaillées, avec copies de certificats, à l'Administration fédérale des contributions, service du personnel, Berne 3.

Nous cherchons pour le 1er mai ou date à convenir

employée de bureau

expérimentée, habile sténodactylographe, de langue maternelle française, mais ayant de solides notions d'allemand et si possible d'anglais.

Préférence sera donnée à candidate possédant certificat de fin d'apprentissage ou diplôme d'une école de commerce et capable de rédiger et de traduire seule des textes simples.

Samedi libre tous les 15 jours.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo, références et copies de certificats, à

BOVARD & Cie, ingénieurs - conseils
Bollwerk 15 Berne

QUELLE JEUNE FILLE

désirerait apprendre le **bon allemand** et le ménage à fond dans gentille famille bernoise ? Occasion de fréquenter l'école ménagère (diplôme). Entrée : le 1er mai environ.
Famille F. Thommen, garage de la gare, Herzogenbuchsee (BE). Téléphone (063) 5 12 73.

On cherche une

PERSONNE

de confiance, propre et active, même d'un certain âge, mais pouvant coucher chez elle, pour aider la maîtresse de maison, dans logement confortable, facile à entretenir. Pas de gros travaux. Salaire mensuel.
Adresser offres écrites à S. D. 1148 au bureau de la Feuille d'avis.

Bureau privé à Neuchâtel cherche

débutante

pour le 1er avril ou date à convenir.
Adresser offres écrites à T. E. 1149 au bureau de la Feuille d'avis.

DAME

ayant déjà visité avec succès la clientère particulière, gagnera davantge encore en plaçant des abonnements intéressant les jeunes ménages. Offres sous chiffres P 1779 N à Publicitas, Neuchâtel.

Nous engageons

ouvrières

jeunes de préférence, pour travaux soignés d'atelier, dans une branche horlogère. Quartier est de la ville.

Semaine de cinq jours.

Adresser offres, en indiquant âge, sous chiffres A. M. 1157 au bureau de la Feuille d'avis.

Lire la suite des annonces classées en douzième page

NOUS ENGAGEONS

1 distributeur-affûteur d'outillage
1 contrôleur de fabrication
1 mécanicien de planning

(organisation du travail)

Ces deux derniers postes pourraient convenir à des mécaniciens désirant un travail comportant peu d'activité physique.

Places stables et bien rétribuées pour personnes compétentes. Semaine de 5 jours.

Faire offres ou se présenter à Fabrique John-A. Chappuis S.A., 37, rue des Chansons, Peseux (NE). Tél. (038) 8 27 66.

Jeune employé(e) de bureau

est cherché (e) par agence générale d'assurances de la place (avec ou sans formation commerciale). Travaux variés, réception (formation à recevoir).

Place stable pour employé (e) désirant se créer une situation. Entrée à convenir.

Adresser offres écrites à B. N. 1158 au bureau de la Feuille d'avis.

Important garage de la place cherche

chef de ventes

Nous exigeons : âge 30 à 40 ans, langue française, connaissance de l'allemand et de l'anglais si possible, plusieurs années d'expérience dans la branche automobile.

Capacité : connaissance commerciale et rédaction, initiative.

Nous offrons : place stable avec fixe plus commission.

Faire offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitæ, sous chiffres I. V. 1165 au bureau de la Feuille d'avis.

SERVICE SOCIAL

Institution privée de Suisse romande cherche, pour maison d'une quarantaine d'enfants caractériels filles et garçons,

couple directeur

ayant si possible formation pédagogique ou sociale.

Faire offres détaillées sous chiffres *P. Q. 31917 L. à Publicitas, Lausanne.*

Gain accessoire

jusqu'à Fr. 800.-- par mois

Clientèle très importante. Les commandes se renouvellent continuellement. Voyage pas nécessaire. Nombreuses lettres de remerciement. Ecrivez aujourd'hui encore sans engagement de votre part à J. K., Case postale 291, Zurich 26.

Les Stations fédérales d'essais agricoles, à Lausanne, engageraient une

secrétaire-traductrice

Formation secondaire supérieure ou formation équivalente. Bonne sténodactylographe capable de traduire des textes administratifs, techniques et scientifiques en langues anglaise, allemande et, si possible, hollandaise.

Langue maternelle : français.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, références et prétentions à la Direction des Stations précitées, Montagibert-Lausanne.

Nous cherchons un

maroquinier-modéliste

qualifié et capable, indépendant, ainsi qu'un second

maroquinier

pour sacs de ville et de voyage. Nous offrons : conditions de travail adaptées aux exigences modernes, bonne rémunération, répartition mensuelle des bénéfices.

Dès septembre 1960, la fabrique inaugure ses nouveaux bâtiments ; des appartements modernes de 3 pièces et de 1 ½ pièce seront à disposition à cette époque.

Les offres, accompagnées d'un curriculum vitae et de copies de certificats, sont à adresser à ALCA S. A., fabrique d'articles de voyage Münsingen (BE).

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir :

un fraiseur
un tourneur

et

un monteur itinérant

Personnel qualifié. — Faire offres manuscrites avec curriculum vitae ou se présenter à *Haesler S. A., Boudry (NE).*

Nous cherchons pour le service de gérance des immeubles, à notre siège social, à Zurich, un

jeune collaborateur

de nationalité suisse et de langue maternelle française, avec bonne formation commerciale et avec

pratique dans une gérance d'immeubles

Prière d'adresser les offres avec curriculum vitae, copies de certificats, références et photo à la

RENTENANSTALT

Société suisse d'assurances générales sur la vie humaine, Alpenquai 40, Zurich 2.

Entreprise importante cherche

représentant

sérieux et actif

pour visiter épiceries, drogueries, etc.

Exigé : bonne formation générale et expérience pratique dans rapports avec clientèle. Allemand et français.

Conditions : fixe, provision, frais journaliers et de voyage, abonnement, frais de voiture.

Faire offres détaillées, avec curriculum vitae, photo, etc., sous chiffres 20551 à Publicitas, Olten.

Importante maison indépendante de la haute conjoncture, fabrique d'horlogerie à Bienne, cherche pour son département d'exportation

STÉNODACTYLO

pour la correspondance anglaise; semaine de 5 jours dans bureaux modernes au centre commercial ; climat de travail agréable.

Place intéressante et stable avec caisse de retraite.

Discrétion assurée.

Prière d'envoyer offres avec spécimen d'écriture, bref curriculum vitæ, photo, prétentions de salaire et indication de la date d'entrée la plus proche sous chiffres E 20877 U à Publicitas S. A., Bienne.

Nous engageons :

faiseur d'étampes

d'horlogerie, connaissant, si possible, les étampes de rectifiage ;

outilleur-horloger ou mécanicien-outilleur

pour petit outillage d'horlogerie très soigné ;

mécanicien de précision

pour travaux de construction, d'entretien et de transformation de machines d'horlogerie ;

contrôleur statistique

si possible visiteur de fournitures d'horlogerie, consciencieux et capable d'exercer activité indépendante. Possibilité pour candidat non initié d'être mis au courant par nos services techniques spécialisés.

Adresser offres ou se présenter à OMEGA, Service du personnel, Bienne.

Importante maison de commerce suisse, de très bonne renommée, cherche employé de commerce de 21 à 24 ans, très expérimenté, pour une de ses succursales au

CONGO BELGE

Conditions : doit être célibataire, avoir des connaissances parfaites de la langue française, de bonnes connaissances de l'anglais, une très bonne santé. Conditions de vie agréables, activité intéressante ; doit pouvoir assumer des responsabilités, tout spécialement en ce qui concerne la vente.

Offres avec curriculum vitae, copies de certificats et photo, sont à adresser sous chiffres U. 6979 Z., à Publicitas, Zurich I.

On demande

domestique

sachant traire. Ménage d'un certain âge ou Italien accepté. Travail facile ; logement à disposition.

Adresser offres écrites à X. J. 1154 au bureau de la Feuille d'avis.

Restaurant du Rocher cherche jeune

sommelière

et une jeune

fille de ménage

Entrée immédiate. Tél. 5 27 74.

Coiffeuse cherche

JEUNE FILLE

parlant un peu le français, pour aider au ménage et au salon de coiffure. — Tél. 5 67 68.

Dans une entreprise agricole de moyenne importance, on cherche un

GARÇON

hors des écoles. Excellente occasion d'apprendre la langue allemande. Bons soins et vie de famille assurés. Salaire à convenir ; entrée à Pâques ou date à convenir. Offres à famille Alfr. Schwab - Kappeler, Murtenstrasse, Chiètres.

Jeune homme

Je cherche, pour une fromagerie moderne, un jeune homme pour différents travaux. Vie de famille, bon gain, entrée immédiate ou à convenir. Italien accepté. — Faire offres à Alexandre Esseiva, Bémont (la Brévine), tél. (039) 6 52 21.

On cherche

JEUNE FILLE

pour le ménage et la cuisine. Bons gages, congés réguliers. S'adresser au restaurant du Littoral, tél. 5 49 61.

Sommelière

est demandée pour tout de suite ou date à convenir. Tél. 6 33 62.

Gain supplémentaire

payé chaque semaine pour travail indépendant. Visite de la clientèle particulière dans toutes localités. Pas de marchandise. Mise au courant rapide. Offres sous chiffres *P. 1780 N. à Publicitas, Neuchâtel.*

Mécaniciens

(outilleurs - faiseurs d'étampes) pour la fabrication de petits outillages, sont demandés.

Semaine de 5 jours.

Places stables et bien rétribuées.

Faire offres à la fabrique de ressorts ZAPPELLA & MŒSCHLER, boulevard de la Liberté 59, la Chaux-de-Fonds.

Maujobia - Verger - Rond

Nous cherchons une

porteuse de journaux

habitant si possible le quartier, pour le secteur : haut de l'avenue des Alpes, Verger-Rond, Maujobia, avenue des Cadolles.

Entrée en service : fin février.

Adresser offres de service à l'administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », Temple-Neuf 1, tél. 5 65 01.

Assurances WINTERTHUR - Accidents

NEUCHATEL

cherche un ou une

comptable

et une

employée de bureau

Postes intéressants, stables et bien rétribués pour personnes capables. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats, références et photo à M. André Berthoud, agent général, Seyon 2, Neuchâtel

---

Nous cherchons un collaborateur énergique désirant passer d'un emploi subalterne à l'activité indépendante de

représentant

de notre société.

Rayon d'activité : district de Boudry.

Mise au courant complète et aide pratique assurée.

Salaire fixe dès le début, assurance contre les accidents et caisse de pension.

Les candidats de réputation irréprochable, désirant un gain correspondant à leur travail et à ses résultats, sont priés d'adresser leurs offres avec photo et mention de leurs emplois antérieurs sous chiffres P 1791 N à Publicitas, Neuchâtel.

SOMMELIÈRE

connaissant si possible les deux services, est demandée pour tout de suite ou date à convenir. S'adresser au restaurant de la Métropole, à Peseux, tél. 8 13 50.

Agent ou représentant

BIEN INTRODUIT

est cherché par grande marque italienne de machines à café vendues dans le monde entier.

Offres sous chiffres M 70486 Y à Publicitas, Berne.

Entreprise de fabrication des environs de Zurich cherche :

employé commercial

âge 20-28 ans, bonne formations, langue maternelle française ou allemande, connaissances d'autres langues, intérêt pour la publicité; place intéressantes et bien rétribuée;

employée de bureau

habile et consciencieuse, connaissances de dactylo, de français et d'allemand, pour divers travaux de bureau, correspondance, etc.

Semaine de 5 jours, cantine moderne dans la fabrique, climat de travail agréable. — Offres avec curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire à

ROBERT MAUCH, USINE ELRO,

Bremgarten/Argovie Tél. 057/7 17 77

Nous cherchons pour notre service de vente

employé

de langue française avec bonnes connaissances de l'allemand, ou de langue allemande mais sachant à fond le français, pour travaux de bureau en général : correspondance, relations écrites et verbales avec nos agents et les cultivateurs, prospection, etc. Travail intéressant et varié. Bonne rétribution. Place d'avenir pour personne active et sérieuse.

Faire offres avec photo, curriculum vitae et copies de certificats, en indiquant la date d'entrée possible, à la direction de la

BUCHER-GUYER
Niederweningen Zürich

NIEDERWENINGEN - ZURICH

On cherche, pour le 15 mars ou pour date à convenir, jeune homme consciencieux comme

commissionnaire

et aide au laboratoire, dans une boulangerie. Salaire de début 120 fr. Nourri, logé. — Faire offres à : *confiserie F. Salvisberg, Schönenwerd/SO.* Tél. (064) 3 13 23.

IMPORTANTE FABRIQUE de la Chaux-de-Fonds

cherche, pour tout de suite ou époque à convenir,

une employée de bureau

QUALIFIÉE pour son service CORRESPONDANCE FRANÇAISE.

Travail agréable et varié. Semaine de cinq jours.

Prière de faire offre manuscrite détaillée, à case postale 49,772, la Chaux-de-Fonds.

Entreprise de la place cherche, pour entrée au plus tôt, une

AIDE DE BUREAU

pour travaux de dactylographie (sténographie pas nécessaire).

Place stable, semaine de 5 jours.

Prière d'adresser offres détaillées, avec copies de certificats et si possible une photographie, sous chiffres O. A. 1145 au bureau de la Feuille d'avis.

Du succès professionnel !

Vous êtes une jeune

vendeuse d'alimentation

capable. Nous sommes une entreprise de *BIENNE* avec une trentaine de succursales et vous invitons à nous faire parvenir votre offre de service. Nous offrons une bonne place à des conditions d'engagement intéressantes. Si vous possédez les qualifications nécessaires et quelques notions de la langue allemande, vous aurez de réelles chances de faire une carrière rapide (gérante).

Veuillez nous adresser votre offre avec curriculum vitæ et copie des certificats sous chiffres SA. 19817 J aux Annonces Suisses S. A., ASSA, Bienne, rue de Morat.

OFFRES D'EMPLOIS

REPRÉSENTATION

Nous cédons encore quelques intéressantes régions pour le placement de machines agricoles. Commission, très grandes facilités de gain. Possibilité de reprendre un dépôt. L'activité principale consiste à traiter les demandes.

Prière de faire offres à Case postale 281, Zurich 35.

LA BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE A NEUCHATEL

cherche une

EMPLOYÉE DE BUREAU

destinée plus spécialement au service du téléphone. Place bien rétribuée. Caisse de retraite.

Les offres détaillées manuscrites sont à adresser à la Direction de la banque, à Neuchâtel.

Nous engageons quelques

AJUSTEURS DE RELAIS

et

OUVRIÈRES QUALIFIÉES

pour différents travaux de montage et de soudage.

Travail propre. Semaine de 5 jours.

Se présenter à

ELECTRONA S. A.
BOUDRY (NE)

IMPORTANTE FABRIQUE DE LA CHAUX-DE-FONDS

cherche, pour entrée immédiate ou pour époque à convenir,

EMPLOYÉE DE BUREAU

connaissant parfaitement la langue anglaise, pour son service correspondance.

Travail agréable et varié. Semaine de 5 jours.

Prière de faire offres manuscrites détaillées à **Case postale 49,772, la Chaux-de-Fonds.**

On demande

jeune homme

robuste, de toute confiance, pour porter le lait et pour différents travaux de laiterie. Italien accepté.

Faire offres sous chiffres P 2540 J, à Publicitas, Saint-Imier.

On cherche pour le 20 avril, dans un ménage soigné,

JEUNE FILLE

honnête et fidèle. Vie de famille assurée.

Offres à Mme A. Kunz, Ziegelmattstrasse 16, Soleure.

Aide-jardinier

est demandé dans établissement horticole mixte. Etranger accepté. Faire offres à G. Schiesser, horticulteur, Bôle (NE). Tél. 6 34 23.

MONITEUR

auto-école

Fr. 1200.— par mois

Offres écrites à Humair, Dapples 22, Lausanne.

On demande, pour entrée immédiate ou à convenir, un

garçon d'office

ou de

cuisine

Faire offres au Buffet de la Gare, la Chaux-de-Fonds.

On demande pour le 1er mars

sommelière

connaissant les deux services. Etrangère exclue. Se présenter avec certificats au restaurant de la Paix, Neuchâtel.

MENUISIER

trouverait emploi pour tout de suite. S'adresser à Jean Willemin, Draizes 80, Neuchâtel.

CONFISEUR

capable est cherché pour tout de suite ou date à convenir. Nourri et logé. Congé le dimanche. Offres avec prétentions de salaire à la confiserie Vautravers, Neuchâtel. Tél. (038) 5 17 70.

La VITRERIE MARC SCHLEPPY, Terreaux 7, à Neuchâtel, cherche

1 vitrier

et

1 encadreur

qualifiés, ainsi qu'un

jeune homme

qui serait mis au courant. Places stables. — Faire offres ou se présenter.

On cherche

jeune homme

consciencieux, intelligent, pour faire les courses, ayant si possible le permis de conduire. Moped à disposition. S'adresser à Walter Hofmann, boucherie, Aesch (BL). Tél. (061) 82 35 31.

DEMANDES D'EMPLOIS

Cherchez-vous

un gérant

pour Confection Messieurs

expérimenté, dynamique et de toute confiance ? Bonnes références à disposition. Adresser offres écrites à H. R. 1087 au bureau de la Feuille d'avis.

EMPLOYÉE DE BUREAU

20 ans, Suissesse allemande, avec certificat de fin d'apprentissage et ayant une année de pratique, cherche place pour le 1er avril 1960. Prière de faire offres sous chiffres S. E. 1045 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE EMPLOYÉ

(Suisse allemand) connaissant tous les travaux de bureau et ayant quelques notions de français, cherche place pour le début de mars. — Offres sous chiffres **P. 1808 N., à Publicitas, Neuchâtel.**

JEUNE FILLE hors des écoles

cherche place

pour le printemps dans ménage avec enfant, pour apprendre la langue française. De préférence à Neuchâtel ou aux environs.

Famille GERBER, restaurant Zollhüsli, Obergerlafingen (SO).

JEUNE CUISINIER

cherche place dans restaurant, hôtel ou pension. De préférence comme cuisinier seul. Références. Adresser offres écrites à W. H. 1127 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune Allemande

de bonne famille, 5 ans d'études du français, cherche place pour aider au ménage ; pas de gros travaux, assez de temps libre pour perfectionner son français en prenant des cours. Vie de famille. Offres sous chiffres H. S. 1113 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille au terme de son apprentissage de

VENDEUSE

cherche une place pour ce printemps. — Adresser offres sous chiffres W. F. 1150 au bureau de la Feuille d'avis.

Monsieur disponible 2 à 3 heures par jour cherche

TRAVAIL À DOMICILE

soit pour bouclement de comptes, facturations, éventuellement correspondance. (Discrétion absolue.) — Adresser offres écrites à C. O. 1159 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune photographe

bien au courant de tous les travaux techniques et de laboratoire (également couleurs) cherche place dans industrie à Neuchâtel ou aux environs.

Faire offres sous **chiffres L 70485 Y à Publicitas, Berne.**

Jeune Suisse allemand

EMPLOYÉ DE BANQUE

(ayant terminé son école de recrues) cherche place dans une banque ou dans une industrie. Entrée mars - avril.

Faire offres sous chiffres L. 2306 à Publicitas S. A., Soleure.

Jeune EMPLOYÉ DE COMMERCE ayant des connaissances en français cherche, pour le début de mai ou date à convenir, place de

comptable

à Neuchâtel. — Adresser offres sous chiffres G 2269 à Publicitas S. A., Soleure.

Dame se chargerait de

travaux dactylographiés

à son domicile. Ecrire sous chiffres 132-247 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

de 17 ans, aimant le chant, cherche place auprès d'enfants dans home ou ménage privé, afin de se préparer à l'école de jardinière d'enfants. Aimant la musique classique, elle donnerait la préférence à un poste où elle aurait l'occasion d'écouter de temps à autre la radio ou d'assister à un beau concert. Entrée le 1er mai 1960. — Faire offres sous chiffres Y 61214 G à Publicitas, Saint-Gall.

Suissesse allemande cherche, pour le 1er mai, place de

FACTURISTE

et pour travaux de bureau en général, à Neuchâtel ou aux environs. Possède notions de la langue française. Ecrire sous **chiffres R 32229 Lz à Publicitas, Lucerne.**

JEUNE FILLE

de 15 ans, protestante, ayant suivi des cours d'école ménagère et qui aimerait apprendre le français cherche, pour le 20 avril, place pour aider au ménage et s'occuper des enfants. Vie de famille désirée. (Région de Neuchâtel.) Offres à Hélène Kunz, Sternenweg 1, Allschwil.

Jeune sommelière

bilingue, fille de restaurateur, cherche place dans tea-room ou restaurant à Neuchâtel ou aux environs. Adresser offres écrites à B. M. 1132 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle connaissant la dactylographie et la sténographie, ayant plusieurs années de pratique

cherche occupation

dans bureau.

Adresser offres écrites à B. L. 1106 au bureau de la Feuille d'avis.

DAME

de 30 ans, active, capable de travailler seule, de langue maternelle française, connaissance de l'allemand et de l'italien, cherche place de gérante ou de caissière. Libre tout de suite ou pour date à convenir.

Adresser offres écrites à J. V. 1140 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune Allemande

de 19 ans, s'engagerait pour un an, dès après Pâques, dans famille, pour aider au ménage (demi-journée) et avoir l'occasion de suivre des cours et de se perfectionner en français.

Adresser offres écrites sous chiffres I. U. 1139 au bureau de la Feuille d'avis.

Représentant

parlant le français et l'allemand, propriétaire d'une voiture et ayant déjà sa clientèle, cherche, pour tout de suite, représentation d'articles bien connus, pour le Jura bernois. S'adresser à Henri Eisen, 117, route de Bâle, Delémont.

Pour notre

jeune fille

de 15 ans, nous cherchons pour le printemps place dans ménage. Possibilité de fréquenter l'école française désirée.

Faire offres à famille O. Neeser, Paradiesplatz, Baden (AG).

AU PAIR

Allemande de 21 ans cherche place pour 3 mois, à partir de mai, pour aider au ménage. Vie de famille, après-midi libre. S'adresser par écrit à **M. Frey**, Cornaux.

Jeune homme de 16 ans, en bonne santé, cherche place pour le printemps comme

garçon de courses

pour apprendre le français. — Faire offres sous chiffres T 70508 Y, à Publicitas, Berne.

Nous cherchons, pour notre

JEUNE FILLE

de 17 ans, place dans bonne famille à Neuchâtel, où elle pourrait apprendre le français et aider au ménage. Vie de famille désirée. Entrée : 1er mars. — Faire offres à famille Ch. Hasler, Wehntalerstrasse 280, Zurich 11.

Demoiselle ayant plusieurs années de pratique cherche place de

secrétaire

Langues : français, italien et bonnes connaissances d'allemand.

Ecrire sous chiffres M. Y. 1143 au bureau de la Feuille d'avis.

Beau choix de cartes de visite

au bureau du journal

DEM. A ACHETER

Nous cherchons à acheter d'occasion, mais en bon état, 2-3

petits fauteuils

genre « crapaud ». Faire offres au No (038) 8 10 80, le matin ou le soir.

On demande à acheter

clarinettes

en très bon état. Offres détaillées sous chiffres Y. K. 1155 au bureau de la Feuille d'avis.

J'achète

en cas de décès, ménages complets, meubles anciens, etc.

AU GRENIER DE MA GRAND-MÈRE, Jaquet-Droz 28, la Chaux - de - Fonds. Tél. 2 46 07. Domicile : 3 39 94.

Collectionneur achèterait :

1 **ancienne pendule neuchâteloise,**
1 **pendule ancienne de table,**
1 **morbier ancien,**
mouvements de pendules neuchâteloises,
boîtes à musique anciennes, instruments astronomiques anciens,
tous instruments anciens avec musique,
1 **oiseau chanteur,**
1 orgue de barbarie, vitrines pour collectionneurs, ainsi que **vitrines** de pendules neuchâteloises, ou layettes en bois dur.
Montres anciennes.
Armes anciennes.

Faire parvenir offres sous chiffres D 19,788 aux **Annonces-Suisses S.A., «ASSA»,** rue du Vieux-Billard 1, **Genève.**

Demoiselle cherche

pendule neuchâteloise

ancienne. Adresser offres écrites à H. T. 1138 au bureau de la Feuille d'avis.

APPRENTISSAGES

Jeune homme

désirant apprendre le métier de

SERRURIER

trouverait place ce printemps, chez ANDRÉ ROMANG, Tertre 40, Neuchâtel.

Jeune fille terminant sa deuxième année d'école secondaire, honnête et consciencieuse, cherche place

D'APPRENTIE DE BUREAU

Adresser offres écrites à F. S. 1162 au bureau de la Feuille d'avis.

Nouvelle profession !

L'Ordre neuchâtelois des pharmaciens et l'Office cantonal du travail organisent l'apprentissage

d'aides en pharmacie

Accessible aux jeunes filles ayant suivi avec succès le cycle complet d'une école secondaire, cet apprentissage est de 3 ans. Le certificat cantonal de capacité est délivré aux candidates qui ont réussi l'examen final.

Les pharmaciens du canton renseignent.

Importante entreprise de la place cherche

APPRENTI DE COMMERCE

Jeunes gens, ayant si possible suivi l'école secondaire, sont priés d'écrire sous chiffres W. H. 1152 au bureau de la Feuille d'avis.

REMERCIEMENTS

Les enfants et petits-enfants de

Monsieur Georges JACOT

ainsi que les familles parentes et alliées, très touchés de l'affectueuse sympathie qui leur a été témoignée pendant ces jours de douloureuse séparation, adressent à toutes les personnes qui les ont ainsi entourés, leurs sentiments de profonde et sincère reconnaissance.

La Chaux-de-Fonds, février 1960.

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues lors de son grand deuil et dans l'impossibilité de répondre à chacun individuellement, la famille de

Mademoiselle Lina GERBER

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leurs envois de fleurs, leurs messages, ont pris part à son chagrin. Sa gratitude va tout spécialement au corps médical, aux infirmières de l'hôpital des Cadolles qui, pendant quatre ans et demi, ont soigné leur chère sœur et tante avec un dévouement et une patience inlassables.

Corcelles et Neuchâtel, février 1960.

La famille de

Monsieur Henri BORLE

ainsi que les familles parentes et alliées, profondément touchées par tous les témoignages de sympathie et d'affection reçus pendant ces jours douloureux, prient toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil de trouver ici l'expression de leur reconnaissance émue.

Neuchâtel et Fleurier, février 1960.

Véhicules à moteur

« Topolino »

en bon état, à vendre. Bisanti, fbg de l'Hôpital 36, 4me, à midi ou dès 19 h. 15.

« Dauphine » de luxe 1960

est à vendre, premier prix du concours S.E.N.J. couleurs à choix, fort rabais. Ecrire sous chiffres V. G. 1151 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre voiture

« MORRIS »

1953, en très bon état. Tél. 6 42 68, aux heures des repas.

J'achèterais

« Fiat » 600 ou 4 CV

d'occasion, paiement comptant. Offres détaillées avec prix sous chiffres L.X. 1142, au bureau de la Feuille d'avis.

Nos occasions garanties

Ford Prefect, modèle 1956, limousine 4 portes, couleur beige, état général comme neuve.

Ford Anglia 6 CV, modèle 1956, berline, 2 portes, couleur verte, parfait état.

Riley Sixty Eight 8 CV, modèle 1959, limousine 4 portes, grand luxe avec intérieur cuir véritable, radio 2 longueurs d'ondes, couleurs rouge et crème, chauffage climatisateur, garantie 6 mois.

Renault Alpine Cabriolet dernier modèle, 2 places, moteur cylindrée 848 cc, boîtes 4 vitesses synchronisées, couleur blanche avec intérieur rouge. Neuve.

MG Twin Cam, dernière série, coupé 2 places, blanche avec intérieur cuir rouge, sièges spéciaux.

CONCESSIONNAIRE SIMCA

Garage Hubert PATTHEY

Pierre-à-Mazel 1 - Neuchâtel
Tél. (038) 5 30 16

« Peugeot 403 » 8 CV, 1957, 4 portes, bleue, intérieur simili neuf, bon état.

« Peugeot 403 » 8 CV, 1955, 4 portes, grise, toit ouvrant, intérieur simili, revisée.

« Peugeot 403 » 8 CV, 1957, 4 portes, verte, toit ouvrant, bien entretenue.

« Peugeot 203 » 7 CV, 1954, 4 portes, grise, intérieur simili, pneus X, revisée.

« Peugeot 202 » 6 CV, 1947, 4 portes, noire intérieur drap, bons pneus, embrayage neuf.

Paiements différés : par banque de crédit. Présentation et démonstration sans engagement. Demandez la liste complète avec détails et prix à l'agence « Peugeot » pour la région :

J.-L. SEGESSEMANN

GARAGE DU LITTORAL

NEUCHATEL, début route des Falaises
Tél. 5 99 91 Pierre-à-Mazel 51

A VENDRE

A vendre

poussette-pousse-pousse

Prix avantageux. Tél. 5 73 15.

A VENDRE

1 brouette et quelques outils de jardinage. — Tél. 7 59 31.

Meubles à vendre

Tél. 6 38 15.

A vendre pour cause de départ

cuisinière

électrique « Elcalor », 3 plaques, en très bon état. Tél. 8 24 63.

A vendre

tables à rallonges tables rondes

Bas prix. — G. Etienne, bric-à-brac, Moulins 13.

A vendre manteau de fourrure (rat musqué), taille 40-42, très avantageux. Tél. 5 48 78.

A vendre

« Renault » 4 CV

modèle 1950, en état de marche. Prix : 600 fr. — S'adresser au Garage Bauder, Clos-Brochet 1, tél. 5 49 10, Neuchâtel.

A vendre

voiture « Lloyd »

3 ½ CV, 6 places, conviendrait pour commerçant. Fr. 1500.—. Tél. (039) 5 24 74.

OPEL BLITZ 1955

Nouvelle cabine, parfait état, Fr. 6200.—.

Garage Schenker

NEUCHATEL, tél. 5 28 64

« Simca Aronde »

en parfait état, à vendre par particulier, 83.000 km. Prix avantageux. Tél. (039) 2 61 47.

EN FRICTIONS contre les bronchites et refroidissements.

EN MASSAGES et introduire dans le nez contre les rhumes.

EN APPLICATION contre les crevasses, engelures et pour la cicatrisation des plaies.

Vente en pharmacie et droguerie Fr. 1.80 le tube

LABORATOIRES PLAN S. A.
70, rue de Lausanne - GENÈVE

A découper : BON pour 1 tube-échantillon

POURQUOI RISQUER UN RHUME ?

en vous lavant les cheveux ? Employez plutôt l'excellent shampooing sec **LYS D'OR.** Dégraisse et assouplit la chevelure comme un lavage. La boîte pour dix applications : Fr. 2.—. Envoi et vente par le dépôt : pharmacie CART, rue de l'Hôpital, Neuchâtel.

une réserve utile pour chaque ménage

Fr. 100.— seulement

et **36** mensualités de Fr. **34.-**

intérêts compris **4 ½ %** seulement

pour cet ensemble à partir de Fr. 1150.—

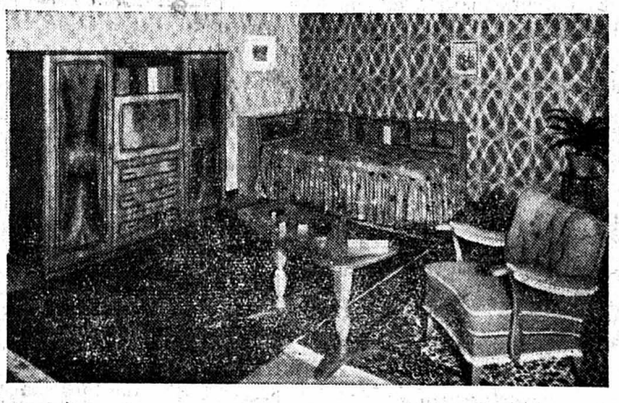

mais... seulement chez le spécialiste

GLOCKNER

MEUBLES CRÉDO-MOB PESEUX NE

Ch. Nussbaum - Tél. (038) 8 43 44

Demandez notre catalogue en retournant ce coupon

Nom : ..... *Prénom :* .....

Localité : .....

Rue : ..... *Canton :* .....

Nouveau

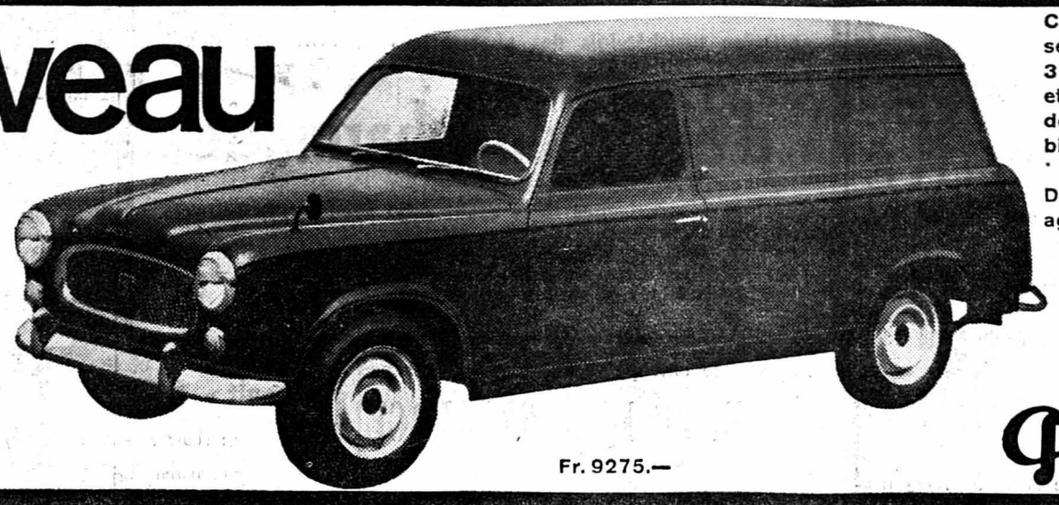

Comme toujours sous le double signe de la robustesse et de la sécurité: La gamme Peugeot s'enrichit d'une Fourgonnette 403

Fr. 9275.—

Cette voiture offre tous les avantages des véhicules de la série 403, avec son robuste moteur 403 de 7/65 CV (SAE). 3 portes, dont une grande porte arrière. Charge utile 580 kg et important volume utile. C'est par excellence la voiture de livraison, qui remplace maintenant la fourgonnette 203 bien connue.

Demandez tous renseignements chez les concessionnaires et agents Peugeot. Conditions de paiement très avantageuses.

J.-L. Segessemann, garage du Littoral, Neuchâtel
Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 5 99 91
Agent Peugeot depuis 1931, pour les districts de Neuchâtel, Boudry, Val-de-Travers, Val-de-Ruz. Val-de-Ruz.

Peugeot Fourgonnette 403

Avantageux...

ce beau meuble combiné face et côtés en noyer, ne coûte que Fr. 495.-

A voir au 2me magasin

Meubles G. Meyer NEUCHATEL

rue des Fausses-Brayes Tél. (038) 5 75 05

POUSSETTE

moderne, pliable, état de neuf, bas prix. Tél. 8 34 72 aux heures de repas.

AU TEMPS D'AUTREFOIS

Dans le monde des «régents»

«MONSIEUR le régent»; l'expression est encore usitée dans certains villages de nos campagnes romandes, mais elle a depuis longtemps disparu du langage neuchâtelois. Elle s'entendait encore, à la fin du siècle passé, dans la conversation des gens d'âge mûr qui n'avaient pu renoncer aux antiques formules de politesse acquises au temps de leur jeunesse. On disait alors: «monsieur le régent» ou «mademoiselle la régente», comme on disait «monsieur le ministre» et comme on dit encore «monsieur le curé» dans les milieux catholiques. Formule tout naturellement respectueuse qui marquait bien la considération généralement accordée au conducteur attitré de la jeunesse scolaire. Pourtant, c'est bien souvent avec un sourire de pitié quelque peu dédaigneuse que maints tenants de la pédagogie moderne parlent de ces maîtres et maîtresses de l'ancienne école, dont ils critiquent modes et méthodes d'enseignement avec d'autant plus de virulence qu'ils ont été moins en mesure d'en connaître l'application. Il faut constater que, pour certains de ces pourfendeurs, l'école d'autrefois est formellement caractérisée par le tableau bien connu d'Albert Anker, où le régent, houssine en main, s'apprête à fustiger jusqu'à épuisement sa troupe de polissons, parmi laquelle souffle un vent de révolte.

Dans cette image un peu outrée d'une salle d'école du XVIIIme siècle, le peintre a voulu souligner, outre la pauvreté des lieux, la médiocrité trop évidente de certains magisters de l'époque. Mais, dans tous les domaines, l'évolution se poursuit, lente ou accélérée, et la toile du peintre seelandais ne saurait être appliquée à l'école de 1890. Certes, à ce moment-là, il y avait encore chez nous pas mal de locaux scolaires peu confortables et peu conformes à leur usage; des salles mal éclairées, au système de chauffage défectueux, des bancs rustiques peu adaptés à l'âge et à la taille de leurs occupants.

Certes, il y avait encore quelques maîtres et maîtresses d'école qui, à force de bonne volonté aidée de pas mal de routine, tentaient de compenser le déficit d'une préparation nettement insuffisante. Il y avait des pions, donneurs de «tâches» et distributeurs de pensums, et aussi des pères fouettards qui, faute de pouvoir se faire aimer et respecter, essayaient au moins de se faire craindre. Oui, de ceux-là, il y en eut quelques-uns dont le bon public ne fut pas long à faire la réputation; et comme le même public est facilement porté à la généralisation, il ne faut pas s'étonner de ce qu'on ait parfois assimilé école et geôle. Ce serait pourtant commettre une grave erreur que de considérer comme autant de malheureux les écoliers de jadis; il n'est, pour s'en rendre compte, que de faire appel à leur mémoire.

Le langage des souvenirs

Au soir de la vie, les hommes, la plupart d'entre eux du moins, revivent intensément les souvenirs de leurs jeunes années et ils prennent plaisir à les évoquer. Ils rappellent volontiers le temps passé sur les bancs de l'école, jours fastes et jours néfastes, jours de brouillard et jours de soleil, ces derniers, presque toujours, de beaucoup les plus nombreux. Ils aiment à parler de ceux qui furent leurs maîtres et maîtresses d'école et ils en parlent avec affection. Affection mêlée parfois d'un brin d'émotion, mais où se marque surtout une considération, un respect qu'on ne connaît plus guère de nos jours. A les entendre, on se rend compte que l'école, pour eux, n'eut rien d'une prison, mais qu'elle fut l'endroit heureux où, jour après jour, on avait plaisir à se retrouver entre bons camarades, de même qu'elle fut le centre de tous efforts et de toutes préoccupations essentielles à une époque où rien d'autre n'était de nature à solliciter une attention soutenue.

Rendons-nous dans un quelconque de nos villages et écoutons les vieux parler de leur «régent». Dans maintes localités, ce fut le même homme qui y passa toute sa carrière et qui vit défiler devant lui deux, parfois trois générations d'élèves; le même qui, après avoir appris à lire au grand-père, apprit à lire aux petits-enfants. Comme pas un, mieux que le médecin ou le confesseur, il connaissait la vie de chacun. Discret, toujours disposé à rendre service sans prétendre à une rétribution, il se trouvait être le factotum de tout le monde. A qui d'autre s'adresser qu'à monsieur le régent dans le cas d'une lettre difficile à rédiger, d'une déclaration d'impôt compliquée, d'une quelconque contestation entre parents ou entre voisins? Monsieur le régent, l'homme de confiance, d'autant plus sollicité que son travail ordinaire, assez peu absorbant estimait-on, devait lui laisser pas mal de temps disponible.

Assez compliqué pourtant, ce travail ordinaire, au milieu de volées d'élèves de tous âges, dont le nombre bien souvent voisinait la cinquantaine, quand il ne la dépassait pas; élèves dont la fréquentation, dans les écoles de campagne, se trouvait être des plus irrégulières par suite des dispenses et congés largement accordés au cours de la belle saison. Oui, en vérité, la tâche n'était point aussi légère que d'aucuns l'imaginaient!

Des méthodes personnelles

Au cours des dernières décennies du siècle passé, le corps enseignant neuchâtelois comprenait deux catégories de membres. D'un côté, les jeunes instituteurs ou institutrices, sortant d'une des écoles dites normales du canton où ils avaient reçu une préparation spéciale; de l'autre, les anciens, maîtres et maîtresses, qui, faute de centres d'étude ou de moyens de parvenir à ceux existant à l'époque, avaient pourvu tout seuls à leur préparation.

Sortis en bon rang, de l'école du village, ils avaient résolu de continuer leurs études; conseillés et guidés par leur ancien maître, parfois par le pasteur ou le curé de la paroisse, ils s'étaient procuré les bouquins indispensables et avaient travaillé ferme, piochant en profondeur plutôt que labourant en surface. Et puis, un jour, ils étaient allés «subir»; et ils étaient sortis de l'examen munis d'un «second», voire même d'un «premier degré», ce dernier diplôme donnant droit à l'enseignement dans les classes primaires supérieures des localités importantes.

Un «second degré», et voilà le jeune maître lancé dans la carrière et bientôt pourvu d'une classe. Agé de dix-huit à dix-neuf ans, il allait avoir affaire à une bande d'écoliers de plusieurs classes d'âge, de six à seize ans assez souvent, dont les aînés, parfois, le dépassaient d'une demi-tête. Sans aucune notion spéciale de pédagogie théorique ou pratique, il allait falloir se débrouiller. Et, la plupart du temps, le jeune régent se débrouillait. Pas si mal que cela puisqu'une bonne partie d'entre eux se sont si bien adaptés à leur classe de débutant qu'ils ont fini par y passer toute leur carrière et sont devenus en quelque sorte une incarnation du peuple villageois qu'ils ont marqué de leur forte personnalité.

A la fin du siècle passé, la plupart de nos villages neuchâtelois avaient l'heur de posséder l'un et l'autre de ces régents dont personne ne s'avisait de discuter la compétence ni l'autorité. Chacun d'eux s'était créé sa méthode et ses procédés personnels d'enseignement; l'un comme l'autre se préoccupaient tout autant de l'éducation que de l'instruction de ceux dont ils avaient la charge. Certains s'étaient fait une réputation de sévérité exceptionnelle; appliquant à la lettre la recommandation biblique, ils n'épargnaient point au jeune enfant la verge méritée. Comme le juge était impartial, on ne lui gardait point rancune et les maîtres les plus sévères n'étaient pas les moins aimés.

Laissés complètement libres d'organiser à leur guise et leurs programmes scolaires et la matière de leur enseignement, ils s'en tenaient aux branches essentielles et les travaillaient à fond. Avec succès, pour bon nombre de leurs élèves, si l'on en juge sur la façon dont ceux qui sont aujourd'hui les grands-parents, et qui, un temps, furent responsables de l'administration communale, savent lire, écrire et compter. Combien de personnes, aujourd'hui pour le moins sexagénaires, possèdent encore une orthographe et une écriture que pourraient envier la plupart des jeunes gens récemment libérés des études? Quant au calcul, qui n'a point été à même de pouvoir admirer la rapidité et la précision avec lesquelles un vieux paysan résout mentalement le cube d'une plante de bois, ou évalue le prix d'un char de fumier? Toutes opérations faites selon des principes acquis par de multiples répétitions et solidement ancrés dans les mémoires. Et qui n'a point constaté aussi la parfaite civilité, la politesse habituelle des usages qui, bien souvent, semblent être l'apanage des générations aînées dans un monde où le «culot» règne souverainement? Qualités modestes, mais essentielles dues pour une bonne part à la collaboration parfaite de la famille et de l'école.

Régent et régentes étaient «tabous»

Dans la plupart des familles, la plus grande considération était accordée sous réserve au «régent» ou à la «régente». C'étaient des êtres à part, des «tabous» au sujet desquels aucune discussion n'était admise de la part des enfants. Ceux-ci se le tenaient pour dit et se gardaient bien de se plaindre ou de récriminer au sujet de quelque taloche plus ou moins justifiée; ils savaient bien que toute gérémiade ou pleurnicherie n'aurait eu d'autre résultat qu'une aggravation de la peine.

Il n'y a rien d'étonnant à ce que, dans de telles conditions la discipline fut parfaite dans la presque unanimité des salles d'école. Automatique, acceptée par tous, elle était si bien devenue affaire d'habitude qu'elle s'établissait, pour ainsi dire toute seule, ne réclamant du maître que de rares interventions. Seuls, les débutants connaissaient parfois des difficultés assez sérieuses dans ce domaine, avant d'avoir acquis l'expérience et la maturité d'esprit indispensables à tout éducateur.

Installé dans un village, le régent s'y mariait et y élevait sa famille. Ses ambitions étaient modestes, comme sont traitement. Quand venaient des enfants à élever et à instruire, ledit traitement ne tardait pas à se révéler insuffisant et il devait être arrondi par le salaire de maintes fonctions accessoires. Le régent devenait alors officier de l'état civil, agent de banque ou chantre d'église; ce qui ne l'empêchait pas de diriger gratuitement la chorale villageoise ou la société de gymnastique.

Toutes ces attributions qu'il remplissait de son mieux lui valaient une popularité considérable, accompagnée parfois d'un peu de jalousie. Ce qui ne l'empêchait nullement d'être élu à une majorité confortable, s'il voulait bien poser sa candidature aux élections communales ou cantonales, sans adhérer pourtant à un parti politique. Dans maintes localités, le bulletin déposé dans l'urne fut pour de nombreux électeurs un hommage rendu à leur «régent» et un moyen indirect de lui prouver leur reconnaissance.

Malgré une culture essentiellement autodidacte et un individualisme atteignant parfois l'originalité, le régent possédait à un haut degré l'esprit de corps. Il entretenait un contact régulier avec ses collègues de la région, contact dont l'aboutissement fut la création, en 1860, de la Société pédagogique neuchâteloise dont le centenaire va être très prochainement fêté. Cette association, à côté de la défense des intérêts matériels de ses membres, avait comme but le développement de leurs connaissances pédagogiques et pratiques. Les conférences organisées à cet effet étaient attendues avec impatience et très régulièrement suivies. Car l'instituteur d'alors, quelle que soit la réputation qu'aient voulu lui faire certains esprits mal renseignés, était loin d'être un «encroûté» à jamais fixé dans une sacro-sainte routine. La plupart, au contraire, suivant de très près l'évolution normale de leur temps, s'efforçaient de se conformer aux innovations qui leur paraissaient sages par une revision et une réadaptation continues de leurs méthodes et procédés d'enseignement.

A chaque époque son école

L'évolution, de lente qu'elle était encore au début de ce siècle, a pris depuis la première guerre mondiale une allure plus rapide. Le paisible train de banlieue est devenu l'express international, puis l'avion et la fusée qui fonce vers l'inconnu. Des horizons nouveaux s'entrouvrent, faisant naître des espoirs et des possibilités encore mal définis. Le monde, en équilibre instable, en proie à une agitation fébrile, attend.

L'école, elle aussi, cherche sa voie. Sous l'influence de novateur courageux, elle transforme peu à peu ses modes et ses coutumes. Des maîtres jeunes et pleins d'enthousiasme s'efforcent d'inculquer à des écoliers, qui ne sont plus ceux d'autrefois, le goût du travail individuel et de la recherche. La tâche, pour eux, n'est pas moins grande qu'elle ne l'était pour leurs devanciers, malgré l'effectif plus réduit des classes, car la mentalité des élèves a changé, de même que l'atmosphère de l'école. Nos vieux régents, s'ils y rentraient, ne s'y reconnaîtraient plus! Pas plus que les régentes dévouées qui, pour rester auprès de leurs petits, ont renoncé au mariage. Comme leurs collègues masculins, elles ont laissé au lieu de leur séjour d'inoubliables souvenirs.

«Monsieur le régent», «mademoiselle la régente». Ceux qui vous ont connus, ceux qui vous aimaient bien tout en vous craignant un peu, ne vous ont jamais laissés sortir de leur mémoire. Pour eux, qui sont aujourd'hui les vieux, votre souvenir reste, compagnon inséparable des jours les plus heureux de leur lointaine et paisible jeunesse!

S. Z.

La Suisse est débarrassée de la tuberculose bovine

C'est le 15 décembre 1959 qu'a eu lieu dans le canton de Lucerne la dernière prise en charge de bétail tuberculeux. Le pays entier put ainsi être décrété indemne de tuberculose bovine. Il est bien entendu que des contrôles serrés auront encore lieu au cours des années prochaines et qu'ils feront apparaître ça et là de nouveaux animaux réagissants qu'il faudra éliminer également. Ceci ne modifiera pas le fait que la Suisse peut être considérée comme exempte de tuberculose bovine puisque, selon les normes internationales en usage, un pays peut être considéré comme exempt de tuberculose dès que le nombre des animaux réagissants à la tuberculination est inférieur à ½ %. ½ % du cheptel bovin suisse représente actuellement environ 8000 bêtes. Les contrôles à venir ne permettront jamais de trouver autant d'animaux infectés, et il s'en faudra de beaucoup.

Il serait indiqué et intéressant d'exposer ici comment la lutte contre la tuberculose bovine s'est développée dans les différents pays au cours des années. Une telle description, même sommaire, dépasserait largement le cadre de cette communication destinée à la presse. C'est pourquoi les intéressés sont renvoyés à la presse spécialisée (les Archives suisses de médecine vétérinaire, le journal agricole «Die Grüne», les Schweizerische Landwirtschaftliche Monatshefte, etc.).

Premiers essais en 1896

En Suisse, les premiers essais de lutte contre la tuberculose bovine remontent à l'année 1896, c'est-à-dire presque au moment de la découverte du bacille de la tuberculose et de la mise au point de la tuberculine par Robert Koch, en 1882 et en 1890, respectivement. Par arrêté du 24 juillet 1896, le Conseil fédéral autorisait le département fédéral de l'agriculture à remettre gratuitement aux cantons de la tuberculine ou tout autre moyen de dépistage de la tuberculose bovine, à la condition que les animaux qui réagiraient positivement soient marqués d'une excision à l'oreille. Cette mesure n'eut pas le moindre effet sur l'évolution de la tuberculose. C'est à peine si elle fut mise en pratique. Les propriétaires de bêtes tuberculeuses ne pouvaient s'en accommoder. A cela s'ajoutait le manque de directives suffisantes pour une action efficace contre la maladie. La tuberculination n'était alors pas suffisamment au point pour assurer le dépistage précis de la tuberculose. Le moyen de diagnostic nécessaire faisait donc défaut, ce qui avait pour conséquence de condamner à l'insuccès toute tentative d'action.

Ce n'est qu'avec la mise au point d'une méthode de diagnostic sous forme de tuberculination intradermique, ce qui a nécessité de nombreuses années de recherches et d'essais, que les perspectives d'une lutte efficace se précisèrent. A la même époque, on cherchait à maîtriser la maladie dans de nombreux pays, et par des moyens différents: abattages des seuls animaux atteints de tuberculose ouverte, «procédé d'Ostertag», séparation entre les animaux réagissants et les animaux non réagissants, élevage des veaux en milieu vierge de la maladie (méthode de Bang) ou encore vaccinations massives.

En 1917, un nouveau système fut introduit aux Etats-Unis qui prévoyait l'élimination de tous les animaux ayant réagi positivement à la tuberculination. On dut bien convenir que ce procédé draconien pouvait conduire au succès. Partout ailleurs, et cela dans de nombreux pays où d'autres mesures furent tentées, ce fut l'échec. La principale raison est due au fait qu'il est impossible de déterminer avec précision quand un animal tuberculeux excrète des bacilles et menace par conséquent son entourage. D'autre part, les méthodes de vaccination utilisées n'ont pas permis de provoquer une immunité contre la tuberculose bovine. Sans les expériences américaines il eût été impossible de mettre au point un système efficace dans les pays européens qui avaient subi la première et la seconde guerre mondiale et se trouvaient ainsi trop démunis pour tenter des essais si coûteux. Cette constatation est valable pour la Suisse également.

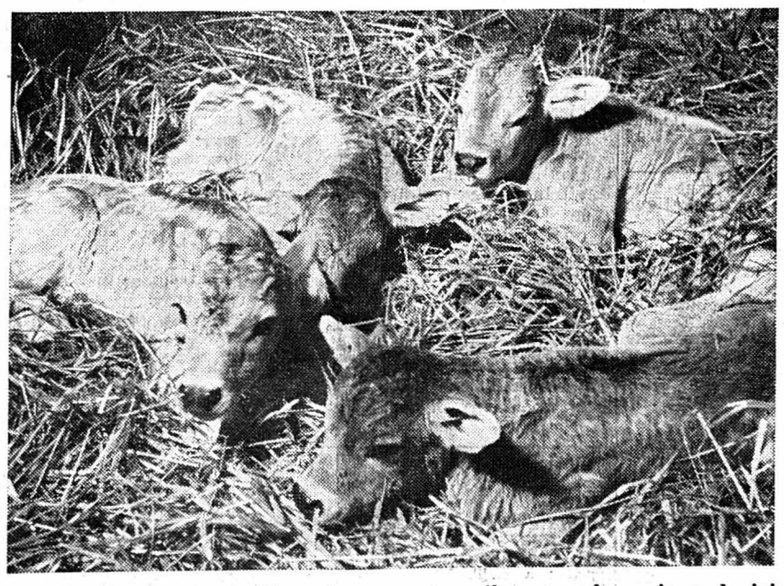

Les frères Bieri, domiciliés à Sursee, ont eu il y a quelques jours la joie de voir leur vache «Martha», âgée de huit ans, mettre au monde quatre veaux parfaitement viables. La mère comme les petits se portent bien.

De la lutte volontaire à la lutte obligatoire

Le premier arrêté du Conseil fédéral ne prévoyait que l'élimination et l'indemnisation des animaux atteints de tuberculose ouverte. A part cela, il prévoyait la séparation des animaux atteints d'avec les animaux négatifs à la tuberculine, l'élevage des veaux en milieu exempt de la maladie, des mesures de désinfection, etc. L'adhésion à l'action envisagée était volontaire. Il eût été à l'époque complètement impossible d'introduire des mesures plus sévères ou de caractère obligatoire. L'état d'esprit n'y était pas préparé, et cela même en dehors des milieux agricoles. Cet arrêté du 9 mars 1934 ne pouvait donc pas conduire à un succès complet et fut considéré d'emblée par ses auteurs comme le premier stade d'une action plus efficace. Pour y parvenir, il fallut d'abord accumuler des expériences, selon l'arrêté du Conseil fédéral de mars 1934. Les personnes les plus compétentes se mirent au travail en organisant un nombre incalculable de conférences, de démonstrations, de projections de films et en distribuant des articles de presse, etc. Ces efforts rencontrèrent un premier écho dans les régions de montagne où l'on pratique essentiellement l'élevage. Mais il fallut pour cela plusieurs années.

Les expériences faites avec l'arrêté de 1934 n'ayant pas donné satisfaction, le Conseil fédéral complétait en date du 27 anvier 1942 les dispositions existantes en ce sens que toutes les formes de tuberculose, y compris la simple tuberculose dite de réaction, pouvaient faire l'objet d'éliminations et d'indemnisations. D'autre part les gouvernements cantonaux étaient autorisés à rendre l'application des mesures de lutte «obligatoire» dans certaines régions délimitées par des intérêts économiques communs.

Peu après les cantons se virent ristourner par la Confédération une partie de leurs dépenses consenties pour lutter contre la tuberculose bovine et ceci jusqu'à 75 % parfois, pour des raisons où l'économie de guerre ne fut pas étrangère. L'arrêté de 1942 souleva un grand intérêt. Dès 1945, il était en application dans tous les cantons alors que l'arrêté de 1934 n'avait jamais rencontré d'adeptes dans plus de douze cantons. Les mesures de 1942 donnèrent de bons résultats, si bien qu'une motion fut présentée aux Chambres demandant la promulgation d'une loi spéciale pour la lutte contre la tuberculose bovine.

Elle fut adoptée à l'unanimité le 11 novembre 1944. Le 26 septembre 1949, le Conseil fédéral pouvait soumettre aux Chambres fédérales un projet établi au cours de nombreux et parfois difficiles travaux préliminaires. C'est le 29 mars 1950 que la loi fut adoptée; elle entra en vigueur le 1er janvier 1951.

(A suivre.)

G. FLUCKIGER,
professeur à l'Université de Berne et ancien directeur de l'Office vétérinaire fédéral.

DIVONNE-LES-BAINS
CASINO TEL. 66

à proximité immédiate de Nyon et de Genève

TOUS LES JEUX

Soirée dansante à 21 h.
Matinée le dimanche - Attractions

Samedi 13 février, en soirée
Dimanche 14 février, en matinée et en soirée

Une voix d'or qui accompagne le charme, la finesse et l'élégance de Paris:

Anne SANDRINE

Les acrobates patineurs sur plate-forme:

« LES NOELY'S »

Pour la gorge

GABA

SALON INTERNATIONAL
des jeux et jouets, articles de fêtes, voitures d'enfants et puériculture

SALON INTERNATIONAL
de la quincaillerie, de l'outillage, de l'équipement ménager et du chauffage (SIQUEM)

FOIRE INTERNATIONALE DE L'AMEUBLEMENT
MARCHÉ EUROPÉEN
en même temps que

Foire internationale de Lyon

du 12 au 21 mars 1960

Demandez renseignements et cartes de légitimation au délégué officiel pour la Suisse
R. JAQUET
ANNONCES SUISSES S. A.
1, rue du Vieux-Billard - Genève

14 FÉVRIER **SAINT-VALENTIN** c'est la fête de l'amitié **Offrez des fleurs**

MARCEL PAULI ET MADAME
DIRECTEURS DE LA
Cave neuchâteloise

depuis 1956 à aujourd'hui, ainsi que leurs collaborateurs et employés, se font un plaisir de remercier leur fidèle et nombreuse clientèle.
Ils se réjouissent d'avance de donner sous peu de leurs nouvelles.

---

la Berra
ALPES FRIBOURGEOISES

PISTES BONNES !

Nouveau skilift : départ de la route cantonale à la Roche - Restaurant à Montsoffio, près de la station de départ du skilift de la Berra

Ecole suisse de ski

Les skilifts fonctionnent tous les jours

Autocars Fischer

DIMANCHE
Lac-Noir
Départ: 8 h. 15
Fr. 9.—
par personne

Renseignements - Inscriptions
Autocars FISCHER Marin (Neuchâtel) Tél. 7 55 21

Claude Rollier
architecte S.I.A.

diplômé de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne a l'honneur de porter à votre connaissance qu'il a ouvert une agence d'architecture :

Place Pury 2
Neuchâtel

JARDINS
Création et entretien
Dallage - Murs - Chemins
Plan-vert - Plantations

CLÔTURES
Fourniture et pose de clôtures en tous genres - Portails

Franz GINDRAUX
NEUCHATEL

66, ROUTE DES GOUTTES-D'OR - TÉL. (038) 5 91 50

Bravo chérie !

Voilà précisément les biscottes que je désire, les véritables et incomparables

Biscottes ROLAND

En vérité, les Biscottes ROLAND représentent quelque-chose de particulier, un régal pour les gourmets. Exigez de votre détaillant tout spécialement la qualité – les fines et fondantes Biscottes ROLAND logées dans le grand sachet **or si élégant.**

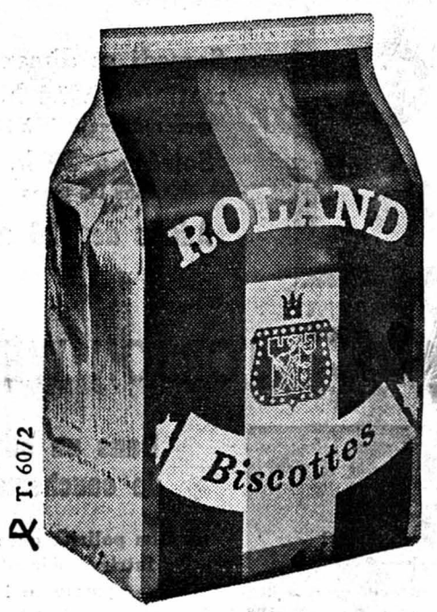

R T. 60/2

Une nouvelle et succulente spécialité ROLAND

seulement frs. 1.55

Passez des loisirs agréables !

Dans une ambiance vivante et sympathique le temps passera vite !
Venez à notre

Cours de dessin-peinture

par mois 4 leçons de 2 heures Fr. 15.—
Dessin Peinture à l'huile — Aquarelle — Gouache Pastel, etc.
Le cours a lieu le mardi soir
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS A

L'ÉCOLE CLUB MIGROS
16, rue de l'Hôpital - Tél. 5 83 49
Secrétariat ouvert jusqu'à 21 heures

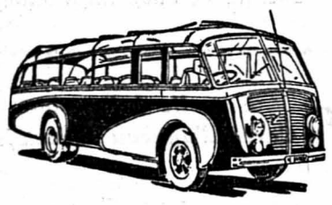

PÂQUES 1960
NICE - CÔTE D'AZUR

14, 15, 16, 17 et 18 avril
DEUX NUITS A NICE
Départ : jeudi 14 avril à 13 h. 30
4 ½ jours : Fr. 198.— tout compris

Programmes, renseignements et inscriptions
Garage
SCHWEINGRUBER & WALTER
Geneveys-sur-Coffrane Té. 7 21 15

Cherchez-vous
du personnel qualifié et fidèle?
Faites un essai avec une petite annonce dans les
Bernische Tages-Nachrichten
Münsingen BE
Tél. 031 68 13 55
34 102 abonnés
(Traductions gratuites)

Qui peut donner des leçons de
conversation anglaise ?
Adresser offres écrites à W. X. 1094 au bureau de la Feuille d'avis.

COUTURE
Coupes et essayages, cours de couture
Mme Betty TOCK
Quai Ph.-Suchard 12, *Neuchâtel*, tél. 5 50 42

COIFFEUSE
se rend à domicile
Service soigné
Tél. 5 41 95

QUEL
employé de bureau ou autre confierait son linge à personne soigneuse ? Adresser offres écrites à O. A. 1013 au bureau de la Feuille d'avis.

Détective privé
Renseignements - Filatures - Recherches - Surveillance - Escorte Suisse et étranger -
Discrétion absolue
Tél. 5 50 59

PRÊTS
sans caution jusqu'à fr. 5000.— accordés facilement depuis 1930 à fonctionnaire, employé, ouvrier, commerçant, agriculteur et à toute personne solvable. Rapidité. Petits remboursements échelonnés jusqu'à 28 mois. Discrétion.
BANQUE GOLAY & Cie
Lausanne Tél. (021) 22 66 33

SKIEURS
Vue-des-Alpes
Samedi 13 h. 30,
dimanche 9 h., 10 h., 13 h. 30
TÉLÉSKI CHASSERAL
Samedi et dimanche 9 h. 30 et 13 h. 30
FISCHER AUTOCARS **WITTWER**

---

700 Coupé

Essai et démonstration
sans engagement à l'agence
GARAGE DES POUDRIÈRES
MARCEL BOREL
Téléphone (038) 5 27 60 - Neuchâtel

BANQUE EXEL BANK
Prêts
Banque Exel
NEUCHATEL
5, avenue Rousseau
Tél. 5 44 04

Vos dettes
sont-elles un poids trop lourd pour votre budget ? Adressez-vous à nous en *toute confiance*, nous voulons vous aider (timbre réponse). *A. Bovet*, gestion de dettes, *Bâle 5, case 39-28.*

Voyage magnifique pour Pâques

Les plus belles régions de **Provence, une nuit à Marseille,** bord de la mer jusqu'à Monaco, **une nuit à Nice, Fréjus** ; du 14 au 18 avril, 4 ½ jours, tout compris, **225 fr. Heidelberg, Cologne, Zuyderzée, HOLLANDE** en fleurs, **Bruxelles, Reims, Verdun, Nancy,** du 23 au 29 avril, 7 jours, tout compris, **325 fr.** ; en car de luxe 1960, l'idéal pour les grands voyages.

EXCURSION L'ABEILLE
Tél. 5 47 54

Cherchez-vous un
fonds de capital rentable

à versements mensuels et sécurité suffisante ? Pour renseignements complémentaires, adressez-vous sous chiffres SA 60.109 Z à Annonces Suisses S. A. « ASSA », Zurich 23.

VOYAGES ORGANISÉS

28 février - 2 mars 4 j. Carnaval de Nice	Fr. 180.—
5 au 10 mars 6 j. Foire de Leipzig - Berlin	Fr. 270.—
26 au 29 mars 4 j. Paris - Versailles	Fr. 175.—
2 au 5 avril 4 j. Suttgart, Nuremberg, Munich	Fr. 175.—
9 au 10 avril 2 j. Iles Borromées, Tessin	Fr. 80.—
15 au 18 avril 4 j. Côte d'Azur (Marseille/Menton)	Fr. 180.—
15 au 21 avril 7 j. La Yougoslavie - Venise	Fr. 295.—
23 au 29 avril 7 j. Rhénanie, Hollande, Belgique	Fr. 325.—

Demandez notre programme 1960, qui vous sera envoyé gracieusement

Les cars Kaesermann
AVENCHES
Tél. (037) 8 32 29

Cherchez-vous une jeune fille
pour le ménage? Faites un essai avec une petite annonce dans les
Bernische Tages-Nachrichten
Münsingen BE
Tél. 031 68 13 55
34 102 abonnés
(Traductions gratuites)

Travail à domicile

sur la tricoteuse à main TRICOLETTE, vous est offert par

Karl Lutz & Co, Birmensdorferstrasse 400, Zurich 3/55
Téléphone (051) 33 47 57

Nous vous livrons contre paiement comptant ou par acompte un appareil moderne à deux fontures d'aiguilles, vous donnons une formation solide qui fera de vous une artiste dans la confection de beaux tricots.

Vous tricotez pour nous (ou pour vous-même), d'après nos instructions, pullovers, vestes, jaquettes, etc. Salaire par échevette de 50 g. : Fr. 1.10 jusqu'à Fr. 2.50.

Demandez une documentation détaillée par téléphone ou carte postale.

DURS D'OREILLES !

Nouvel appareil acoustique se portant derrière l'oreille, sans cordon, ni écouteur pouvant se dissimuler entièrement sous les cheveux

DÉMONSTRATION A NEUCHATEL
Radio PORRET - Seyon - Tél. 5 33 06
Mardi 16 février de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h. 30

En cas d'empêchement, demandez notre documentation gratuite au moyen de ce bon

BON Envoyez-moi vos prospectus gratuits
Nom :
Adresse :

Alors, des lunettes ou un appareil acoustique de **BOMMER** S A LAUSANNE Petit-Chêne 36

Vendredi 19 février 1960
à 20 h. 15 précises

AULA DE L'UNIVERSITÉ NEUCHATEL

Récital de piano

Hans MULLER

Œuvres de Haendel, Mozart, Beethoven, Schumann et Schubert

Piano de concert BURGER & JACOBI
au soins de la Maison HUG & Cie

Prix des places : Fr. 3.—, 4.— et 5.—
(réduction aux étudiants et J.M.)
Location chez **HUG & Cie, Musique, NEUCHATEL**
Tél. 5 72 12

HALLE DE GYMNASTIQUE

Serrières

Samedi 13 février 1960, à 20 h. 15

Soirée musicale et théâtrale

oragnisée par la Société de musique « L'Avenir »

AU PROGRAMME :

La boîte à biscuits

de PAUL VANDEMBERGHE
interprété par le Cercle littéraire d'Yverdon
Mise en scène : JACQUES ADOUT de Radio-Lausanne

Dès 23 h. : Grands soirée récréative - Danse - Cantine

le grill

Escargots mode du Chef
Moules à la marinière
Truite grillée à la Béarnaise
Scampis aux aromates
Croûtes aux morilles
TRIPES A LA MODE DE CAEN
Couscous à la Marocaine
Spécialités indonésiennes
Dimanche midi : *Epaule d'agneau persillée*

CHAQUE JOUR : DÉJEUNER ET DINER
à Fr. 3.50 et 4.50

Neuchâtel, ☎ (038) 5 88 22

Beaulac

Restaurant

Les Huitres Impériales
Le Saumon frais fumé
La Coquille Saint-Jacques
LA PAELLA A LA VALENCIENNE
Les Mignons de veau Lucullus
La Selle d'agneau à la Nivernaise
Le Châteaubriand sauce Béarnaise
Les rognons de veau flambés
Dimanche midi : *Poularde cocotte aux morilles*

CHAQUE JOUR : AU DÉJEUNER
et au DINER, MENUS à Fr. 10.— et 12.—

Neuchâtel, ☎ (038) 5 88 22

Beaulac

Café du Théâtre

Brasserie - Restaurant - Bar
vous trouverez un
GRAND CHOIX
de mets à des prix très raisonnables
Toujours une carte variée

Cols de chemises et raccommodages

Mme STREIT
Ecluse 17 - Tél. 5 63 19

Tous les samedis
TRIPES
et ses spécialités
RESTAURANT
du
Littoral
☎ 5 49 61

RESTAURANT
City
Tous les samedis
Souper tripes
et autres spécialités
NEUCHATEL — (038) 5 54 12

Croix-Blanche

Auvernier
TRIPES
Tél. 8 21 90 A. DeCreuse

GRANDE SALLE DE LA PAIX
Neuchâtel

SOIRÉE
de la F.O.M.H.

section de Neuchâtel et environs
SAMEDI 13 FÉVRIER

Portes 20 heures — Rideau 20 h. 30

RENAL, magicien fantaisiste de réputation mondiale.

« ON TOURNE », 1 acte de Wilned, avec LA COMPAGNIE DE SCARAMOUCHE.

LES ADEGGNORS, Gnors : clown musical international et son partenaire Adeg.
Dans leurs numéros comiques et artistiques sans précédents.

Dès 23 heures : **GRAND BAL**
conduit par le fameux orchestre **Swing Players**

Entrée Fr. 1.10 - Dès 23 heures jusqu'à 4 heures, entrée ou ruban de danse Fr. 1.50 (couple Fr. 2.60)

Match au cochon chez Jean-Jean

Réservez votre dimanche 14 février, à 14 heures précises. (Se joue au chibre = match 157)

Restaurant du Gibraltar
Tél. 5 10 48

CAFÉ DE LA CÔTE, PESEUX

samedi 13 février 1960
après-midi dès 15 h. ; soir dès 20 h.

match au loto

des Amis de la nature, section la Côte-Peseux

Superbes quines, uniquement viande de porc, fumé, côtelettes fumées saucissons et saucisses au foie

Au Quick-Beau-Rivage

NEUCHATEL

Grand choix d'assiettes du jour richement servies

Filets mignons aux morilles

Accordage de pianos Fr. 10.-

Toutes révisions
COMPTOIR DU PIANO, société coopérative
Agent représentant : G. Vuilleumier, Jaquet-Droz 6, la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 2 81 01. Mêmes conditions pour tout le canton. Délai de passage : 10 jours.

Tél. 5 30 31

On y est chez soi. Une cuisine parfaite.
SAMEDI :
Tripes à la Neuchâteloise
et
pieds de porcs au Madère
Truites du vivier ✕ Menus au choix
Salles pour fêtes de familles et sociétés

Hôtel-restaurant de Fontainemelon

Chambres avec confort
Menus soignés à partir de 5 francs
Nombreuses spécialités

A. Broillet, chef de cuisine
Tél. (038) 7 11 25
Jeux de quilles automatiques

ARCADES

Tél. 5 78 78

Location ouverte samedi et dimanche dès 13 h. 45

Samedi et dimanche
matinées à 14 h. 45
Lundi et mercredi matinées à 15 h.
Soirées à 20 h. 30
tous les jours
Moins de 18 ans non admis

★

STUDIO

Tél. 5 30 00

Location ouverte samedi et dimanche dès 13 h. 45

Samedi et dimanche
matinées à 14 h. 45
mercredi matinée à 15 h.
Soirées à 20 h. 30
tous les jours
Admis dès 16 ans

★

UN FILM „CHOC" d'ORSON WELLES

Dans un climat de cauchemar...

un film policier qui surprend intrigue, déroute et passionne !

UN « SUSPENSE » AIGU !...

avec

Charlton HESTON
Janet LEIGH
Orson WELLES
Akim TAMIROFF
Marlène DIETRICH
Zsa Zsa GABOR

LA SOIF DU MAL

GASTRONOMIE

Bagatelle	*Samedi soir et dimanche* *Terrine de lapin* *Consommé* *Entrecôte provençale* *Glace mandarine*
LA COURONNE Saint-Blaise Tél. 7 51 66	*Tournedos aux morilles* *Entrecôte Maître d'hôtel* *Mignons au curry* *Filets de perches et poulet*
Les Halles	*Nos excellentes soles au beurre* *Demain dimanche : un bon menu*
JURA	*Tripes à la Neuchâteloise* *Poularde à la broche* *Entrecôte café de Paris* *Soles d'Ostende*
Hôtel Suisse	*Le demi-coquelet à la broche* *Saltimbocca « alla Romana »*
Du Théâtre	*Une tradition : cuisine et cave impeccables*
Buffet C.F.F. Tél. 5 48 53	*Sarcelle à l'orange* *Carré d'agneau sarladaise*
COURONNE, Cressier	*Filets de perche aux amandes* *Entrecôte Negresco* *Filets mignons aux morilles à la crème*
RAISIN	*Filets mignons à l'Indienne* *Fondue neuchâteloise*
BEAU-RIVAGE	*Les scampis à l'indienne* *Filets de perches maison* *Chicken Curry* *Les filets mignons aux morilles*
RESTAURANT Saint-Honoré BRASSERIE	*Chicken Curry* *Bombay Style* *Selle d'agneau fleuriste* *Poulet grillé à l'américaine*

HOTEL DE LA GARE
MONTMOLLIN

Bonne table
Bons vins
Bons menus

Jean Pellegrini-Cottet

APPRENEZ A DANSER
vite et bien
chez
Mme Droz-Jacquin
professeur
Rue Pury 4
NEUCHATEL
Tél. 5 31 81

Prêts
Banque Courvoisier & Cie
Neuchâtel
Tél. (038) 5 12 07

Les fameuses soles aux HALLES

PRÊTS
de 500.— à 2000.— fr. sont accordés à ouvrier, employé et fonctionnaire solvables et à traitement fixe. Possibilités de remboursement multiples.
Service de prêts S. A.
Lucinge 16
Tél. (021) 22 52 77
LAUSANNE

GRAND MATCH AUX QUILLES

de la Gym-Hommes
à l'Hôtel des Pontins
VALANGIN
du vendredi 12 février, dès 19 h. 30
au dimanche 14 février, à 22 h. 30
PRIX
Aux quatre premiers une superbe pendule
(tout le monde gagne)
Se recommande : la société

LA ROTONDE NEUCHÂTEL
Dienstag, 23. Februar, 20 Uhr

Endlich wieder Operette !
Einmaliges Bühnen-Gastspiel
LAND DES LÄCHELNS
« LE PAYS DU SOURIRE »
FRANZ LEHARS MEISTEROPERETTE
mit einem prominenten Solisten-Ensemble :
Bruno MANAZZA
1. Tenor von der Staatsoperette München
Dolores LING
Die reizende Soubrette vom Raimund-Theater Wien
Charlotte SENDER
Die strahlende Sopranistin v. Stadttheater Bern
Toni NIESSNER
Der bekannteste Wiener Operettenbuffo v. Raimund-Theater und Theater i. d. Josefstadt
Otto Dewald, Otto Schmidgera u. a.
SOLO - TANZPAAR
Bernadette Grabowsky - Boris Tonin vom Landestheater Salzburg und den Salzburger Festspielen 1959
OPERETTEN - ORCHESTER
16 erstklassige Musiker !
Musikalische Leitung : Albert E. Kaiser
Inszenierung : Otto Dewald
Bühnenbild : Erich Schmid
Choreographie : Boris Tonin
Preise : Fr. 3.50 bis 7.50 + Steuer 50 ct.
Vorverkauf :
HUG & Co, vis-à-vis de la poste, tél. 5 72 12

Wie zu Richard Taubers Zeiten...
DEIN IST MEIN GANZES HERZ !
und eine Fülle schönster Lehar-Melodien : Von Apfelblüten einen Kranz - Immer nur lächeln - Meine Liebe, deine Liebe...
Unvergänglicher Zauber der Operette !

A PROPOS D'UN PROBLÈME ACTUEL

Les procédés modernes de lutte contre les rats

De notre correspondant de Bâle:

La lutte contre les rats étant à l'ordre du jour, comme en témoigne l'intéressante étude parue dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel » du 10 février, nous pensons qu'il n'est pas inutile de présenter à nos lecteurs les dernières découvertes de la science en la matière.

Les chimistes se sont en effet penchés sur le problème de la dératisation comme ils l'ont fait sur celui de la lutte contre les autres parasites de l'homme, des animaux et des plantes. Leur but, ce faisant, était de découvrir une arme qui, tout en étant plus efficace que les anciennes, n'en présenterait pas les indiscutables inconvénients. Ils furent aidés dans leur tâche par la découverte fortuite du savant américain K.-P. Link et de ses collaborateurs qui, en étudiant une maladie des bovidés, s'aperçurent en 1939 qu'une substance appelée « dicoumarine » avait la propriété de réduire fortement le pouvoir de coagulation du sang. Agissant sur le foie, la dicoumarine empêche la formation de l'agent coagulant, la prothrombine. Cette substance, dont la synthèse est relativement facile, trouva un emploi immédiat en médecine et en chirurgie. Il fallut toutefois attendre encore une dizaine d'année pour que les Américains (encore eux !) eussent l'idée d'utiliser la découverte de Link comme moyen de dératisation.

Grâce aux travaux de Link et de O'Connor, il fut possible de tirer de la coumarine une substance plus efficace encore, qui reçut successivement les noms de « compound 42 » et de « walfarine ». L'industrie chimique suisse, qui avait entrepris des recherches identiques, parvint elle aussi à mettre au point un produit réunissant toutes les propriétés requises. Ce raticide helvétique, auquel les chimistes Reiff et Wiesmann ont attaché leur nom, avait sur ses prédécesseurs l'avantage de pouvoir être utilisé par épandage et non plus seulement par appâts.

Des inconvénients d'être propre...

L'emploi de cette « poudre miracle » est simple et ne requiert qu'un don d'observation normalement développé... La première condition du succès est en effet un juste repérage des trous et des passages régulièrement fréquentés par les rongeurs, qu'il s'agisse de surmulots, de rats noirs ou de souris. Ces endroits une fois repérés, ce qui n'est guère difficile en raison des nombreuses traces (taches graisseuses ou rongées, excréments) qui les trahissent, on les coupe aux endroits propices d'une couche de raticide.

Le produit n'exerçant aucune action répulsive sur les rats et les souris, ceux-ci le traversent sans méfiance et s'en enduisent involontairement le pelage et les pattes. C'est en se léchant ensuite consciencieusement (car ce sont des animaux propres, contrairement à ce que l'on prétend parfois) qu'ils absorbent le poison qui les fera passer de vie à trépas par inanition et faiblesse, sans douleurs et sans panique. Autre avantage apprécié des produits coumariniques, les rongeurs atteints d'hémorragies internes s'en vont mourir à l'air libre et non plus, comme c'est trop souvent le cas avec les autres toxiques, derrière une cloison où ils ne tardent pas à se décomposer en répandant une odeur nauséabonde.

Des villes entières dératisées

Cette nouvelle méthode de « guerre totale » a le mérite de pouvoir être menée aussi bien à l'échelle domestique qu'à celle d'une ville entière. A Rouen, Dieppe, Caen, Moulins, Perpignan, Dax, etc., l'offensive a été organisée par les municipalités elles-mêmes. A Saint-Denis, cité de 95,000 habitants où le fléau des rats avait pris des proportions alarmantes, les autorités divisèrent la ville en six secteurs et embauchèrent douze employés pendant un mois. Ces « dératiseurs », travaillant par équipes de deux, visitèrent 4634 immeubles et en traitèrent 1297. Là, comme ailleurs, ils obtinrent un remarquable succès.

L.

LA VIE RELIGIEUSE

EN TCHÉCOSLOVAQUIE

« Rien ne remplace la morale chrétienne » estiment deux spécialistes du communisme scientifique

PRAGUE (A.F.P.). — Il n'existe pas, en Tchécoslovaquie, de « contrepoids suffisant à la morale chrétienne » et l'enseignement du marxisme « n'offre aux enfants et à la jeunesse rien qui puisse la remplacer », estiment, selon l'hebdomadaire « Tvorba », organe idéologique du parti communiste, M. Rudolf Kunstlinger et Mlle Jaroslava Bauerova, assistants spécialisés du communisme scientifique à la faculté de médecine de Prague.

Ces deux spécialistes soulignent ensuite que les étudiants « rejettent l'Eglise en tant qu'institution » mais qu'ils sont « confus et embarrassés lorsque la vie les confrontent avec la morale religieuse ». « Ces jeunes, qui tout en approuvant la légalité socialiste et son régime et tout en considérant sa morale comme plus juste que celle du capitalisme, entendent que la morale religieuse est « humaine et universelle » parce qu'elle les aide dans la vie comme elle aidait l'humanité depuis des siècles », ajoutent les deux experts.

Selon ces jeunes, la morale civile n'est qu' « extérieure tandis que celle de la religion est intérieure et que l'on ne peut tricher avec elle. Elle constitue donc une forme de conduite juste et responsable », déclarent encore M. Kunstlinger et Mlle Bauerova, qui concluent en constatant qu'il s'agit-là d'un problème très compliqué.

L'Armée du salut traitée d'organisation d'espionnage par un journal communiste

PRAGUE (A.F.P.). — L'Armée du salut n'est rien d'autre qu'une organisation d'espionnage, affirme aujourd'hui le « Rude Pravo », journal du parti communiste tchécoslovaque, dans un article sur cette secte « réactionnaire ».

Rappelant le récent « sermon » prononcé par M. Allan Dulles à la conférence annuelle de l'Armée du salut, sermon plein de haine à l'égard de l'URSS, le « Rude Pravo » écrit que « dans les statuts de cette association, il y a des dizaines de preuves permettant de se rendre compte que l'Armée du salut sert à justifier l'exploitation des travailleurs par le capitalisme... Les membres de cette secte des plus réactionnaires n'ont d'ailleurs qu'un seul droit, celui d'obéir, et l'on comprend pourquoi les capitalistes s'intéressent tant à son existence. Nous voyons bien quelle sorte de gens veut produire cette secte : des créatures sans opinion, croyant aveuglement que le capitalisme est un don de Dieu, qu'il est éternel et intouchable. Si nous prenons d'autre part en considération le fait que les commandants de l'Armée du salut dans les divers pays sont toujours des étrangers, dont l'activité réelle ne diffère guère de l'activité actuelle de M. Allan Dulles, nous voyons que ce n'est pas par hasard que le chef de l'espionnage américain a tenu de tels propos devant les membres de cette organisation. »

Dans l'Eglise anglicane

(S.p.p.) On sait que l'Eglise anglicane d'Angleterre comprend plusieurs tendances liturgiques et ritualistes. Une adresse signée par 500 pasteurs a été remise aux archevêques de Cantorbury et d'York protestant contre le glissement vers des pratiques catholiques romaines qui favorise une minorité d'extrême-droite. Ces pasteurs se refusent à laisser perdre les bénéfices de la Réforme et demandent le retour à la simplicité du culte, la reconnaissance de l'autorité souveraine de la Bible en matière de foi et de doctrine, et la suppression des vêtements sacerdotaux.

Chrétiens et musulmans

(S.p.p.) On vient d'annoncer qu'une secte musulmane dite « Ahmadiyya » va construire une mosquée et un centre d'activité à Zurich. La construction débutera cette année déjà. Cet événement, le premier de ce genre en Suisse, doit retenir l'attention des chrétiens en leur montrant que l'Islam est plus proche de nous que nous ne l'imaginions et que son influence dans le monde tend à s'accroître. Quelle attitude doit être la nôtre ? Telle est la question posée par nos Eglises. Heureusement aucune raison politique ne nous empêche d'en chercher objectivement la réponse.

A vrai dire, le temps est passé où les deux religions s'opposaient farouchement. Le mahométanisme réparti entre de multiples branches et sectes, est devenu religieux tolérant. Il n'est fanatiquement hostile que pour des raisons politiques. Mais un peu partout dans le monde, les chrétiens qui vivent en contact avec les masses musulmanes ont des rapports fraternels avec elles, reconnaissant les apports positifs de l'Islam dans leur vie sociale et spirituelle. Nos universités suisses et nos grandes écoles comptent aujourd'hui un bon nombre d'étudiants mahométans. Ils vivent trop à l'écart de leurs camarades, mais les étudiants suisses s'intéressent-ils à ces étrangers comme il serait juste de le faire ? En France, aux Etats-Unis aussi, des rencontres s'organisent avec eux, des cercles d'études les réunissent, les convictions réciproques se confrontent, pour le plus grand profit des uns et des autres. Notre pays devrait imiter ces exemples.

Réalisations sociales du protestantisme suisse

(S.p.p.) De plus en plus, les Eglises protestantes cantonales prennent conscience de leurs devoirs sociaux et proposent des solutions aux problèmes urgents qui préoccupent les autorités.

C'est ainsi qu'il s'est fondé à Genève, sous les auspices du Centre social protestant, une association portant le nom de « Nicolas Bogueret », architecte huguenot réfugié à Genève, et qui a pour but la construction de logements à loyers modérés. Le capital de garantie a été déjà presque entièrement souscrit, des terrains acquis ou mis à disposition par la ville, et d'ici peu les travaux commenceront. L'un des immeubles, qui se trouve en pleine ville, sera réservé à des personnes âgées ou isolées, l'autre, à la périphérie, est destiné aux familles avec enfants. Cette initiative trouvera certainement ailleurs des imitateurs.

En Suisse alémanique, c'est le « Schweizerischer protestantischer Volksbund » qui fait preuve d'une grande activité sociale. Il organise en particulier des cours de formation pour jeunes paysans. Pendant 2 ou 3 mois, des jeunes gens venus de plusieurs cantons sont initiés aux travaux agricoles, techniquement et pratiquement, et tous les problèmes qui les préoccupent sont étudiés avec eux dans l'esprit et selon la vérité évangélique. On ne forme donc pas simplement de bons paysans, mais aussi d'authentiques personnalités chrétiennes.

A Neuchâtel, causerie sur un « Voyage au Japon »

Délégué suisse à la conférence mondiale des écoles du dimanche qui avait lieu, l'été dernier, à Tokyo, le pasteur Frédy Maire, secrétaire général des écoles du dimanche du canton de Vaud, à Lausanne, a fait une causerie sur son voyage au Japon, devant les groupes de jeunesse de la paroisse de Neuchâtel, réunis mercredi soir à la Maison de paroisse.

Le temps en janvier

L'Observatoire de Neuchâtel communique :

Le mois de janvier, quoique assez contrasté, se présente en moyenne comme mois chaud et bien ensoleillé. La pluie fut nettement insuffisante et la neige très rare.

Après un début de mois assez chaud, un fort courant du nord-est a rapidement fait baisser la température à partir du 6. Le régime de bise a pu se maintenir jusqu'au 18 et la température est restée constamment au-dessous de 0° depuis le 10. Le 19, un courant d'air maritime, provoqué par un centre dépressionnaire sur l'Atlantique, a atteint notre pays et par la suite, le dégel a pu monter passagèrement jusqu'à 1800 mètres d'altitude, suivi de chutes de pluie. La période chaude qui a suivi fut accentuée le 26 par un régime de fœhn qui s'établit dans les Alpes. A la fin du mois, un anticyclone sur la Scandinavie nous envoya à nouveau de l'air polaire.

La moyenne de la température: 0°,3, dépasse de 0°,7 sa valeur normale. Néanmoins, il y a eu du froid intense et de forts contrastes. Tandis que début et fin de mois ont été trop chauds, la deuxième décade fut particulièrement froide. Les moyennes prises de 5 en 5 jours montrent fort bien cette évolution : 5°,3, 0°,1 — 7°,3, — 3°,7, 3°,6 et 3°,5. Le minimum : — 12°,8, fut enregistré le 14, le maximum : 10°,0, fut atteint le 4. L'amplitude de la température : 22°,8, n'a plus été aussi élevée en janvier depuis 1947. On a compté 7 jours de gel et 9 jours d'hiver consécutifs du 10 au 18.

La hauteur totale des précipitations: 54,2 mm., marque un déficit de 13 mm. Les précipitations se sont réparties sur 18 jours, dont 10 n'ont pas dépassé la hauteur de 1 mm. Le maximum journalier : 14,4 mm., a été recueilli le 2. La neige est tombée au cours de 7 jours, mais seulement en petite quantité. La couche de neige au sol n'a pas dépassé 1 cm. Elle a persisté du 12 au 19.

Le total de l'insolation : 53 h. 10, présente un excès de 14 heures. Le maximum journalier de 8 h. a été atteint le 30. On a compté 13 jours sans soleil.

La moyenne de la pression barométrique : 719 mm. 3, est de 1 mm. 8 inférieure à sa valeur normale. Les lectures extrêmes : 729 mm. 9 et 708 mm. 1 datent du 5 et du 14. Les moyennes journalières sont comprises entre 708 mm. 8 (le 14) et 129 mm. 5 (le 30).

La moyenne de l'humidité relative de l'air : 83 %, n'atteint pas tout à fait sa valeur normale : 86 %. Les moyennes journalières ont varié entre 57 % (le 20) et 99 % (le 23). La lecture minimum : 36 % le 20, n'a plus été si faible en janvier depuis 1926. Le brouillard a fait son apparition au cours de 7 jours.

Le vent a parcouru une distance totale de 5590 km. La direction nord-est a prédominé. Les parcours journaliers sont compris entre les limites: 542 km. (le 10) et 33 km. (le 26). La vitesse de pointe maximum a été atteinte le 20 : 105 km./h. de direction sud-ouest.

BIBLIOGRAPHIE

L'ITALIE ET LES AUTOSTRADES

Récemment, le Conseil fédéral a levé le voile qui cachait — assez mal, il est vrai — le projet de réseau des autostrades helvétiques. Laissons aux spécialistes le soin d'émettre leurs opinions sur ce sujet et voyons ce qui se passe chez nos voisins du sud en matière de construction d'autostrades. Avec une audace prodigieuse, les constructeurs italiens ont élaboré un projet de longitudinale reliant Milan à Naples via Bologne et Florence. Sur les 738 km. du parcours total, 200 kilomètres environ sont déjà en service. Qu'en coûtera-t-il aux constructeurs et aux futurs usagers de la « Strada del Sole » qui mérite si bien son nom ?

Dans son édition de cette semaine, l'« Illustré » présente un reportage sur ce sujet et répond aux questions que pourraient se poser tant les automobilistes que les profanes.

ANNUAIRE DE LA FÉDÉRATION SUISSE DE SKI

Ed. Otto Schläefli, Interlaken

Le premier article de cette brochure, de présentation élégante, touche une corde tragique : l'auteur rappelle un accident qui coûta la vie à cinq jeunes gens, et des photographies montrent avec quelle juvénile insouciance d'autres alpinistes passent au lieu même de la catastrophe. Egalement richement illustrés, des articles sur les constructions contre les avalanches et sur la vie des bêtes sauvages pendant la saison froide, évoquent deux aspects de l'hiver auxquels le sportif devrait songer aussi. La question tant controversée de l'amateurisme et du « sport-profit » donne lieu à des contributions aux arguments dignes d'être retenus. Le ski d'arrière-automne et les joies des ascensions à ski ont inspiré les auteurs d'autres articles. La partie administrative de la brochure débute par un bref rapport du président central G. Michel qui offre les résultats des 53mes championnats suisses de ski et un panorama de l'année sportive écoulée.

OCCASIONS

2 poêles pour combustibles solides

« GRANUM »

de 400 et 300 ms, en parfait état, à enlever tout de suite. H.-F. Joly, Noiraigue. — Tél. (038) 9 41 19 et 9 41 75.

A vendre

CHAMBRE A COUCHER

en noyer flammé, à l'état de neuf comprenant : 2 lits avec sommiers métalliques et protège-matelas, 2 tables de nuit, 1 armoire 3 portes, 1 coiffeuse. Adresser offres écrites à Z. L. 1156 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

MEUBLES D'OCCASION

en bon état

1 table et 5 chaises ; 1 buffet de service ; 1 table de cuisine ; 2 lits ; 1 divan avec matelas ; 1 table de nuit ; 1 lavabo ; 1 pharmacie ; 5 chaises et divers objets. Parcs 109, 3me à droite, samedi 13 février, de 13 h. 30 à 16 h.

Disques microsillons

45 tours

3 pièces Fr. 5.-

seulement

Demandez un choix, sans engagement

chez Ed. Wyssmann

Pain-Blanc 1

Neuchâtel 3

OCCASIONS

A vendre un beau divan avec coffre; un « Illustré » relié, 1936; brochures du « Calvaire innocent de Dreyfus » (162 numéros), propres et en bon état. Tél. (038) 5 18 57.

ANTIQUITÉS

1 buffet avec aiguière, 1 habut gothique, 1 secrétaire Biedermeier, 1 bureau-secrétaire Louis XIX, 1 table Renaissance de l'année 1605, 1 table d'ardoise à rallonge, Biedermeier, 1 jardinière (berceau), 1 balance à fleurs, 1 vitrine Louis XV dorée et peinte, 1 trois-corps Louis XVI façonné et autres. Mme G. Hauser, Rössli, Schwarzenburg, tél. (031) 69 21 74.

A vendre une

poussette de chambre

Tél. 5 34 49.

A vendre à prix avantageux, belle

salle à manger

moderne. Tél. 5 39 38.

A vendre 1 paire de

souliers de ski

No 42. Tél. 8 15 09.

A VENDRE

1 lit d'enfant en bon état ; 3 beaux complets, taille 48 ; 2 manteaux ; 1 belle robe de chambre brune pour homme. S'adresser : Maladière 98, 1er étage à droite.

Le petit meuble qui vous manque...

... vous le trouverez au deuxième magasin

de

Meubles G. Meyer NEUCHATEL

rue des Fausses-Brayes

Tél. 038-5 75 05

Petits fourneaux

brûlant tous combustibles, à vendre. S'adresser : Place-d'Armes 10, 2me étage.

Nettoyage de VESTES DE DAIM

Travail consciencieux par procédé spécial

Jacques Jutzeler s.a. CUIRS ET PEAUX

HOPITAL 3

NEUCHATEL

Grâce à son **outillage moderne** *à son* **grand choix de caractères** *à son* **riche assortiment de papiers**

L'IMPRIMERIE CENTRALE

1, Temple-Neuf

vous donnera **toute satisfaction**

L'accessoire harmonise l'ensemble

Un atout à notre grand rayon Messieurs

La chemise sport

également pour la sportive élégante...

Notre succès...

Belle flanelle garnie de 2 poches, col pouvant se porter ouvert ou fermé, poignet simple

Grandeurs 37 à 45

Son prix : 8.90

A NOTRE RAYON MESSIEURS, AU REZ-DE-CHAUSSÉE

AU LOUVRE

La Nouveauté SA

NEUCHÂTEL

A remettre, dans centre industriel et agricole,

BELLE ENTREPRISE DE TRANSPORT

aucune concurrence dans la localité. Contrat avec l'Etat, les industries. Travail assuré. Véhicules et matériel en parfait état. Grand garage. Important chiffre d'affaires. Vente pour causes d'accident et de décès. Affaire très rentable.

Agence immobilière CLAUDE BUTTY

Estavayer-le-Lac - Tél. (037) 6 32 19

AURORE école d'institutrices de jardinières d'enfants

Seule à offrir un travail pratique dans ses classes, en rapport direct avec la théorie. Ses méthodes sont le résultat de 35 ans d'expériences. Jardin d'enfants de 3 à 5 ans. Classes préparatoires : 6 à 10 ans.

Direction : Mme et Mlle LOWIS, ex-professeurs de l'Ecole normale et Vinet, diplômées de l'université. Rue Aurore 1, Lausanne - ✆ 23 83 77

INSTITUT de jeunes gens

Langues Commerce Raccordements

Etude Approfondie de l'Allemand

Petites classes Certificats Diplôme

Demandez notre prospectus illustré.

Dir. G. Jacobs

MAYENFELS Pratteln

COURS D'ALLEMAND accélérés

Etude approfondie de la langue allemande, combinée, si on le désire, avec celle des branches commerciales.

Cours préparatoires pour entrée aux CFF, PTT.

Cours pour aide-médecin.

Références, renseignements et prospectus

NEUE HANDELSSCHULE, BERNE

Dir. L. SCHNYDER

Effingerstrasse 15 - Tél. (031) 3 07 66

INSTITUT PÉDAGOGIQUE « Les gais lutins »

Jardinières d'enfants

Institutrices privées

Contact journalier avec les enfants

Placement assuré des élèves diplômées

Lausanne, Jaman 10,

Tél. (021) 23 87 05

MARIAGES

Nombreuses occasions de mariage, rayon d'activité très étendu, expérience, conscience et intérêt apporté à chaque cas en particulier. Secret professionnel.

Mme J. de POURTALÈS, 26, parc Château Banquet, Genève. Tél. (022) 32 74 13.

SERVICES Tip-Top

LAVAGE ET REPASSAGE SOIGNÉ

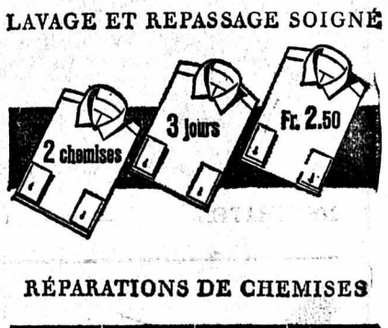

RÉPARATIONS DE CHEMISES

Confection de beaux cols, même sans étoffe de rechange.

Courts délais de livraison.

RAJEUNISSEZ VOTRE GARDE-ROBE PAR UN

NETTOYAGE À SEC DÉTACHER ET STOPPER

Service soigné et rapide

5 — 4 jours

Prix avantageux

TIP-TOP CHEMISERIE

rue du Concert, chalet vis-à-vis de la Feuille d'avis NEUCHÂTEL

A la rencontre du

PRINTEMPS !

Voyage en car de luxe, un rêve !...

Espagne - Portugal - Tanger

départ 30 mars = 20 jours 895.— tout compris

Venise - Rome - Capri

départ 4 avril = 13 jours 575.— tout compris

et

riche programme de Pâques

AUDERSET & DUBOIS

place Cornavin, Genève, et votre agence habituelle

Si la toux vous réveille

Prenez une ou deux cuillerées de Sirop des Vosges. Aussitôt les quintes cessent, l'oppression disparaît, les bronches sont dégagées et vous dormez bien.

Sirop des Vosges Cazé

Chez vous : Sirop des Vosges

Au dehors : Pâte des Vosges

Saprochi S. A., Genève

MIGROS *vous propose pour le*

1er MARS 1960

un voyage en train spécial à votre choix

Bischofszell ou Wil (Saint-Gall)

Visite de la fabrique de conserves TOBLER & Cie

Visite de la fabrique de bas « ROYAL »

Ambiance sympathique *Musique - Surprises Migros*

L'après-midi 3 heures libres à Zurich avec possibilité de se rendre à l'aérodrome de Kloten en autocar pour le prix de Fr. 4.— adultes, Fr. 2.— enfants.

Aller : Départ de	HORAIRE	Départ	Retour :
0514	Fleurier	de Neuchâtel	2305
0524	Couvet		2305
0510	Le Locle		2329
0525	La Chaux-de-Fonds		2329
0640	départ Neuchâtel, arrivée		2245
	Zurich, gare principale		1958
	Kloten		1900
1014	Wil		1558
1103	Bischofszell (nord)		1508

PRIX DU VOYAGE = comprenant billet C.F.F. — repas de midi et surprises MIGROS

	Coopérateurs :	Non coopérateurs :	Enfants :
Neuchâtel . . . . Peseux	19.50	22.—	11.—
Fleurier . . . . Couvet	23.50	26.—	13.—
La Chaux-de-Fonds Le Locle	23.—	25.50	13.—

Les billets sont en vente dans les magasins MIGROS et à l'Ecole Club

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Société coopérative MIGROS
Service des voyages - Tél. (038) 5 83 49

CARNOTZET
PETITE BRASSERIE
Rue du Seyon 27
SES FONDUES
SES CROUTES AU FROMAGE
SES ASSIETTES FROIDES
Se recommande :
Edgar ROBERT

LE CHALET
MONTET-Cudrefin
Tél. (037) 8 43 61
Croûtes aux morilles
Vol-au-vent
Charcuterie de campagne
Meringue Chantilly
Toute autre spécialité sur commande
Famille E. Laubscher

A LA PRAIRIE
Toujours bien servi
Assiette du jour
Fr. 2.— et 2.50
UN SUCCÈS ! notre excellent
Steak maison
Fr. 2.—
Choucroute sur assiette
Vous apprécierez, dans notre
NOUVELLE SALLE
au 2me étage
nos spécialités au fromage :
fondue, raclette, et croûtes
ainsi que les menus du jour
Grand-Rue 8
Tél. 5 57 57 et 5 83 16

ARCADES

TÉL. 5 78 78

PROLONGATION
Samedi et dimanche à 17 h. 30

UNE OEUVRE UNIQUE

LE TOUR DU MONDE EN 80 VOLCANS

LES RENDEZ-VOUS DU DIABLE

ELITE Film ZURICH

UN FILM EN COULEURS DE HAROUN TAZIEFF

On sort de ce spectacle pantelant d'admiration et pour la perfection technique du film et pour la hardiesse, l'endurance physique de ceux qui l'ont réalisé et pour la beauté de ses images

Un ouvrage remarquable et qui mérite d'être vu à plus d'un titre

Admis dès 10 ans ● Au programme : les actualités ● Prix des places: Fr. 2.-, 2.50, 3.-, 3.30

JEUNES GENS

désirant suivre un cours d'élèves pour

clairons, trompettes

de cavalerie peuvent s'adresser à

« LA BAGUETTE », case postale 381
NEUCHATEL

PIANOS ACCORDAGES, RÉPARATIONS, POLISSAGES, LOCATIONS, ACHATS, VENTES ET ÉCHANGES
auprès du spécialiste
Franz SCHMIDT, place de la Gare 1 b
CORCELLES - Tél. 8 32 50
42 ans de pratique

Palace
Tél. 5 56 66
Film français

ROGER HANIN
CHARLES VANEL
dans
La valse du gorille
Tous les soirs à 20 h. 30
Samedi, dimanche à 15 h. et 17 h. 30
Mercredi à 15 h.

Samedi

Souper tripes

Téléphone 5 48 53

APOLLO

Tél. 5.21.12

Samedi et dimanche matinée à 14 h. 45
Tous les jours à 15 h. et 20 h. 30
PARLÉ FRANÇAIS
Admis dès 18 ans

LE FILM LE PLUS DRÔLE DE L'ANNÉE !

DANS LA PRODUCTION DE BILLY WILDER

"CERTAINS L'AIMENT CHAUD"

UN VRAI FEU D'ARTIFICE !

(LE « CANARD ENCHAINÉ »)

Patinoire de Neuchâtel
Dimanche 21 février 1960, dès 15 h.

GALA de patinage

avec

Maryvonne Huet
ex-championne de France, maître à patiner et ses élèves

Fritz Loosli
ex-champion suisse B en couple et sa troupe

John Lewery
comédien sur glace

PRIX DES PLACES :

Tribunes couvertes	Fr. 4.—
Assises numérotées	Fr. 3.—
Debout	Fr. 2.—
Membres du C.P.N. et du Y.S.H.C.	Fr. 1.50
Militaires et enfants	Fr. 1.—

LOCATION OUVERTE :
Muller Sports, fbg de l'Hôpital 1
Robert-Tissot Sport, Saint-Honoré 8
Caisse de la patinoire, tél. 5 30 61

STUDIO

Tél. 5 30 00

Samedi et dimanche à 17 h. 30

Tout ce qui se passe derrière les coulisses de Scotland Yard

Seul les Anglais pouvaient réaliser un film policier aussi passionnant / Ce n'est que maintenant que les documents relatifs à cette affaire ont été publiés

Appel à toutes les voitures : Poursuivez la limousine noire XMY 866

Admis dès 16 ans

Prix des places : Fr. 2.—, 2.50, 3.—, 3.30

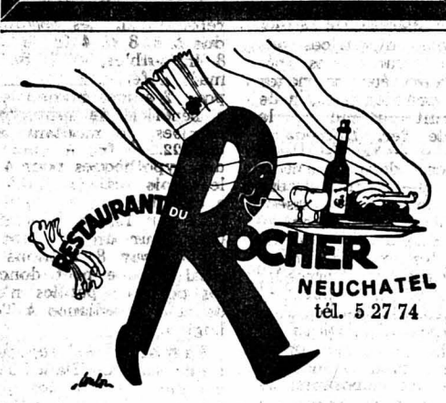

TOUS LES SAMEDIS

SOUPER TRIPES

OSSO BUCCO ET SCAMPIS

Salle pour banquets, restauration à toute heure

En 5 à 7 Dimanche Samedi Lundi **à 17 h. 30**

Les meilleurs danseurs du monde

Galina OULANOVA et Youri IDANOV

dans leur célèbre film

Roméo et Juliette

UNE FÉERIE EN COULEURS

Dès 16 ans

Cinéma de la Côte - Peseux Tél. 8 19 19

Samedi 13 février, à 20 h. 15, dimanche 14, matinée à 15 h. Enfants admis
« BONJOUR SOURIRE »
Annie Cordy - Henri Salvador - De Funès

Dimanche 14, mercredi 17 février, à 20 h. 15
Un épisode de la guerre de Libye !
« AMÈRE VICTOIRE »
Cinémascope avec :
Curd Jurgens - Raymond Pellegrin

Dès jeudi 18
« UNE VIE »
avec Maria Schell

Cinéma - Royal
SAINT-BLAISE - Tél. 7 51 66

Vendredi 12, samedi 13, dimanche 14 février
Un événement, une explosion de rire :
FERNANDEL
« LA LOI... C'EST LA LOI ! »
avec Toto, et Noël Roquevert

Mardi 16 et mercredi 17 février
Un grand film d'aventures
« LE CHEVALIER DU ROI »
Janet Leigh - Tony Curtis - Barbara Rusch
Cinémascope en couleurs

Cinéma « LUX » Colombier Tél 6 36 66

Samedi 13 février, à 20 h. 15
« LE VOYAGE »
Vu l'importance du programme, le film commence tout de suite. Faveurs suspendues

Dimanche 14 février, à 15 h., matinée spéciale pour familles et enfants
Laurel et Hardy dans
« JOYEUX TZIGAN »

Dimanche 14 et mercredi 17 février, à 20 h. 15
« L'HOMME DE NULLE PART »

Dès jeudi 18 février, à 20 h. 15
« L'auberge du 6me bonheur »

Dernières dépêches de la nuit

Semaine mouvementée en France

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

S'il y a complot, en effet, il y aurait pour le moins état-major et hommes de main. Dans l'état présent des choses, le seul point commun pour donner créance à cette interprétation est que toutes les personnes incarcérées ou appréhendées sont toutes sans exception antigouvernementales ou antigaullistes et fondamentalement hostiles à la politique algérienne d'autodétermination. S'il y a complot, c'est à la justice de le démontrer.

Campagne protestataire

Ceci dit, l'unanimité n'est pas tout à fait absolue en ce qui concerne l'approbation des mesures rigoureuses prises par le gouvernement. M. Georges Bidault a ouvert la voie à cette sorte de campagne protestataire. Il a adressé à MM. Lagaillarde et de Sérigny des messages de sympathie. A M. Lagaillarde, l'ancien président du Conseil national de la résistance a écrit, s'adressant à son défenseur, Me Gallot :

« Je vous prie de bien vouloir communiquer à mon collègue, M. Pierre Lagaillarde, les sentiments d'estime que son attitude et ses déclarations m'inspirent et que je souhaite lui faire parvenir jusque dans les prisons du régime. »

A M. Alain de Sérigny, M. Georges Bidault a dit par le truchement de son défenseur, Me Isorni :

« Je vous prie de bien vouloir faire connaître à Alain de Sérigny la répulsion que m'inspire l'infamie dont il est victime. »

Déclarations Lacoste

De son côté, M. Robert Lacoste, ancien ministre résident en Algérie, a, dans une interview donnée au journal « L'Observateur du Moyen-Orient », expliqué qu'à son avis les événements du 23 janvier 1960 avaient la même cause et les mêmes origines que ceux du 13 mai 1958, c'est-à-dire l'angoisse des Français d'Algérie de se savoir un jour abandonnés.

Démarche auprès de M. Soustelle

Enfin, une démarche a été tentée par MM. Chaban-Delmas et Triboulet, ès-qualités de mandataires de l'U.N.R. auprès de M. Jacques Soustelle, pour tenter d'obtenir de celui-ci qu'il assouplisse la déclaration fracassante qu'il avait faite le jour où il fut révoqué de ses fonctions de ministre délégué de la présidence du Conseil.

M. Soustelle aurait laissé entendre à ses ex-amis politiques qu'il n'avait nullement l'intention de se lancer dans une campagne antigaulliste d'obstruction, mais n'en demeurait pas moins fidèle à sa conception de l'Algérie française.

M.-G. G.

L'interview de M. Lacoste

ALGER (A.F.P.). — Notre correspondant de Paris a brièvement rapporté l'interview de M. Lacoste à l'« Observateur du Moyen-Orient ». M. Lacoste a encore parlé de la population musulmane d'Algérie, qui « est divisée en plusieurs catégories ».

● Les musulmans qui sont amis décidés de la France et qui sont d'accord avec les Européens. Leur grand souci c'est de ne pas voir le F.L.N. prendre le pouvoir. « Nous ne voulons pas être de nouveaux glaouis », disent-ils.

● Une grande masse de musulmans qui n'ont absolument rien contre la France, ne demandent qu'à vivre sous son drapeau mais préférerait l'intégration car ils ont une haute idée de la dignité qui s'attache à la qualité de citoyen français.

● Il y a la masse des irréductibles qui obéissent au F.L.N.

Les faits reprochés à MM. de Sérigny et Arnould

Un communiqué du procureur de la République affirme avec force que MM. de Sérigny et Arnould ont été inculpés « en raison de la part qu'ils ont personnellement prise dans les faits qui caractérisent l'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat.

« Les faits reprochés à M. Arnould, précise le communiqué, lui sont personnels et ne visent pas les activités du groupement dont il est le président et dont les buts patriotiques sont éminemment respectables. D'autre part les faits reprochés à M. de Sérigny ne concernent pas les opinions qu'il a pu formuler mais l'aide et l'assistance qu'il a pu apporter personnellement aux auteurs de l'entreprise criminelle dans la préparation et l'exécution de celle-ci. »

M. Demarquet demande sa mise en liberté provisoire

ALGER (A.F.P.). — M. Demarquet, l'ancien député poujadiste et activiste qui a été placé vendredi sous mandat de dépôt, a déclaré à sa sortie du cabinet du juge d'instruction qu'il protestait contre son arrestation et qu'il allait demander sa mise en liberté provisoire.

M. Demarquet qui, portait sa tenue de lieutenant parachutiste et était coiffé du béret vert, a été conduit au pénitencier de Maison-Carrée.

Arrestation à Oran

ORAN (A.F.P.). — M. Christian Comesa, secrétaire général du Front national français à Oran, mouvement dont le président M. Ortiz, est actuellement en fuite, vient d'être inculpé d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat et placé sous mandat de dépôt. Un mandat d'arrêt a été également lancé contre M. Guy Saimpert, conseiller municipal d'Oran, en fuite.

GRANDE-BRETAGNE

La grève des chemins de fer annulée

LONDRES (A.F.P.). — La grève générale des chemins de fer fixée au 15 février a été annulée.

Une fillette arrêtée pour enlèvement

LONDRES (A.F.P.). — Quarante-huit heures après l'avoir perdu devant un grand magasin de Sutton, où il faisait des emplettes, M. Stone a retrouvé Timothy, son bébé de quatre mois, couché dans son landau, au coin d'une rue de la même ville.

Une fillette de douze ans a été arrêtée hier soir à la suite de l'enlèvement de Timothy. Elle a été inculpée d'enlèvement.

La conférence de l'A.E.L.E.

LONDRES (Reuter). — De hauts fonctionnaires des sept pays de l'Association européenne de libre-échange ont eu vendredi des entretiens privés à Londres. Les travaux prendront fin aujourd'hui. On déclare de source bien informée que les deux entretiens de vendredi ont porté sur les points suivants : préparation de la prochaine réunion des ministres de l'A.E.L.E., prévue à Vienne les 12 et 13 mars ; siège du secrétariat de l'A.E.L.E. (le gouvernement français aurait refusé de le laisser s'établir à Paris) ; questions concernant une réorganisation de l'O.E.C.E. dans le sens de la création d'un groupe économique nord-atlantique comprenant les Etats-Unis et le Canada ; examen du dernier mémorandum soviétique qui demande que la clause de la nation la plus favorisée soit étendue à l'URSS ; possibilité d'une adhésion de la Finlande à l'A.E.L.E.

L'« AFFAIRE SCOLAIRE » EN FRANCE

La campagne d'action laïque commence aujourd'hui

Elle est appuyée par tous les partis de gauche

PARIS (A.F.P.). — Une campagne d'action laïque contre la loi « scolaire » votée par le parlement sur proposition du gouvernement et accordant l'aide financière de l'Etat à l'enseignement privé (en majorité catholique) commence aujourd'hui en France.

La campagne d'action laïque est appuyée par tous les partis de gauche, actuellement minoritaires au parlement. Une réunion préparatoire vendredi à Paris, a vu fraterniser divers leaders de la gauche, depuis le communiste Jacques Duclos jusqu'à l'ancien président du Conseil radical, Edouard Daladier, en passant par les socialistes. L'action laïque peut être un lien entre ces partis jusqu'ici divisés et rompre l'isolement du parti communiste. « L'affaire scolaire », dans un pays jusqu'ici attaché à la neutralité des pouvoirs publics en matière d'enseignement, peut être un futur tremplin électoral.

Mgr Feltin : « La campagne n'a pas sa raison d'être »

Le cardinal Maurice Feltin, archevêque de Paris, a pris position vendredi contre la campagne d'action laïque.

S'adressant dans un communiqué « aux promoteurs de certaines campagnes d'opinion », le cardinal affirme que celles-ci « n'ont pas de raison d'être ». « Il est bien évident, ajoute le prélat, qu'un chrétien qui prend au sérieux ses convictions religieuses et ses responsabilités civiques ne peut s'y associer. »

« Une expérience de coopération est proposée, poursuit le cardinal. Tentons-là, d'une manière loyale au lieu de chercher le moyen d'accroître nos divisions. »

MAROC

L'évacuation de la base américaine de Ben Slimane

RABAT (A.F.P.). — La fermeture d'un certain nombre d'installations militaires américaines situées au Maroc et le retrait de trois escadrilles aériennes ont été annoncés jeudi par un porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis.

« L'évacuation de la base de Ben Slimane, prévue pour la fin du mois de mars sera achevée avant le délai fixé, a précisé le porte-parole. D'autres forces seront retirées des postes de radar aux alentours de Rabat, Saidia et Benguerrir. Deux escadrilles de 50 chasseurs à réaction des bases de Nouaceur et de Sidi Slimane et l'escadrille de sauvetage de Sidi Slimane seront retirées du Maroc vers la mi-mars. 2500 ressortissants américains environ quitteront de ce fait le Maroc avant la fin du mois de juin.

L'annonce de l'évacuation de la base américaine de Ben Slimane marque la première étape de l'engagement pris le 22 décembre par le président Eisenhower lors de sa visite au Maroc de procéder avant la fin de l'année 1963 à l'évacuation des cinq bases américaines du Maroc. Les quatre autres bases sont situées à Nouaceur, Benguerir, Sidi Slimane et Kenitra.

Sous-marin inconnu

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Un opérateur de radio clandestin opérant sur la bande de 7960 kilocycles a été arrêté alors qu'il transmettait des messages en code au mystérieux sous-marin. Ces messages radios avaient été repérés depuis le début des opérations aéronavales contre le sous-marin, mais ce n'est que jeudi que des triangulations radiogoniométriques auraient permis de localiser l'émetteur.

Le secrétaire d'Etat à la marine a continué d'observer la plus stricte discrétion sur les opérations qui se déroulent dans le golfe Nuevo et n'a confirmé, ni démenti la nouvelle de l'arrestation d'espions.

UN SECOND SOUS-MARIN

Le journal « Democracia » signale qu'un second sous-marin qui s'était introduit dans le golfe Nuevo il y a deux jours, s'est glissé à travers le cordon de patrouilleurs de la marine, dans la nuit de jeudi à vendredi et a regagné la haute mer.

DÉCLARATIONS OFFICIEUSES

Le secrétariat à la marine n'a publié aucun communiqué au sujet des opérations du golfe Nuevo, mais les milieux proches de la marine ont déclaré que les opérations navales et aéronavales se sont poursuivies normalement vendredi sans nouveau développement notable. « Le sous-marin se trouve toujours dans le golfe Nuevo », insiste-t-on dans ces milieux.

YOUGOSLAVIE

L'inhumation de Mgr Stepinatz aura lieu à Zagreb

BELGRADE (A.F.P.). — Les autorités yougoslaves ont autorisé l'inhumation du cardinal Stepinatz à la cathédrale de Zagreb. Les obsèques auront lieu samedi, à 10 heures. La dépouille mortelle du prélat a été transportée vendredi soir du village croate de Krasitch à la cathédrale de Zagreb. C'est après plus de treize ans que le cardinal Stepinatz rentre dans sa cathédrale qu'il avait quittée en septembre 1946 lors de son arrestation.

EN FRANCE, M. Triboulet, ministre des anciens combattants, a annoncé qu'un monument à la gloire de la France combattante sera solennellement inauguré le 18 juin au Mont-Valérien au cours d'une cérémonie présidée par le général de Gaulle.

Le ministre autrichien des affaires étrangères, M. Kreisky, a annoncé qu'au cours de ses entretiens avec les ministres français, il avait suggéré la conclusion d'un « accord-cadre » entre les « Six » et les « Sept ».

Le Conseil municipal de Beaune purement et simplement laissé tomber la demande de démission formulée par l'U.N.R. à l'égard de M. Duchet, maire de la ville.

EN AUTRICHE, M. Gorbach et Withalm ont été respectivement élus hier président et secrétaire général du parti populiste.

AUX ÉTATS-UNIS, Lennart von Zweigberg est mort jeudi à l'âge de 85 ans. Il était considéré au début du siècle comme le plus grand violoncelliste de son époque.

L'aviation déclare que le satellite non identifié qui tourne sur une orbite polaire pourrait être la capsule du satellite américain « Discoverer 8 » qui avait été lancé le 20 novembre 1959.

EN GRÈCE, on annonce qu'une douzaine de sous-marins soviétiques basés en Albanie sillonnent actuellement la mer Egée et la mer Ionienne.

République arabe unie

Grave crise au sein de la Ligue arabe

LE CAIRE (Reuter). — On apprenait vendredi de sources informées que le Conseil de la Ligue arabe avait cessé de poursuivre ses travaux, commencés il y a une semaine, en raison de la plus grave crise à laquelle elle eut à faire face dans les quinze années de son existence. Les principaux délégués au Conseil se sont rencontrés en privé dans un hôtel, tandis que les séances officielles étaient ajournées sine die.

Selon ces sources, la Jordanie s'est énergiquement opposée à deux points inscrits à l'ordre du jour, à savoir aux propositions tendant à accorder un statut d'indépendance aux Palestiniens et le détournement de deux affluents du Jourdain, pour contrecarrer les plans israéliens de se servir du Jourdain pour irriguer le désert du Négev.

INDE

M. Khrouchtchev à la Nouvelle-Delhi

LA NOUVELLE-DELHI (Reuter). — M. Khrouchtchev, premier ministre de l'Union soviétique, prenant vendredi la parole à une réunion en plein air à laquelle participaient quelque 250.000 habitants de la Nouvelle-Delhi, déclara que les rayons du soleil de la paix commençaient à percer les « sinistres nuages de la guerre froide ».

M. Khrouchtchev insista en outre sur le fait que l'Union soviétique était à l'heure actuelle la puissance militaire la plus forte.

Accord culturel indo-soviétique

Un accord culturel a été signé entre l'Inde et l'URSS. Il prévoit des échanges dans les domaines de la culture, du sport, de l'éducation et de la science et sera supervisé par une commission mixte.

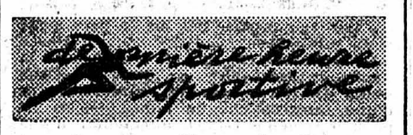

La deuxième équipe des hockeyeurs de Fleurier brille également

Hier soir, Fleurier II s'est déplacé à Yverdon et a battu le club local par 5-1 (1-1, 0-0, 4-0). Ce match comptait pour les finales de troisième ligue. La partie s'est déroulée devant 800 spectateurs. On assista à un jeu exempt de brutalité. Yverdon tint le coup jusqu'à 14 minutes de la fin. A ce moment-là, Fleurier marqua un deuxième but qui provoqua l'effondrement des joueurs locaux.

Fleuty (2), Lischer (2) et Fivaz marquèrent pour les Fleurisans, alors que Beltrami, l'ancien joueur de Lausanne, était l'auteur du but yverdonnois.

A la suite de cette victoire, Fleurier II rencontrera Vallorbe.

● Championnat suisse de ligue nationale B de hockey sur glace : Sion - Martigny 1-1 (0-0, 0-0, 1-1).

LA VIE NATIONALE

GENÈVE

La grève sur le chantier du Grand-Théâtre

De notre correspondant :

On s'est employé toute la journée d'hier à liquider le conflit du travail qui a surgi sur le chantier du Grand-Théâtre, la reconstruction de celui-ci ne devant souffrir d'aucun nouveau délai. Après des pourparlers entrepris entre le syndicats des tailleurs de pierre en grève et la société suisse des entrepreneurs, les grévistes sont prêts à se remettre au travail dès que l'ouvrier pour lequel, par solidarité, ils avaient cessé de travailler, aura de nouveau été embauché dans une entreprise.

En outre, la question de l'insuffisance prétendue du réfectoire, qui était entrée aussi en ligne de compte, pourra, croit-on, être aussi assez vite liquidée.

Alexandre Z., complice de l'ex-banquier Laurent C., libéré sous caution

De notre correspondant :

Poursuivi comme complice de l'ex-banquier Laurent C., inculpé d'abus de confiance et de gestion déloyale dans l'énorme affaire commise notamment au détriment de la banque dont il était le directeur et de certains de ses clients, Alexandre Z., arrêté en 1958, a enfin obtenu hier sa libération provisoire sous caution de 70,000 francs.

On se rappelle qu'il avait voulu se supprimer au cours de l'avant-dernière audience, puis cette année-ci, il avait profité d'une évasion d'un codétenu pour essayer de prendre la fuite comme lui.

Divers arrangements étant survenus ces derniers temps, très favorables aux créanciers de l'ancien banquier Laurent C., et Z. s'étant décidé de son côté à faire l'aveu des infractions qui lui sont reprochées, son défenseur avait estimé pouvoir revenir à la charge auprès de la Chambre d'accusation qui lui a donné satisfaction. Le défenseur a formellement assuré que Z., un étranger, se tiendra sans cesse à la disposition de la justice.

Ed. B.

SAINT-GALL

Deux pilotes militaires se tuent

BERNE. — Lors d'un vol d'entraînement, un avion d'exercice biplace du type « AT-16 » s'est écrasé au sol vendredi à 9 h. 50, près de Nesslau (Saint-Gall), pour des raisons non encore élucidées. Son équipage était formé du premier-lieutenant Armando Mazzoni, né en 1932, marié, et du sergent Richard Ullmann, né en 1937, célibataire, tous deux pilotes de l'escadre de surveillance, et domiciliés à Dubendorf, qui ont péri dans l'accident.

SOLEURE

Une jeune fille assaillie par un inconnu

OLTEN. — Jeudi soir, une jeune fille de 16 ans a été assaillie par un inconnu dans la forêt entre Wil et Dulliken, dans le canton de Soleure. La jeune fille s'est défendue avec sa ceinture d'éclaireuse. Le répugnant personnage prit alors la fuite. Il doit être blessé au visage.

La politique du logement à Neuchâtel

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Cette action a permis de mettre sur le marché 1050 logements, dont bon nombre de maisons familiales.

Le régime des subventions fédérales ayant été abandonné, la Ville de Neuchâtel a tout de même mis sur pied une action spéciale en faveur d'une société coopérative (subvention à fonds perdu de 71.500 fr., garantie d'une hypothèque en 2me rang pour 135.000 fr. Trente logements de 3 pièces, au prix de 100 fr., ont été ainsi mis sur le marché.

En raison de la pénurie persistante de logements et plus particulièrement de logements à loyers modestes, l'Etat, à la suite d'interventions de députés de tous les milieux et de nombreuses communes, dont la Ville de Neuchâtel, a mis sur pied une action cantonale beaucoup plus stricte que les actions fédérales antérieures, notamment en ce qui concernait le prix des loyers et la qualité économique de ceux qui pourraient en bénéficier. Les subventions à fonds perdus étaient remplacées par des hypothèques en 1er rang, portant sur le 90 % du coût de la construction, au taux réduit de 2 ¾, puis de 2 ½ %, et sur la vente du terrain par les communes à des prix des plus bas.

Pour la réalisation de tels immeubles, un certain nombre de servitudes devraient être observées, à savoir : 1) la nécessité de construire de gros immeubles pour réduire le coût au mètre cube, d'où difficulté plus grande de trouver les emplacements judicieux, conformément au plan de zonage ; 2) l'obligation de ne pas concentrer dans le même secteur tous les immeubles de cette catégorie ; 3) l'intérêt d'avoir à proximité de ces immeubles des transports en commun.

Les sommes mises à disposition par l'Etat furent de 10 millions pour la première action, de 5 millions pour la deuxième action (les deux sont terminées) et de 10 millions pour la troisième action (en cours, n'a pas encore débuté à Neuchâtel), soit au total 25 millions de francs. La part de la ville aux première et deuxième actions fut de 5.455.000 fr., soit le 36 % du crédit cantonal total ; quant à celle de la troisième action, elle sera en principe de 3.156.000 fr. ou le 31,5 %, ce qui donne en moyenne pour les trois actions 34,4 %, alors que la proportion de la population de la ville par rapport à celle du canton n'est que de 22,5 %.

M. Paul Rognon déclare : « Ces quelques chiffres prouvent éloquemment et d'eux-mêmes que le reproche de manque d'intérêt du Conseil communal pour la construction de logements à loyers modestes n'est pas fondé. Dire le contraire, c'est méconnaître volontairement les faits pour des fins que nous n'avons pas à analyser.

Les première et deuxième actions (1954 à 1957) ont permis de mettre 226 logements à loyers modestes sur le marché. La troisième action (en préparation, arrêté du Conseil général du 6 juillet 1959) portera sur la construction de 116 logements. Pour ces trois actions, les prêts hypothécaires se montent à 8 millions 611.000 fr. pour 342 appartements, sans compter la mise à disposition des terrains à des prix exceptionnellement bas et l'octroi de subventions supplémentaires pour participation aux frais d'introduction des services industriels, aux égouts, de viabilité, etc.).

Une récapitulation sommaire des interventions financières de la Ville, au titre de l'encouragement à la construction de logements, de 1943 à aujourd'hui, se traduit par les chiffres suivants : subventions à fonds perdus et autres prestations bénévoles : 3 millions 603.000 fr. ; hypothèques : 11 millions 836.000 fr. ; nombre de logements : 1422, dont 1304 déjà construits. « On ne saurait, conclut sur ce point le président du Conseil communal, ne pas reconnaître l'effort énorme accompli par la Ville dans ce domaine, effort qui montre bien la volonté des autorités de participer dans la plus grande mesure possible à la lutte contre la pénurie de logements à loyers modestes sur le territoire communal.

PLANS D'ENSEMBLE ET ÉTUDES DE QUARTIERS

Passant au lotissement du quartier de Pain-Blanc, le président de la ville, souligna qu'un plan d'ensemble a été prévu, dont les lignes directrices ont été adoptées par les commissions spéciales. Les accès ont été aménagés en premier lieu. Un premier tronçon de route a été construit au sud de la voie du chemin de fer. L'aménagement du solde du quartier de Pain-Blanc devant intervenir dans un avenir rapproché et les plans du secteur étant au point — quoi qu'en disent ceux qui sont opposés à ce lotissement — le Conseil communal a demandé, en décembre dernier, les crédits nécessaires au Conseil général, pour procéder à la deuxième étape du développement des voies d'accès. C'est à cette occasion que le Conseil communal indiqua le chiffre de 200 logements qui pourraient être construits dans ce secteur, alors, qu'à entendre les opposants, ce chiffre résulterait de leurs investigations.

M. Fernand Martin, directeur de la police des constructions, montra pour sa part comment avait été étudié le plan d'ensemble de lotissement au Pain-Blanc, étude approfondie avec maquette, analyse de la densité d'habitation, fixation des zones de verdure et des places de jeux pour enfants, accès, etc. De telles études ont d'ailleurs été faites, de façon aussi complète, pour le nord de la rue de Fontaine-André, pour le quartier des Cadolles - Quatre-Ministraux, pour la répartition scolaire en vue de la construction d'un collège aux Charmettes. D'autres études ont amené un élargissement du périmètre urbain. Les maquettes et les plans qui nous ont été présentés suffisent à démontrer nettement qu'on ne peut taxer le Conseil communal de travailler « à la petite semaine ». Notons que le plan de zonage avait été accepté sans opposition par tous les groupes du Conseil général.

LE CAS DE « MON LOGIS »

M. Paul Rognon répondit ensuite aux critiques selon lesquelles la société coopérative « Mon Logis » avait été moins bien traitée que d'autres groupements privés. Sur 10 immeubles bâtis, propriété de cette société, 7 l'ont été sur du terrain acquis de la Ville ; de plus pour les deux nouveaux immeubles H.L.M. à construire, le terrain provient de la Ville également, sans compter la parcelle de Serrières, comprise dans l'arrêté qui fait l'objet du référendum. Les terrains ont été vendus à 6, 8 et 4 fr. le mètre carré pour 8 immeubles, et à des prix normaux, mais inférieurs aux prix du marché, pour 2 autres immeubles. « Mon Logis » a bénéficié de subventions à plusieurs reprises, se montant au total à près de 122.000 fr., à quoi il faut ajouter des hypothèques pour 4.365.000 fr. Dans les trois actions H.L.M. « Mon Logis » a construit ou va construire 8 immeubles sur 15, et bénéficient d'hypothèques pour un montant de 4 millions 230.000 sur 8 millions 611.000 fr. au total. On ne peut donc prétendre que les pouvoirs publics n'ont pas montré de la bienveillance à l'égard de « Mon Logis ».

S'agissant des adjudications de terrains au Pain-Blanc, il faut aussi remarquer que sur les quatre opérations prévues, trois des adjudicataires éventuels le seraient pour la première fois de la part de la Ville, ce qui n'est pas le cas, comme on l'a vu, de « Mon Logis ». Les adjudicataires se sont engagés à construire des logements à prix modérés, le prix de construction au mètre cube ne dépassant pas 109 fr. et le taux de financement étant compté entre 5 ½ et 6 %, chiffres qui — soulignons-le — ont été reconnus normaux par les opposants.

Il ne nous est pas possible d'entrer dans tous les détails de l'exposé de M. Paul Rognon. Nous devons admettre objectivement que les faits et les chiffres qui nous ont été présentés par le Conseil communal ressortissent à une politique à longue vue sur le développement de la ville de Neuchâtel. Et on peut penser que l'erreur de ceux qui ont lancé le référendum est d'avoir prétendu que le Conseil communal n'avait pas de politique du logement. Il en a une, qui ne correspond pas à celle d'un parti. Ce n'est pas la même chose. Il est malheureux que la proximité des élections communales créent un climat peu propice à l'examen impartial des problèmes communaux.

D. Bo.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
6, rue du Concert - Neuchâtel
Directeur: Marc Wolfrath
Rédacteur en chef du journal: René Braichet

CINÉAC
UN FILM FASTUEUX
YUL BRYNER dans LE ROI ET MOI

AVIS TARDIFS

Conférences adventistes
par R.-J. BUYCK
39, faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel
DEMAIN A 17 HEURES
Philosophie de l'histoire selon la parole de Dieu
(Mais... la Bible est-elle inspirée ?)
Entrée gratuite — Collecte

Amis de la Pensée protestante
Grande salle des conférences ce soir, à 17 heures
« Le témoignage des laïcs »
Conférence de M. Maurice COSTIL

Paroisse réformée de Neuchâtel
Dimanche 14 février, à 20 h. 15 au Temple du bas
Action missionnaire en milieu ouvrier français
Conférence du pasteur Ch. Hédrich de Nemours
Collecte pour la Mission populaire évangélique de France

Grand Auditoire du collège des Terreaux-Sud
Lundi 15 février 1960, à 20 h. 15
Exposé du pasteur CHARLES RITTMEYER
L'inintelligence, source de tout conflit
Exposé suivi de discussion - Entrée libre
Groupe culturel neuchâtelois.

Samedi 13 février
GRANDE SALLE COLOMBIER
SOIRÉE des Unions Cadettes

INSTITUT RICHÈME
avise ses élèves qu'une
Soirée dansante
a lieu de 20 à 24 heures, ce samedi 13 février

SOIRÉE DE LA F.O.M.H.
Grande salle de la Paix NEUCHATEL
Attractions de music-hall
dès 20 h. 30
GRAND BAL dès 23 heures conduit par l'orchestre « SWING PLAYERS »

Salle des spectacles-Corcelles
CE SOIR, à 20 h. 15
GRANDE SOIRÉE
GYMNASTIQUE ET THÉATRALE de la S.F.G. de Corcelles-Cormondrèche
BAL dès 23 heures
avec les « Fauvettes neuchâteloises »

Samedi 13 février, à 20 heures
Restaurant Pellegrini, à Montmollin
GRAND MATCH AU LOTO
organisé par le Chœur d'hommes et la Société de tir

Y S
Patinoire de Monruz, Neuchâtel
Aujourd'hui à 17 h. 30
YOUNG SPRINTERS JUNIOR
MARTIGNY JUNIOR
Finale du championnat romand

HALLE DE GYMNASTIQUE, SAVAGNIER
Samedi 13 février, dès 20 h., grande
Soirée vocale et théâtrale
par le chœur mixte. A l'issue du spectacle DANSE avec l'orchestre « THE MELODYS » (4 musiciens)

GALERIE DES AMIS DES ARTS
MUSÉE DE NEUCHATEL
EXPOSITION DE FRANCESCO
6 - 28 FÉVRIER sauf le lundi

Bijouterie Stauffer
SAINT-HONORÉ 12
Fermé jusqu'au 20 février inclus
pour cause de vacances

L'AUTOMOBILE à travers l'histoire
racontée par PANHARD & LEVASSOR
première partie : un dessin animé
Dimanche matin, 14 février, à 10 h. 45
CINÉMA APOLLO
Entrée libre, enfants accompagnés admis dès 7 ans

La nouvelle
« VESPA » 1960
est arrivée. Elle est exposée en vitrine.
Maison Georges Cordey
Place Pury - Neuchâtel

COMPAGNIE DE SARTRouville
CE SOIR
ON TOURNE de Wilned
LA PAIX

Aujourd'hui

13 février

SOLEIL Lever 07.36 Coucher 17.45

LUNE Lever 18.51 Coucher 07.42

En page 4 : le Carnet du jour et les Emissions radiophoniques

LE MENU DU JOUR

Petits hors-d'œuvre
Pommes frites
Côte de porc
Sauce ailloli
Salade mêlée
Compote de pommes

... et la manière de le préparer

Sauce ailloli. — Ecraser dans un mortier six gousses d'ail, saler, poivrer. Quand la pâte est lisse, ajouter un jaune d'œuf, puis, goutte à goutte pour commencer, une tasse d'huile d'olive, tout en tournant vigoureusement. Si la sauce s'épaissit trop, ajouter quelques gouttes d'eau. Il faut qu'elle ait la consistance d'une mayonnaise. Terminer par un peu de jus de citron.

Certificat pédagogique

La chancellerie d'Etat nous communique :

Dans sa séance du 12 février 1960, le Conseil d'Etat a délivré le certificat pédagogique à Mlle Françoise Calame, domiciliée à Montalchez.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 6 février. Jungen, Laurence, fille de Pierre-Frédéric-Edouard, avocat à Neuchâtel, et de Josette-Adèle-Astrid, née Liénard. 7. Gaschen, Sandra-Marie-Hélène, fille de Robert-Samuel, menuisier à Neuchâtel, et d'Elsa-Maria-Teresa, née Ghirlanda ; Jost, Marlène, fille de Jean-Claude, plâtrier-peintre à Neuchâtel, et d'Anna-Katharina, née Lorse. 8. Schneider, Reinhold-Ralph, fils de Werner-Heinz, professeur à Saint-Blaise, et de Maria-Apolonia, née Schröder ; Vuitel, Fabienne-Marlène-Blanche, fille de Pierre-André, géomètre à la Chaux-de-Fonds, et d'Ausilia, née Dal Magro. 9. Moine, Laurent-René, fils de René-Fernand, commerçant à Peseux, et de Geneviève, née Querry ; Waldmann, Stefan, fils de Horstmar-Eckehard, maître ébéniste à Colombier, et de Rosa, née Spörndli ; Codutti, Claudio-Eligio, fils de Rino, mécanicien à Colombier, et de Vanda, née Peressotti ; Ruchti, Anne-Brigitte, fille de Pierre-Benjamin, chauffeur à Neuchâtel, et d'Anne-Marie, née Johner. 10. Guinchard, Martine, fille de Samuel-Auguste-Emile, instituteur à Peseux, et d'Henriette-Yvonne, née Matthey de l'Endroit.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 9 février. Maurer, Heinz-Peter, conducteur B.L.S., à Berne, avant à Neuchâtel, et Rolli, Hilda à Uetendorf ; Delley, Francis-Armand, ouvrier d'usine à Auvernier, et Laubscher, Eliane-Denise à Neuchâtel. 10. Bamert, Walter-Joseph, confiseur à Berne, et Gavillet, Monique-Jeanne, à Neuchâtel ; Perret, Eric-Aimé, mécanicien de précision, et Occhini, Angela-Bologna, les deux à Bienne ; Lamy, Claude-Max-Raymond, comptable à Rolle, et Walter, Danielle-Jacqueline, à Lausanne ; De Marco, Emo, monteur électricien, et Maggi, Maria-Luisa, les deux à Neuchâtel. 12. Bickel, Walter, serrurier à Umiken, et Sekinger, Gemma-Agnes, à Zurich, précédemment à Neuchâtel ; Werren, Richard-Désiré, radio-électricien, et Hall, Monique-Andrée, les deux à Neuchâtel ; Perrin, Luc-Alfred, mécanicien, et Gaschen, Marguerite-Hélène, les deux à Neuchâtel ; Mesin, Bruno, monteur-électricien, et Jeanneret-dit-Grosjean, Marianne-Andrée, les deux à Neuchâtel ; Sitzmann, Johann-Georg, brasseur, et Lacher, Gertrud-Elisabeth, les deux à Neuchâtel.

MARIAGES. — 12 février. Piana-Borci, Serge-Marcel, menuisier, et Remy, Lilianne-Edwige, les deux à Neuchâtel ; Matthey, Eric-Charles, gendarme à Neuchâtel, et Cachod, Marguerite-Paulette, à Nods (Doubs, France).

DÉCÈS. — 6 février, à Boudry. von Niederhäusern, Jean-Georges, né en 1884, ancien serrurier à Neuchâtel, divorcé. 10. Peter, Adolf, né en 1887, scieur de pierre à Neuchâtel, veuf de Marthe-Marie, née Tinembart ; Steiner, née Koch, Berthe, née en 1883, ménagère à Neuchâtel, veuve de Steiner, Albert ; Ramseyer, née Jeanneret, Rose, née en 1875, ménagère à Neuchâtel, veuve de Ramseyer, Georges-Albert.

La C.C.A.P. garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 5 49 92 Neuchâtel
Agent général: Chs Robert

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 12 février. Température : Moyenne : 1,9 ; min. : — 0,4 ; max. : 4,2. Baromètre : Moyenne : 703,5. Eau tombée : 10,4. Vent dominant : Direction : ouest. Etat du ciel : couvert, neige depuis la veille jusqu'à 11 heures, faible pluie ensuite jusqu'à 11 h. 20.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

Niveau du lac, 11 février, à 7 h. : 429.19
Niveau du lac du 12 fév., à 6 h. : 429.19

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : Ciel en général couvert ou très nuageux. Averses de pluies ou de neige. En plaine températures voisines de zéro degré. Eclaircies locales. Vent du sud-ouest faible en plaine, modéré en montagne.

Sud des Alpes et Engadine : D'abord ciel couvert. Précipitations. En plaine pluie et neige. Température en baisse en montagne, mais montant jusque vers 5 degrés en plaine. Vent du sud-ouest à ouest.

L'IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL se fera un plaisir de vous soumettre sa nouvelle collection de CARTES DE VISITE

A Neuchâtel et dans la région

Un dernier mot sur la votation d'aujourd'hui

Un conseiller national syndicaliste et socialiste met en garde contre la hausse du coût de la vie

Dans la « Lutte syndicale » de cette semaine, le conseiller national neuchâtelois Adolphe Graedel prend nettement position contre l'initiative popiste concernant les trois semaines de vacances légales. L'avertissement est d'autant plus significatif que M. Graedel est non seulement un des chefs du syndicalisme en Suisse romande, mais encore un des représentants aux Chambres fédérale du parti socialiste neuchâtelois, dont le comité cantonal a cru bon, en opposition avec les députés au Grand Conseil, de recommander le vote de l'initiative communiste.

M. Graedel rappelle l'accord qui vient d'être signé entre les associations patronales de l'horlogerie et la fédération qu'il représente pour réduire, à partir de l'automne la durée du travail hebdomadaire à 45 heures dans cette branche. Le but de la F.O.M.H. est de tendre ultérieurement à la semaine de 44 heures.

Elle entend y parvenir

« sans recours à la loi et sans provoquer de troubles dans l'économie, parce que les industries en cause auront le temps de « digérer » le progrès social, sans recourir à une augmentation des prix indésirable aussi bien pour le consommateur du pays que pour l'exportateur. »

Elévation des prix et propagande partisane

Et M. Graedel ajoute :

En faisant ce choix, la F.O.M.H. ne peut se rallier aux initiatives des partis politiques qui tentent, au même moment, de prolonger la durée des vacances par voie légale. Elle ne le peut pour deux raisons :

La première est que, si l'on réduit la durée hebdomadaire du travail d'une heure par an — ce qui représente plus d'une semaine chaque année — on ne peut, en même temps, augmenter d'une semaine la durée des vacances sans qu'il en résulte une charge que les industriels reporteront purement et simplement sur les prix.

La seconde est qu'il appartient aux organisations syndicales de déterminer quand elles estiment le moment venu de présenter leurs revendications aux employeurs, c'est-à-dire après avoir mûrement pesé les circonstances économiques et sociales, sans se préoccuper outre mesure des nécessités de propagande des partis politiques.

Est-il raisonnable de « partir en pointe » ?

Le conseiller national syndicaliste et socialiste, évoquant alors l'initiative du POP neuchâtelois, conclut en posant cette question et en y répondant avec toute la clarté et le bon sens désirables :

Est-il raisonnable, dans un canton horloger, qui doit faire face à la concurrence d'autres cantons qui n'ont pas de loi sur les vacances du tout, de « partir en pointe » ? Ne vaut-il pas mieux comme le fait la F.O.M.H., conduire une politique coordonnée et systématique pour régler le progrès social pour l'ensemble d'une industrie, afin d'éviter une rupture d'équilibre entre les diverses régions ?

C'est notre avis, et ce sera certainement celui des ouvriers et ouvrières qui prendront la peine de réfléchir aux conséquences de la concurrence que les partis politiques font aux réglementations contractuelles plus par souci électoral que dans l'intérêt, à longue échéance, des travailleurs auxquels ils font appel.

Chômeurs attention !

Mais ce n'est pas seulement dans la branche horlogère et métallurgique que les représentants ouvriers mettent en garde les syndiqués. Dans l'« Ouvrier sur bois et du bâtiment », organe de la F.O.B.B., nous avons trouvé, sous la rubrique « Neuchâtel », cette utile mise au point qui s'adresse à tous ceux qui risquent éventuellement d'être touchés par le chômage.

Le peuple va se prononcer. Si l'initiative communiste obtient la majorité des suffrages, chaque travailleur sera convaincu qu'il a droit à trois semaines de vacances, sans restriction, sans aucune condition. Le slogan est net : trois semaines pour tous ! Si plus tard, il y a des conditions, c'est aux auteurs de cette promesse qu'il faudra s'en prendre et non aux syndicats, moins encore à nos administrateurs qui doivent appliquer les lois.

Nos administrateurs nous ont rappelé, très justement, que la loi sur l'assurance chômage impose aux travailleurs l'épuisement total de leur droit aux vacances avant de toucher des secours de chômage. Les dispositions de la convention collective font règle. Exemple : la contribution patronale est de 5 % du salaire, l'ouvrier peut bénéficier de 15 jours ouvrables de vacances, mais la convention collective mentionne 12 jours. Grâce à ce système l'ouvrier peut partir en vacances douze jours avec un salaire de quinze jours, ce qui n'a rien d'excessif, bien au contraire, car la durée des vacances est une chose et les dépenses inévitables une autre chose. Si la loi fixe les vacances à trois semaines, l'assurance chômage n'interviendra qu'au moment où vous aurez fourni la preuve que vous avez arrêté le travail durant dix-huit jours ouvrables, et non après douze jours comme actuellement.

Il conviendra donc, si l'initiative est acceptée, d'épuiser ses trois semaines de vacances avant de prétendre toucher des secours de chômage. Nos administrateurs devront imposer six jours de carence à celui qui n'aura pris que douze jours de vacances, ou trois jours si vous n'avez arrêté le travail que quinze jours.

Nous avons le devoir de mettre en garde nos membres sur leurs obligations. Inutile de tomber à bras raccourcis sur vos administrateurs, si plus tard ils vous imposent des carences.

Trois semaines de vacances, c'est trois semaines de suspension de travail, condition légale avant le droit aux secours de chômage.

Vous voilà informés. Les « si on avait su » devront s'adresser ailleurs.

P.-H. G.

Voilà un aspect de la question que l'extrême-gauche s'est bien gardée d'évoquer.

Il résulte de ces citations que, dans les milieux qui défendent les intérêts ouvriers, la malfaisance de l'initiative popiste et l'attitude démagogique du comité cantonal socialiste sautent aux yeux.

Comment, en effet, pourrait-il en aller différemment ? C'est une question de mathématiques élémentaires. Les charges qui résulteront de l'extension des vacances légales, le patronat sera bien obligé de les reporter quelque part. Il fera payer ses produits plus cher. La hausse des prix est inévitable.

Nous pensons que la plupart des travailleurs chez nous sont assez évolués, sous l'influence formatrice des organisations professionnelles, pour comprendre cette vérité première.

Il faut que le bon sens féminin triomphe

Mais c'est à nos compagnes, c'est aux femmes neuchâteloises qui, pour la première fois, participeront à une votation que nous adressons un dernier appel.

La vraie question n'est pas celle que vous trouverez écrite sur le bulletin que l'on vous remettra avant que vous ne pénétriez dans l'isoloir.

La seule question, c'est de savoir si, ayant obtenu en matière de vacances une faible amélioration par rapport à l'état de choses existant, vous souhaitez vous trouver, au bout de la quinzaine ou au bout du mois, avec une somme dans votre porte-monnaie qui ne vous procurera plus votre *pouvoir d'achat d'aujourd'hui*. Non seulement, vous ne pourrez plus guère « payer » vos vacances prolongées, ou celles de votre famille, mais encore vous aurez à faire face à une augmentation généralisée des prix.

Il n'y aura que nos chefs communistes qui, pour des raisons de doctrine politique, seront satisfaits. Mais vous, les femmes neuchâteloises, vous pourrez maugréer à votre aise contre le renchérissement de la vie. Ce ne sont pas des « bourgeois » qui vous le disent ; ce sont les représentants dûment mandatés de la classe ouvrière.

Br.

LA VILLE

QUAND LES AUTOMOBILES PATINENT A NEUCHÂTEL

La « patios » de la place du Port a eu une courte existence. Le radoux l'emporta sur la glace et celle-ci se transforma bien trop vite au gré des gosses, en une pâte molle et dégoulinante. La neige, heureusement, se mit à tomber et les luges remplacèrent les patins. (Mais où donc vont luger nos petits Neuchâtelois ?)
Les automobiles, elles, ont pris la succession des mioches. Elles patinent — il est vrai, en débutantes — et des bras complaisants se tendent vers elles dès que les prouesses deviennent dangereuses. Et dès que la rue est en pente, quelles difficultés pour en atteindre le sommet ! Mais là aussi, les piétons viennent au secours des motorisés en « poussant » ou en « faisant du poids ». Vraiment indésirable, ce verglas !

(Photo Blanchard, Neuchâtel)

A L'AULA DE L'UNIVERSITÉ

Le Quintette à vent Stalder

A la parfaite homogénéité du quintette à cordes s'oppose la diversité du quintette à vent ou les différents instruments paraissent moins se fondre que se juxtaposer harmonieusement, évoquant la richesse de quelque tableau aux vives couleurs.

Passant de Haydn et J.-Chr. Bach à Reicha, J. Ibert et D. Milhaud (on peut ajouter une page d'Hindemith ajoutée en bis) le quintette Stalder nous a fait assister à l'évolution d'un genre trop peu connu, qui compte un nombre respectable d'œuvres (et même de chefs-d'œuvre) originaux.

Avec Ursula Burkhard à la flûte, P. Fuchs au hautbois, R. Stalder à la clarinette, B. Leguillon au cor et P. Renon au basson, cet ensemble, formé de jeunes musiciens de Zurich a fait preuve des plus brillantes qualités.

Nous noterons d'abord une très belle entente qui se traduit par une rare précision de nsemble et un parfait dosage des sonorités. Ensuite la virtuosité de chacun des instrumentistes, tous capables d'exécuter sans effort les traits les plus rapides, les nuances les plus délicates. A cet égard le basson, pour sa sonorité mœlleuse, son aisance et sa légèreté, mérite une mention particulière.

Enfin, par son jeu chantant et lié, le quintette Stalder a su parfaitement éviter l'écueil qui menace toujours les ensembles de « vents » : la sonorité aigre, trop courte, le manque de lyrisme.

Les beaux moments de ce concert furent nombreux : citons le ravissant final d'un quatuor de J.-Chr. Bach et le quintette tout entier d'A. Reicha, ce compositeur méconnu, maître de Berlioz et ami de Beethoven auquel il s'apparente du reste souvent dans sa musique par certaines tournures mélodiques et une semblable vigueur du dessin.

Malgré sa fraîcheur et sa légèreté, le quintette de J. Ibert le cède en intérêt à l'admirable Suite de Darius Milhaud, « La cheminée du roi René ». Evocation pittoresque et haute en couleur de la Provence d'autrefois avec ses joutes, ses jongleurs et ses troubadours et dont le climat archaïque est assez paradoxalement obtenu par l'emploi des harmonies les plus modernes.

Cet excellent concert était organisé par les Jeunesses musicales.

L. de Mv.

La C.C.A.P. reçoit la presse

Hier en fin d'après-midi, une réunion d'information s'est déroulée au siège de la Caisse cantonale d'assurance populaire, en présence de M. Pierre-Auguste Leuba, conseiller d'Etat et chef du département de l'intérieur, de M. Léon Strittmatter, président du conseil d'administration de la caisse, de M. Jean-Paul Robert, nouveau directeur de l'institution, et des représentants de la presse du canton. Divers exposés ont été présentés sur les fonctions de la Caisse cantonale d'assurance populaire et sur sa nouvelle tâche d'organe de contrôle de l'assurance maladie, à la suite du vote populaire de mai 1959. Nous reviendrons sur cette intéressante réunion.

ÉTAT DE LA NEIGE

AUX CHAMPS DE SKI

Alt.	STATIONS	Haut. de la neige cm.	Conditions de la neige
	Oberland bernois		
1960	Adelboden	+100	poudreuse
1953	Beatenberg	—	—
1800	Brünig-Hasliberg	+100	poudreuse
1619	Grindelwald	80	dure
1930	Gstaad	100	poudreuse
3460	Jungfraujoch	+100	»
1825	Kandersteg	90	»
2064	Petite-Scheidegg	+100	dure
1600	La Lenk i. S.	+100	poudreuse
1938	Mürren	+100	»
1930	Saanenmöser	+100	»
1880	Wengen	+100	dure
1500	Zweisimmen	70	poudreuse
	Grisons		
2150	Arosa	+100	poudreuse
2550	Davos-Parsenn	+100	»
1785	Klosters-Parsenn	+100	»
1750	Lenzerheide et Parpan	100	fraîche
2500	Saint-Moritz	+100	poudreuse
	Jura		
1293	Mont-Soleil et Chasseral	30	poudreuse
1480	Saint-Cergue	100	fraîche
1300	Sainte-Croix les Rasses	60	poudreuse
1425	Tête-de-Ran, Neuchâtel	40	fraîche
1300	Weissenstein	20	»
	Vaud-Valais-Fribourg		
1800	Champéry	100	poudreuse
1400	Château-d'Oex	100	»
1490	Les Paccots La Gruyère	60	fraîche
1450	Lac-Noir-la Berra	80	»
1680	Les Diablerets	100	poudreuse
1400	Les Pléiades et Orgevaux	40	fraîche
1900	Leysin	100	poudreuse
1800	Montana et Crans	100	dure
2000	Rochers-de-Naye	+100	fraîche
2450	Saas-Fee	+100	poudreuse
2206	Verbier	+100	»
1808	Villars-Chesières	90	»
2200	Zermatt	+100	»

A la Salle des conférences

Isma Visco hypnotise le public, François Cuttat remet les choses au point

Spectacle en deux parties bien distinctes, hier soir à la Salle des conférences. En premier lieu, Isma Visco, homme estropié, à la tête rentrée dans les épaules, à la voix rauque, à l'allure louche et, avouons-le, peu sympathique, créa une ambiance fort étrange. Il endormit sept jeunes gens, leur fit manger des pommes de terre crues, traversa la joue de l'un d'entre eux d'une longue aiguille, brûla les mains de l'autre, monta sur le ventre d'un troisième qui reposait la tête sur une chaise, les pieds sur l'autre. Une table tourna mystérieusement et indiqua... l'âge d'une jeune fille, sa date de naissance, le nombre de ses frères et sœurs. Une spectatrice qui souffrait de maux de tête fut subitement soulagée tandis que le fluide d'Isma Visco décelait les opérations subies par une autre.

Tendus, les spectateurs qui remplissaient la salle jusque dans ses moindres recoins suivaient les moindres mouvements de cet hypnotiseur, de ce guérisseur, de ce spirite génial.

× × ×

Pendant le court entracte, les discussions allaient bon train. On venait de vivre des minutes inoubliables, les sciences occultes existent bel et bien et Isma Visco est effectivement doué d'un pouvoir surnaturel.

Malheureusement pour lui, ce fut un homme sain de corps et d'esprit qui lui succéda en seconde partie. François Cuttat, homme fort sympathique, prit un malin plaisir à démolir systématiquement tous les beaux numéros présentés par son prédécesseur : il expliqua comment les tables tournent, comment sept jeunes gens peuvent, endormis, faire les gestes commandés par le spirite, comment Isma Visco découvrit les opérations subies par des spectatrices, pourquoi une femme fut « guérie » subitement, comme il faut procéder pour monter sur le ventre d'un homme étendu entre deux chaises. Vous voudriez bien connaître tous ces trucs, n'est-ce pas ? Eh bien, je ne vous les dirai pas, mais la prochaine fois que nous nous rencontrerons, je parie à un contre dix que je vous fais, malgré vous, « tourner une table ».

Il y a toutefois une chose que je vous dévoilerai : Isma Visco et François Cuttat ne sont qu'un seul et unique personnage. Le but de ce Jurassien : prouver aux gens qu'ils peuvent être trompés facilement, qu'ils ne demandent en somme qu'à être trompés lorsqu'ils se rendent chez des « magiciens », des « diseurs de bonne aventure » ou des « tourneurs de tables ». Transmission de pensées, spiritisme, hypnotisme, tout n'est que bluff et vent. Par a plus b, Cuttat refit les « expériences » de Visco en les expliquant. Et c'était tellement simple que nous nous sentions gênés de n'avoir pas deviné immédiatement le procédé du « magicien » qui venait de travailler devant nous.

× × ×

Mais l'heure avance. Et qu'il s'agisse d'Isma Visco ou de François Cuttat, ni l'un ni l'autre n'aurait besoin d'un grand pouvoir pour nous faire dormir...

RWS.

LES CONFÉRENCES

Réconciliation divine et unité du monde

On nous écrit :

Dès le début de la conférence, donnée à l'Aula de l'université le 9 février, Mlle L. Migette rassure son auditoire en affirmant que les fidèles de la foi mondiale baha'ie n'attaquent aucune croyance et ne cherchent ni la destruction ni la controverse stérile. Bien au contraire, dépassant de loin les tentatives de conciliation, ils affirment sans ambiguïté l'origine commune et divine des grands mouvements religieux passés et l'authenticité de leurs fondateurs, chargés de la même mission.

Aussi les Baha'is ne forment-ils pas une secte, mais bien une communauté universelle qui ne connaît les limites d'aucune frontière, d'aucune race, d'aucune classe ni — principe central — d'aucune Eglise particulière.

Fort nettement, la conférencière définit ce qu'elle entend par « fondateurs » : ceux qui révèlent leur propre doctrine et qui, même par un enseignement purement verbal, font progresser des millions d'humains et les influencent pendant des millénaires. Ainsi en est-il de Krishna, de Moïse, de Zoroastre, de Bouddha, de Jésus et de Mahomet et, dit-elle, de Baha'u'llah à l'époque actuelle.

Sectes et mouvements divers — regrettables divisions — se créent ensuite au sein de ces grandes religions lorsque les humains sentent le besoin d'une évolution, d'une forme nouvelle adaptée aux besoins et aux problèmes de l'époque. C'est toujours en ces moments de désarroi et de déclin que paraît un Grand être. Celui qui peut guérir l'humanité de ses maux, de ses angoisses, de ses querelles.

Et la conférencière de conclure : « Les érudits de toutes les religions attendent actuellement le « retour » de leur prophète-fondateur ; cependant, tous ne peuvent reparaître ensemble sur terre ; un seul suffit pour dissiper les perplexités et les erreurs, pour faire l'unité de tous les incroyants et des croyants. »

Soirée terminée par de belles projections sur le temple baha'i à neuf portes, sur la Terre sainte, les jardins harmonieusement agencés et le tombeau sur le mont Carmel, vues qui n'auront pas manqué de surprendre ceux qui connaissaient le mont Carmel comme un désert désolé.

L. M.

DU COTÉ DE THÉMIS

Tribunal de police

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. Pierre Brandt, assisté de M. Jacques Matile qui remplissait les fonctions de greffier.

Le rôle de cette audience comportait en majeure partie des prévenus ne s'étant pas acquittés de leur taxe militaire ou de leur cotisation à l'assurance chômage. Les prévenus sont condamnés à des peines variant entre 2 et 10 jours d'arrêt.

G. G. et A. B., tous deux prévenus d'avoir pénétré dans un débit de boissons, malgré l'interdiction qui leur en avait été donnée, sont condamnés respectivement à 5 jours d'arrêt avec sursis et 5 jours d'arrêt ferme.

Plusieurs querelles de palier se transforment, devant le juge, en arrangement à l'amiable !

Enfin, le tribunal condamne J. D. à 18 jours d'emprisonnement ferme et aux frais, soit 105 fr., pour vol et vagabondage.

Les « forces » en présence pour la votation cantonale

La police des habitants a établi, à la veille de la votation cantonale à laquelle, pour la première fois, les femmes prendront part, la statistique exacte des électeurs. On a dénombré 8962 électeurs et 11,367 électrices, soit au total 20.329.

CORRESPONDANCES

(Le contenu de cette rubrique n'engage pas la rédaction du journal)

« Pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? »

Monsieur le rédacteur,

Dans leur papier aux citoyennes et citoyens, les communistes-popistes disent :

« Le succès des trois semaines préparera d'autres succès. »

Cela veut dire qu'après les trois semaines, on en exigera quatre, puis cinq, etc.

Pourquoi s'arrêter en si bon chemin ?

Pourquoi les « masses » refuseraient-elles de si jolis cadeaux, qui ne coûtent rien à nos « bons » popistes.

Quant aux socialistes, un succès éventuel des « frères ennemis », tel que celui de Genève, ne les laissent pas tranquilles ; ils veulent y participer. Les élections communales ne sont-elles pas proches ? Alors ! Tant pis, si de petits artisans ont à pâtir de leur politique insensée et si le coût de la vie augmente.

Rappelons-nous, samedi et dimanche prochains, que le « succès » de Genève fut bien plus l'œuvre des abstentionnistes que des popistes.

Veuillez agréer, monsieur le rédacteur, avec mes remerciements, mes salutations distinguées.

Camille PIAGET, Bôle.

†

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Georges Grisel,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le profond chagrin de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de

Madame Catherine GRISEL
née THIRY

leur très chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, cousine et parente, enlevée à leur affection aujourd'hui jeudi, dans sa 82me année, munie des sacrements de l'Eglise.

Les Geneveys-sur-Coffrane, le 11 février 1960.

L'ensevelissement aura lieu lundi 15 février, à 14 heures, au temple de Coffrane.

Domicile mortuaire : hôpital de Landeyeux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Au revoir maman chérie, toi qui fus tout amour et dévouement.

Monsieur et Madame Willy Baldi-Mauvais, leurs enfants et petite-fille, à Peseux ;
Madame et Monsieur Marcel Bellenot-Baldi, leurs enfants à Peseux et à Berne ;
Madame et Monsieur Zaverio Magri-Baldi, leurs enfants, à Neuchâtel ;
Monsieur Albert Walthert, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Charles Walthert, leurs enfants et petits-enfants, à Peseux ;
les familles Baldi, Apothéloz, Schelling, Heller, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Marthe BALDI
née WALTHERT

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection dans sa 68me année, après une longue maladie supportée avec courage et résignation.

Peseux, le 10 février 1960.
(Temple 1)

Maman chérie, toi qui fus notre guide sur la terre, tu nous quittes, tu nous laisses seuls, en une immense douleur.
Tu as vaillamment supporté le séjour des misères. Dors en paix maintenant, au Ciel et dans nos cœurs. Nous t'avons tant aimée, ô bonne et chère maman !
Ton souvenir si cher sera notre seul bonheur.

L'incinération, sans suite, aura lieu samedi 13 février. Culte à la chapelle du crématoire à 15 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Venez à moi, vous tous qui vous fatiguez et qui êtes chargés, et moi, je vous donnerai du repos.
Mat. 11 : 28.

Madame Charles Monnier-Rougemont ;
Monsieur Fritz Monnier, à Robert (Etats-Unis) ;
Monsieur et Madame Henri Rougemont et famille, à Dombresson et à Neuchâtel ;
Monsieur Jean-Louis Rougemont, à Orny (Vaud) ;
Madame Alice Rougemont et famille, à Fleurier ;
les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Charles MONNIER
vigneron

leur cher époux, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et parent, survenu le 11 février 1960 dans sa 76me année, après une longue et pénible maladie.

Hospice de Cressier, le 12 février 1960.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu à Peseux, samedi 13 février 1960, à 13 heures. Culte au cimetière.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

POMPES FUNÈBRES
INHUMATIONS · INCINÉRATIONS
TRANSPORTS FUNÈBRES
SEYON 24a
NEUCHATEL
TEL. 5.11.08
L. WASSERFALLEN S.A.
B. JEANRICHARD Dir.